La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU
SAMEDI
Montréal,
samedi 11 octobre 1997
113e année No 347
218 pages, 14 cahiers
2 $ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 $

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444
ACHETEZ MAINTENANT
ET PAYEZ SUR 1 AN
SANS INTÉRÊT*
* Sur approbation de crédit
Détails en magasin.

Économie
Loto-Québec n'a pas renoncé à l'achat du Manoir Richelieu
page F1

Formule I
Villeneuve: tout va se jouer au départ
page G1

Michel Marois **AU JAPON**

Cinéma
Rowan Atkinson connaît bien M. Bean!
page C1

Spectacles
Oasis survivra-t-il à son dédoublement de personnalité?
page D1

Finies les grandes réformes

Bouchard veut éviter de s'aliéner l'électorat à l'aube d'une année pré-électorale

KATIA GAGNON
RIMOUSKI

Les interminables négociations avec les municipalités ont « fait du tort » au gouvernement péquiste, admet le premier ministre Bouchard, qui a lancé un message clair à ses députés réunis à Rimouski : plus question d'ambitieuses réformes ni de grandes négociations à l'aube de cette année pré-électorale. Seul os à l'horizon : la réforme de l'aide sociale.

« Nous ne devons plus nous livrer à ce genre d'opération où nous avons à convaincre des groupes de la validité de notre point de vue. L'opération avec les municipalités a été la dernière et elle a fait du tort au gouvernement, je dois l'admettre », a constaté le premier ministre à l'issue d'un caucus de deux jours des députés péquistes et au lendemain de la conclusion d'un accord de principe avec l'Union des municipalités.

En conséquence, la prochaine session parlementaire s'annonce plutôt calme. « Il y a déjà suffisamment de choses en marche », souligne M. Bouchard. Mais ces chantiers suscitent tout de même des remous au sein du caucus péquiste : au premier chef, la réforme de l'aide sociale de la ministre Louise Harel, qui deviendra un projet de loi dès la

Voir **FINIES** *en A2*

La France adoptera la semaine de travail de 35 heures

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

Coup de théâtre au Sommet sur l'emploi hier à Paris. Sur la question cruciale de la réduction du temps de travail de 39 à 35 heures hebdomadaires - une promesse électorale des socialistes — on s'attendait à ce que cette grand-messe sociale de huit heures, en présence du premier ministre et de la totalité des organisations patronales et syndicales aboutisse à un texte flou ou à un compromis qui reporte le problème à une date indéterminée.

À la surprise générale, c'est la ligne dure, ou en tout cas de gauche, qui l'a emporté : d'ici à la fin de l'année, le gouvernement déposera un projet de loi fixant à 35 heures au 1er janvier de l'an 2000 la semaine de travail de 39 heures en France, c'est-à-dire dans un peu plus de deux ans. Des subventions publiques sont prévues d'ici à cette date pour les entreprises qui auront réduit de 10 % le temps de travail et embauché 6 % de personnel supplémentaire. Rien n'est dit sur la baisse proportionnelle ou le maintien des salaires, ce

Voir **LA FRANCE** *en A2*

Agression armée en pleine rue

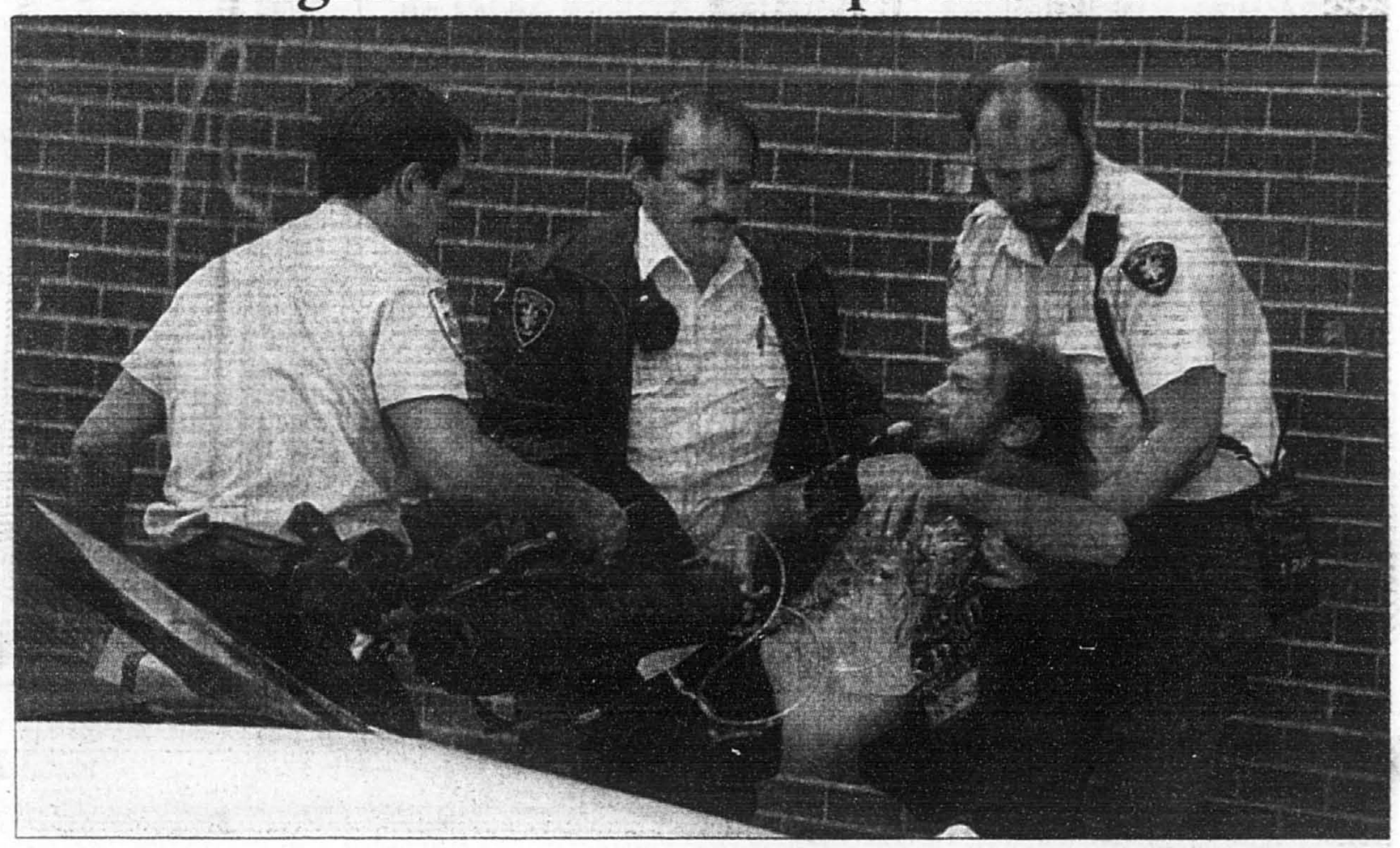

PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Un homme de 21 ans a été atteint à l'abdomen d'au moins deux projectiles d'arme à feu hier après-midi à Montréal, alors qu'il circulait à bord de son véhicule à l'intersection des rues Saint-Ambroise et Saint-Ferdinand, dans le quartier Saint-Henri. Deux hommes qui le suivaient depuis un certain temps à bord d'une voiture l'ont doublé par la gauche avant d'ouvrir le feu en sa direction. Plusieurs projectiles ont traversé le pare-brise et au moins deux, peut-être trois, ont atteint l'automobiliste. Blessé, l'homme a réussi à sortir de sa voiture toujours en mouvement et à ramper sur le trottoir pour se mettre à l'abri. Son véhicule s'est immobilisé contre un poteau. Personne n'a été arrêté en rapport avec cette tentative de meurtre dont la police ignore le motif. Tout indique toutefois qu'il pourrait s'agir d'un règlement de comptes au sein du monde interlope. Le blessé repose dans un état critique mais stable à l'hôpital.

Contester les honoraires de son avocat auprès du barreau n'est pas sans risques

YVES BOISVERT

Nicole Ouellet savait qu'en contestant auprès du barreau le compte de ses avocats, elle avait des chances de perdre. Mais elle ne savait pas que le bureau du syndic du barreau mettrait trois ans et quatre mois à régler l'affaire... et que les intérêts pour ce retard lui seraient facturés !

Mme Ouellet avait fait affaire avec des avocats du bureau Martineau Walker, à Québec, dans une affaire de garde d'enfant. Les honoraires ont été de 10 534 $, plus des frais d'expertise dépassant les 5 000 $.

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Insatisfaite du compte d'honoraires de ses avocats, Nicole Ouellet s'est adressée en 1994 au barreau du Québec pour contester. Elle ne savait pas que la procédure serait si longue et lui coûterait si cher...

Mais la question des frais, en soi, n'était pas le principal reproche de Mme Ouellet. Elle avait accepté d'embaucher des avocats travaillant à 170 $ l'heure et savait à l'avance qu'il lui en coûterait entre 5 000 $ et 10 000 $, comme on le lui avait dit.

Ses reproches concernaient la façon dont le travail a été fait. Il faut dire que Mme Ouellet a perdu sa cause et en a été amèrement déçue.

Toujours est-il qu'elle a payé plus de 9 000 $ en frais et honoraires et devait encore 6 534 $ au printemps 1994. Elle refusait de payer cette somme et exigeait même d'être remboursée de près de 4 000 $. Elle s'est plainte au barreau en mai 1994.

Comme la pratique le veut, on tente d'abord une conciliation entre le client et l'avocat (la plupart règlent à cette étape). La conciliation a échoué et le dossier a été soumis au comité d'arbitrage, formé de trois avocats qui décident si le compte est raisonnable.

Les trois avocats ont conclu à l'unanimité que le compte était juste et ne voient rien à redire dans le travail des avocats.

Conclusion : Mme Ouellet doit payer 6 534 $... plus les intérêts depuis le 16 mai 1994 : un peu plus de 2 000 $. « Vous n'aviez qu'à pas contester ! » lui a lancé un des avocats.

« J'ai porté plainte en mai 1994 et j'ai reçu des nouvelles du barreau pour la première fois 18 mois plus tard, le 5 décembre 1995. Ensuite le dossier a traîné presque deux ans. Dans la première lettre, le barreau m'a présenté ses excuses, disant être débordé ; alors si les délais leurs sont imputables, je ne comprends pas pourquoi c'est moi qui dois être punie et payer des intérêts. »

Mme Ouellet a payé le compte, mais pas les intérêts. Au barreau, le

Voir **CONTESTER** *en A2*

812
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- automobile	E11, E12	Actualités	A21	- horaire cinémas	C4, C6	Feuilleton	G9	Maisons	
- index	C10	- affaires	F4	Avis	A30, A31, A32	Décès	G10, G11	Horoscope	J8	d'enseignement	J9, J10
- immobilier	C10, C11, E1 à E5	Arts et spectacles	cahier D	Bridge - Échecs - Timbres	H12	Économie	cahier F	Jardiner	K6	Plus	cahier B
- marchandises	E5	- horaire spectacles	D12	Carrières et professions	cahiers I et J	Éditorial	B2	Le monde	B8, C12	Météo	G12
- emplois	E5 à E11	- horaire télévision	D2	Cinéma	cahier C	Encans	A30	Les petits compagnons	H12	Mots croisés	E3,J8
		- télévision	D2			Êtes-vous observateur?	C10	Loteries	A2, A6, G12	Mots mystère	E12

Politique	B9, B11	
Restaurants	D18	
Vacances - Voyage	cahier H	
Vin	D19	
Sports	cahier G	
- Chasse et pêche	G12	

MÉTÉO
Ensoleillé
Max.15
Min. 7
page G12

6 21924 45678 2

Nikon· Nuvis 60
Appareil compact
Obj. zoom 25-50mm
Mise au point automatique
Chargement du film de type «Drop In»
Possibilité de 3 formats de tirages
Flash avec réduction des yeux rouges
199,99 $
Incluant film, pile et étui

Le 1er centre d'imagerie numérique au Québec

Nikon· Nuvis 125
Appareil autofocus
Avec zoom Nikon 30-100mm f4.3-9.2
Choix de 3 formats d'impression
Mise au point infrarouge
Exposition programmée
Flash intégré
379,99 $
Incluant film, pile et étui

Nikon· COOLPIX 300
Appareil photo numérique multimédia
Écran tactile
Enregistrement de la voix
Résolution 640 x 480
Emmagasine jusqu'à 132 images
Incluant piles, câbles, étui, logiciel
1049,99 $
* pour un temps limité, nous incluons l'adaptateur «AC»

«TOUT POUR LA PHOTO/VIDÉO»
L.L. LOZEAU LTÉE
6224, St-Hubert Mtl
Tél. : 274-6577
Valide jusqu'au 25 OCTOBRE 1997

Suites de la une

Finies les grandes réformes

FINIES / *Suite de la page A1*

mi-novembre. La réglementation suivra au début de 1998.

Une dizaine de députés, préoccupés des effets de la réforme sur les prestataires, ont présenté au caucus plusieurs propositions de changement. Ces ajustements toucheraient notamment la pénalité pour le partage du logement, dont écopent les assistés sociaux, que le PQ avait d'ailleurs promis d'abolir lors de la dernière campagne électorale.

Les propositions coûteraient cher, admet la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, mais pourraient être étalées dans le temps. Le groupe proposerait notamment un moratoire de trois ans sur la pénalité assénée aux jeunes assistés sociaux qui refusent de chercher un emploi, une proposition reçue d'une oreille favorable par Mme Harel.

Mais avant même d'entendre les arguments du groupe de députés, le président du Conseil du Trésor et son collègue des Finances ont pratiquement fermé la porte à toute injection de fonds majeure à l'aide sociale. « Il n'y a pas beaucoup de marge de manoeuvre, pour ne pas dire pas du tout », tranche Jacques Léonard, qui souligne que la Sécurité du revenu a été le ministère le moins affecté, à date, par les compressions.

« Si à chaque fois que le nombre de prestataires diminue on augmente les prestations, ça veut dire que d'une vague de prospérité à une vague de récession, on va aller dans une impasse de plus en plus grande. Il ne faut pas se laisser prendre par cela. Il faut être compatissants, ce qu'on a fait jusqu'à date, mais on n'a pas de marge de manoeuvre », renchérit Bernard Landry.

En conférence de presse, le premier ministre a, lui, prudemment entrebaîllé la porte à ses députés rebelles. « À la lumière des recommandations qui seront faites par Mme Harel, nous serons en mesure de statuer là-dessus. Il y a sûrement des choses qu'on peut faire, qu'on doit faire. On verra comment on peut réorganiser les budgets », a déclaré M. Bouchard.

Une semaine à peine après avoir donné un peu d'oxygène au réseau de la Santé, le premier ministre veut visiblement éviter de donner l'impression que le gouvernement est prêt à réinvestir un peu partout. La rigueur est toujours à l'ordre du jour, tranche-t-il. « Les gens nous demandent, malgré leur essoufflement, d'aller jusqu'au bout des efforts entrepris. Si nous ne réussissons pas, je ne peux imaginer le désastre qui en résulterait pour tout le monde ».

La France adoptera la semaine de travail de 35 heures

LA FRANCE / *Suite de la page A1*

qui donne une marge à la négociation à la base. Les entreprises de dix salariés et moins ne sont pas concernées par la loi.

Pour les organisations patronales, dont le puissant Conseil national du patronat français, c'est finalement le scénario le plus noir envisageable qui s'est imposé à l'issue de la journée : une baisse obligatoire et uniforme du temps de travail, avec une date butoir plutôt rapprochée. « L'idéologie a triomphé de la raison. Nous avons été bernés », a déclaré d'un air lugubre le patron du CNPF, Jean Gandois, qui avait menacé de ne pas participer à ce sommet si l'on tentait d'imposer les 35 heures par voie légale.

En fait, depuis quelques jours, ni les patrons ni les médias ne croyaient à la possibilité d'un tel décret. Il s'agissait bien sûr d'une promesse électorale du PS au printemps dernier : mais les socialistes ne s'attendaient pas à gagner les élections... et les promesses électorales en France ont un caractère très relatif. Jospin avait promis, par exemple, l'abrogation totale des lois précédentes sur l'immigration : finalement elles sont seulement amendées.

On savait que la ministre des Affaires sociales, Martine Aubry, était favorable à un texte contraignant et précis, et que son grand rival, Dominique Strauss-Kahn, responsable de l'Économie, était contre et souhaitait une simple loi-cadre incitative. Tous les observateurs prenaient pour acquis que le « réaliste » DSK avait pour l'essentiel gagné contre Martine Aubry (qui vient pourtant du privé, où elle avait travaillé en étroite collaboration... avec Jean Gandois). Et on se demandait seulement de quelle manière Jospin allait réussir la quadrature du cercle : donner l'impression de remplir ses engagements électoraux, pour calmer ses troupes à gauche, mais ne rien bouleverser pour ne pas agresser le patronat.

On avait reproché justement à Lionel Jospin — à propos de l'immigration, mais aussi de l'ouverture au privé du capital d'Air France et de France Télécom — d'avoir fait preuve de beaucoup d'habileté, mais de s'être quand même renié sur le fond.

C'est pourquoi sa position très nette d'hier après-midi a pris tout le monde par surprise. Certes, si l'on s'en tient à l'énoncé actuel du projet de loi, les secteurs industriels les moins performants pourraient passer aux 35 heures avec une baisse importante des salaires, c'est-à-dire sans hausse des coûts du travail. Et, d'ici à la rédaction finale du texte, beaucoup de dérogations sont envisageables.

Il n'en reste pas moins que ce passage national aux 35 heures — dont à l'heure actuelle aucun économiste ne peut dire s'il créera des emplois durables et combien — constitue une démarche tout à fait exceptionnelle en Europe, et va même à contre-courant des tendances actuelles. Il n'est pas impossible qu'au fil des négociations sur le terrain il permette en même temps un développement de la flexibilité. Mais pour l'heure, aux yeux du patronat qui a toujours défendu des aménagements au niveau des branches, c'est un carcan qui tombe sur l'économie française.

13 octobre / Action de grâces

OUVERT

Bell *(service à la clientèle)*
Biodôme
Casino
Chapelle historique du Bon Pasteur
Courts de tennis *(Parcs Lafontaine, Jeanne-Mance et Beaubien, en fonction de la température; les courts intérieurs et extérieurs au Centre de tennis du parc Jarry ouverts)*
Golf municipal *(dernière journée)*
Grands magasins
Insectarium
Jardin botanique
Marchés publics
Planétarium
Société des alcools du Québec *(Près d'une centaine de succursales de la SAQ seront ouvertes, incluant celles qui le sont normalement le dimanche. Pour info: (514) 873-2020 ou 1-800-298-2545)*
Tour de Montréal *(Stade Olympique)*

***La Presse* ne paraît pas le lundi 13 octobre**

FERMÉ

Arénas *(sauf Étienne-Desmarteau, Michel-Normandin, Raymond-Préfontaine, Rodrigue-Gilbert et Sylvio-Mantha qui seront ouverts pour le patinage libre de 14 h à 22 h)*
Banques
Bibliothèque centrale
Bibliobus
Biosphère
Bourse de Montréal
Bureaux de la Ville de Montréal
Bureaux Accès Montréal
Caisses
Centre d'histoire de Montréal
Centres de loisirs
Centre Gadbois
Centre Pierre-Charbonneau
Centre sportif Claude-Robillard
Centre sportif du Parc olympique
Hydro-Québec *(Urgences: Ligne Hydro-Direct 1-800-790-2424)*
Loto-Québec
Maisons de la culture
Musée Pointe-à-Callière
Piscines intérieures
Phonothèque
Société canadienne des postes
Terrains de sports

La collecte des ordures ménagères ainsi que la collecte sélective des matières recyclables n'auront pas lieu le lundi 13 octobre.

Infographie *La Presse*

Contester les honoraires de son avocat auprès du barreau n'est pas sans risques

CONTESTER / *Suite de la page A1*

porte-parole, Léon Bédard, explique que le bureau du syndic est « en complète réorganisation ». Il admet toutefois que les délais rencontrés par Mme Ouellet sont anormalement longs et qu'ils sont dus en bonne partie au barreau. M. Bédard ajoute que les comités d'arbitrage ont discrétion pour accorder des intérêts. Mais vu les circonstances, si Mme Ouellet fait une demande pour que le barreau paie les intérêts causés par sa lenteur administrative, « la demande sera étudiée », avance-t-il.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00416

Code du jour 41-6

Samedi, 11 octobre 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **9-9-2**
à quatre chiffres : **3-6-4-8**

LA GRILLE DE LA RENTRÉE

■ Nous publions demain la grande grille de la rentrée. Les habitués savent qu'il faut avoir avoir suivi l'actualité, lire les définitions attentivement, ne rien prendre pour acquis, consulter un dictionnaire récent et parfois, sinon souvent, lire en entier la définition d'un mot usuel.

11 823 154 $
Merci!
Centraide du Grand Montréal
Objectif 29,5 millions
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

«Connaître, comprendre et agir avec la famille»: un programme de La Relance-jeunes et familles qui rassemble parents et enfants, commerçants, écoles et police du centre-sud autour de projets qui visent la prévention de carences affectives et alimentaire, du décrochage et de la violence, entre autres.

JE DONNE, JE CHANGE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Un, deux, trois, randonnez...

■ L'automne est définitivement arrivé avec à sa suite, son festival de rouge, de jaune et d'orangé. C'est le moment idéal pour chausser vos bottes et aller explorer en famille les forêts de votre coin. Parce que « la randonnée en forêt constitue un véritable moment de qualité à passer en famille », selon Kino-Québec qui fait la promotion de la marche quotidienne pour « se donner une santé de fer ». Un dossier signé Stéphanie Morin.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Ce soir à minuit, Jacques Villeneuve tentera de remporter le championnat du monde des conducteurs de Formule un. Allez-vous regarder, depuis Suzuka au Japon, la retransmission de ce Grand Prix ?

À la suite des erreurs de traitement commises sur des patients cancéreux, au pavillon Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, croyez-vous que des contrôles plus rigoureux devraient être instaurés concernant l'administration des médicaments ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

Oui: 73 %
Non: 27 %

Ensembles de draps en percale choisis (180 fils au po²)
Simple ..... 16,95 $
Double ..... 26,95 $
Grand ..... 32,95 $
Très grand ..... 49,95 $
(Certains motifs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs. Marques choisies seulement.)

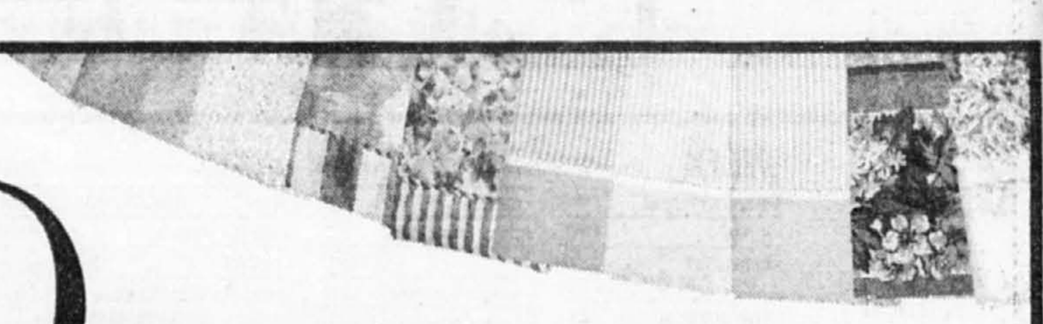

Draps et ACCESSOIRES ASSORTIS
Nous offrons des centaines de styles, couleurs et motifs de grands fabricants...Tout au plus bas prix garanti!
Fieldcrest Lawrence MARTEX Dan River CANNON Wamsutta Springmaid SHEFTEX

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Place Portobello, Brossard 671-2202
Les Galeries Laval 681-9090
Centre Rockland 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

La Presse

EN REPRISE

Le mot du jour
à nouveau

■ Il arrive de plus en plus souvent que l'on confonde les locutions *à nouveau* et *de nouveau*. Mais cette confusion fait perdre au français une nuance intéressante, car les deux expressions ne sont pas identiques. *De nouveau* signifie « encore une fois » ; *à nouveau* veut dire « d'une façon différente, à neuf ». Il faut reconnaître cependant que cette distinction est de moins en moins respectée, y compris par les dictionnaires.

Paul Roux

Club Aventure
De Montréal... à Trois-Rivières voyages
2552842
514-990-9290
1-800-342-9290

L'EXPRESS DU MATIN

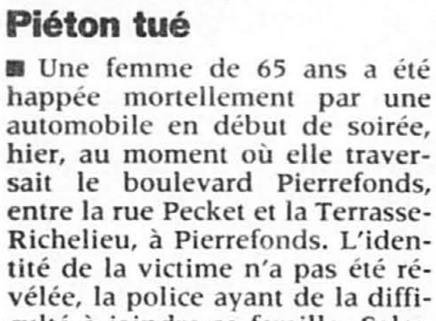

Halte à l'alcool

■ La Sûreté du Québec a dressé un barrage hier soir, de 22 h à 1 h 30, à l'entrée et à la sortie du pont Champlain afin de dépister les conducteurs en état d'ébriété. Une heure après le début de l'opération, 125 automobilistes avaient été contrôlés. Huit ont dû se soumettre à l'ivressomètre. De ce nombre, deux avaient consommé des boissons alcoolisées mais affichaient un pourcentage d'alcool inférieur au seuil maximum autorisé de .08, tandis qu'un automobiliste a été arrêté et sera accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. Durant tout le week-end, les patrouilleurs de la SQ seront très vigilants.

Piéton tué

■ Une femme de 65 ans a été happée mortellement par une automobile en début de soirée, hier, au moment où elle traversait le boulevard Pierrefonds, entre la rue Pecket et la Terrasse-Richelieu, à Pierrefonds. L'identité de la victime n'a pas été révélée, la police ayant de la difficulté à joindre sa famille. Selon des témoins de l'accident, la dame se serait engagée sur la voie sans regarder. L'automobiliste ne serait pas en faute.

Une serre de mari

■ La police de Lachenaie, en plus de procéder à huit arrestations, a saisi hier pour un million de dollars de marijuana et de pièces d'équipement dans un immeuble situé au 260, rue Curé-Lamothe. Le directeur, Serge Racette, a expliqué qu'après avoir vu en juin des personnes entrer et sortir de cet immeuble, il y avait eu enquête et filature de la part de ses policiers. « Nous avons convenu de procéder ce matin et nous avons mis la main sur une serre hydroponique très bien montée et plus de 500 plants », a précisé M. Racette. Les personnes arrêtées, cinq hommes et trois femmes, comparaîtront à Joliette.

Éviction de la roulotte ?

■ Devant le refus d'Option Laval de déplacer sa roulotte, installée depuis dimanche sur les terrains de l'hôtel de ville, l'administration municipale a décidé de recourir aux tribunaux. De son côté, la candidate à la mairie Marie-Josée Bonin, d'Option Laval, a fait savoir que l'avocat de sa formation avait avisé le contentieux de la ville que la roulotte allait demeurer sur place. Elle soutient que l'avis d'éviction a été émis à cause de l'aspect politique.

Hausses de taxes foncières en vue

L'offre de Québec forcerait des villes à accroître leur impôt

MARIE-CLAUDE GIRARD
et JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des hausses de taxes foncières sont à prévoir, surtout dans les petites municipalités et les villes de banlieue de l'île de Montréal si l'offre « ultime » faite jeudi par Québec est adoptée, soutiennent l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et les maires de l'île de Montréal.

Tandis que des représentants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de l'UMRCQ et du gouvernement s'appliquaient hier à rédiger le texte du projet d'entente, les maires interrogés par *La Presse* restaient prudents quant aux implications précises que la nouvelle offre aurait sur les comptes de taxes.

Première inconnue : les villes obtiendront-elles une loi spéciale pour diminuer les coûts de main-d'oeuvre, comme l'exige toujours l'UMQ en dépit du peu d'ouverture manifesté à cet égard par le premier ministre ? Pour l'UMQ, il s'agit-là d'une condition essentielle.

Même si elles obtenaient l'aide de Québec, les villes ne pourraient pas toutes réduire les coûts de main-d'oeuvre, estime Jacinthe B. Simard, présidente de l'UMRCQ. Les petites municipalités devront hausser les taxes, dit-elle. Dans sa ville, Baie-Saint-Paul, les taxes pourraient augmenter de 6 cents par 100 $ d'évaluation.

À Saint-Laurent, le maire Bernard Paquet soutient que même s'il récupérait 2,4 millions dans les coûts de main-d'oeuvre, il y aurait toujours 5,6 millions à éponger. Une hausse de taxes serait alors nécessaire.

« Il y aura des hausses de taxes dans l'île de Montréal, surtout s'il n'y a pas de mesures d'atténuation », confirme Georges Bossé, maire de Verdun et vice-président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, laquelle rejette catégoriquement la proposition de Québec.

Entre le plan de juin dernier et la nouvelle offre, la facture réservée aux villes de l'île a grimpé de 47 à 55,6 millions, tandis que le transfert total lui, diminuait de 500 à 375 millions.

Selon les membres de la Conférence, les villes les plus endettées sont avantagées par la nouvelle offre qui impose une contribution uniforme correspondant à 5,8 % des dépenses, à l'exclusion du service de la dette. Ainsi, la facture réservée à Laval a baissé de 6 millions, passant de 21,6 à 15,6 millions. Laval consacre plus du tiers de ses dépenses au remboursement de la dette, alors que la moyenne québécoise est de 20 %, note le maire de Saint-Laurent, ajoutant qu'il ne veut pas partir en guerre contre les villes plus endettées que la sienne.

Pour sa part, le maire Vaillancourt considère que l'offre de Québec est un pas dans la bonne direction. Selon le ministre responsable de Laval, David Cliche, Québec reconnaît ainsi le statut particulier de cette ville. « Je suis persuadé que le maire peut aller chercher dans la masse salariale de ses fonctionnaires une récupération de 6 % », dit-il.

Le maire de Rosemère et membre du conseil d'administration de l'UMQ, Yvan Deschênes, estime quant à lui que l'offre de Québec pourrait engendrer des économies en facilitant les fusions de services entre municipalités.

Dans l'île de Montréal, les villes moins endettées, comme Senneville, Westmount, Mont-Royal et Outremont seraient plus touchées par le transfert, estime M. Bossé. Au contraire, les villes aux prises avec une dette plus importante, comme Lachine, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Pointe-Claire, Anjou ou Saint-Léonard, auraient, en proportion, une facture moins élevée.

Le fardeau imposé aux six villes-centres est demeuré inchangé. Selon la maire de Montréal, Pierre Bourque, l'offre de Québec aura permis de « rallier l'ensemble des municipalités ». « C'est sûr qu'on aurait aimé qu'un nouveau pacte fiscal ait lieu en même temps. Mais le premier ministre a montré qu'il était très conscient de la situation particulière à Montréal », a-t-il commenté.

Le président de l'UMQ, Mario Laframboise, réserve ses commentaires après la lecture du projet. Le conseil d'administration de l'Union se penchera sur la question mardi prochain. Pour sa part, l'UMRCQ enverra une copie du projet à chacun de ses membres.

Par ailleurs, la Fédération des commissions scolaires se réjouit de la proposition du gouvernement de transférer le budget du transport scolaire des Transports à l'Éducation. « C'est une belle victoire pour les parents et les enfants. En bout de course, il n'y aura pas de réduction de services », a souligné la présidente, Diane Drouin. Des compressions de 30 millions en 98 et de 40 millions l'année suivante pourraient être réalisées sans hausse de taxe, estime-t-elle, grâce aux fusions des commissions scolaires et à une « révision en profondeur » de leurs règles de financement.

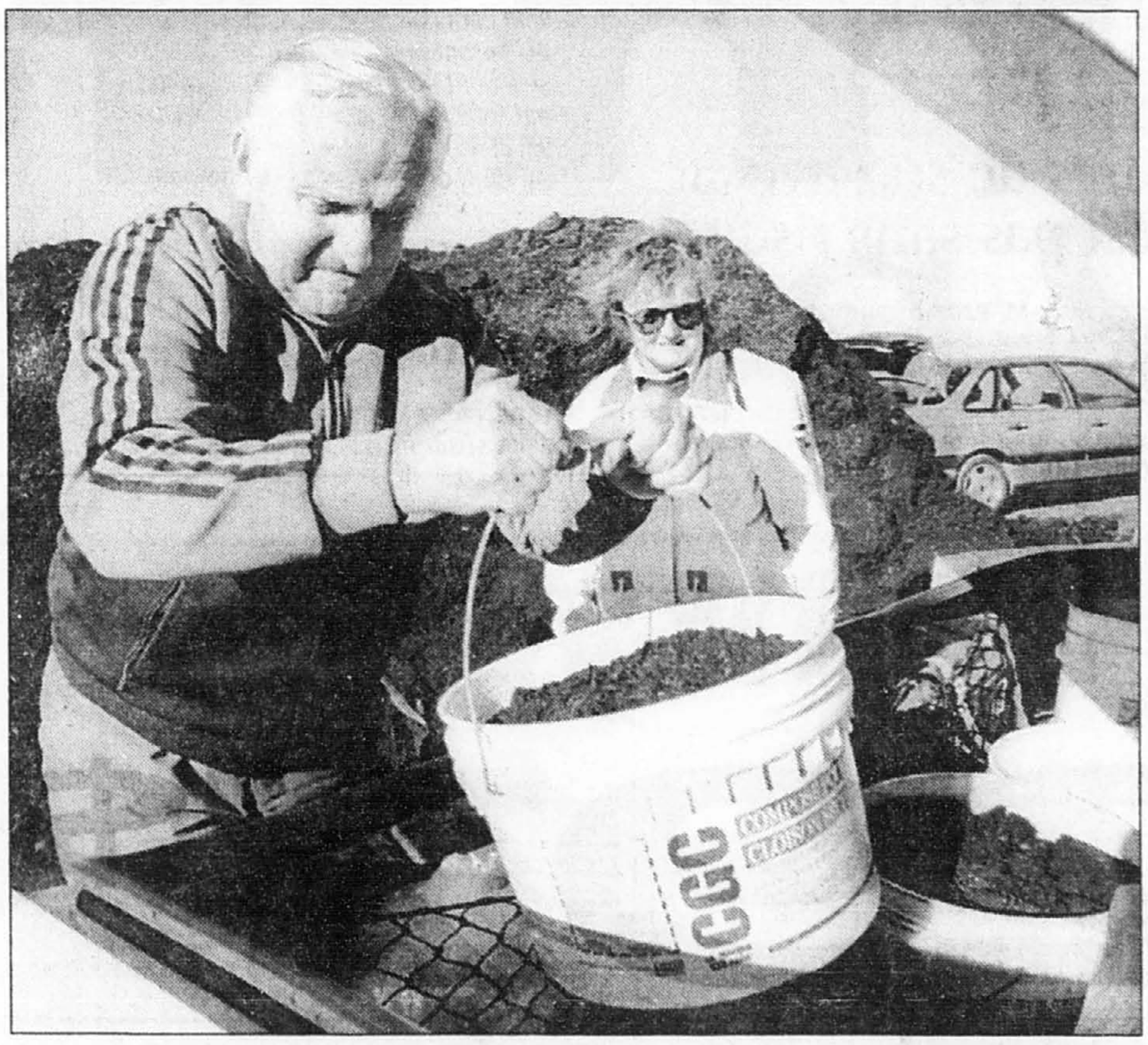

PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

Précieuse manne... à venir chercher

Non... ce n'est pas pour manger, mais pour engraisser le jardin. La Ville de Montréal distribue gratuitement encore aujourd'hui plusieurs tonnes de compost à ses citoyens qui aiment jardiner. On peut se procurer le précieux engrais de 8 h à 16 h, rue Michel-Jurdant, au Complexe environnemental Saint-Michel. Les citoyens sont priés d'apporter leurs contenants. Hier, des centaines de citoyens armés de pelles et de contenants s'étaient ruées sur cette « manne ».

Les PME québécoises forment une force économique
de tout premier plan et font face à des défis quotidiens. C'est pourquoi
Bell a créé une nouvelle approche de gestion : « les 7 P de la PME ».
En identifiant les 7 stades de développement d'une petite et moyenne entreprise,
Bell a pu concevoir des forfaits de télécommunication
qui visent à maximiser votre rendement et à simplifier votre gestion.
Ils sont flexibles et s'adaptent à vos besoins uniques. De plus,
ils pourraient vous permettre d'épargner un montant supplémentaire
de 17 %* sur vos frais d'interurbain.
Pour en savoir davantage sur ce nouvel engagement de Bell envers les PME,
composez le **1 888 48 MA PME**.

www.bell.ca/7p-pme

PPPPPPPPPME

*Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve d'approbation par le CRTC.

Bell

2536194

Un syndic de faillite est condamné à verser 122 630 $

« Fausses représentations » et « mauvaise foi »

YVES BOISVERT

Le syndic de faillite bien connu Jean Fortin et son bureau ont été condamnés récemment à verser 122 630 $ de dommages-intérêts à l'homme d'affaires Gilles Dufresne, victime de leurs agissements.

Le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, qui a rendu jugement à Joliette le 23 septembre, estime que Fortin a fait preuve de mauvaise foi dans l'affaire de la faillite de l'Auberge sur la falaise, en 1994, qu'il a fait de l'obstruction et qu'il a menti à plusieurs reprises.

L'auberge, située à Saint-Alphonse-Rodriguez, dans Lanaudière, est un lieu de villégiature réputé. Mais, à l'automne 1993, la famille Gagnon, propriétaire des lieux, connaît des ennuis financiers. Tellement qu'elle décide de faire faillite après consultation du syndic Fortin.

Les procédures de cession des biens sont entreprises le 22 décembre 1993. La gestion de l'auberge, le temps de la liquidation, demeure dans les mains de la famille, comme il est de coutume.

Le 8 janvier 1994, un avis de vente de tous les biens de l'auberge — terrain, bâtisse, équipement — paraît dans les journaux. L'évaluation officielle dépasse 1,5 million.

M. Dufresne dépose une offre de 672 500 $, de loin la plus élevée. La deuxième est celle de Gestion Pierre Robert, à 503 232 $. Or, cette société est un prête-nom pour la famille Gagnon, qui cherche à conserver son auberge. Ce qui est légal, un failli ayant le droit de faire une offre sur sa faillite. Au fait, le syndic Fortin savait qui était derrière Gestion Pierre Robert.

Les offres sont toutes rejetées. Le créancier majeur (Banque fédérale de développement) exige d'autres soumissions.

Gestion Pierre Robert soumissionne 670 000 $; M. Dufresne offre de son côté 700 000 $. L'offre de Gestion Pierre Robert est acceptée par les inspecteurs de la faillite, qui ignorent la proposition Dufresne, toute récente.

Le syndic, au lieu d'annuler cette décision et de choisir Dufresne, s'en remet à la Cour supérieure et recherche l'autorisation de procéder avec l'offre de Robert, pourtant plus basse de 30 000 $. M. Dufresne commence à trouver que cela sent mauvais. La Cour supérieure est d'accord : comment se fait-il que le syndic n'ait jamais communiqué avec M. Dufresne, pourtant le soumissionnaire le plus sérieux depuis le début ? L'équité et la transparence font défaut. On peut s'interroger sur « le véritable objectif » du syndic, écrit le juge Clément Trudel, en 1994.

Le syndic est donc forcé de vendre à M. Dufresne. La vente se fait à l'auberge, devant notaire, en présence des trois membres de la famille Gagnon, dans une atmosphère théâtrale.

Des biens disparaissent soudainement de l'auberge. Et après la vente, le syndic se met à faire « de l'obstruction systématique », estime le juge Downs. Fortin prétend que M. Dufresne n'a pas acheté le nom de l'auberge, ni son numéro de téléphone, et réclame 5000 $ de plus. Il ment à M. Dufresne sur plusieurs points cruciaux. Il affirme que le petit terrain qui borde le lac, élément essentiel à l'exploitation de l'auberge, ne fait pas partie de la vente, ce qui est faux. Et cetera...

Le juge ne reconnaît pas de façon explicite que Fortin était de mèche avec la famille Gagnon ; mais, chose certaine, ce syndic a manqué à plusieurs de ses devoirs élémentaires au détriment de M. Dufresne et des créanciers. Ces fautes ont causé des dommages et Fortin et son bureau devront les assumer : 122 630 $ plus intérêts.

Les assureurs du syndic ont refusé de porter la décision en appel. M. Fortin en appellera tout de même. « Le juge a erré gravement et je pense qu'il n'a pas compris ». Le surintendant des faillites a reçu une plainte dans cette affaire-là et a conclu qu'il n'y avait eu aucune faute déontologique », ajoute-t-il.

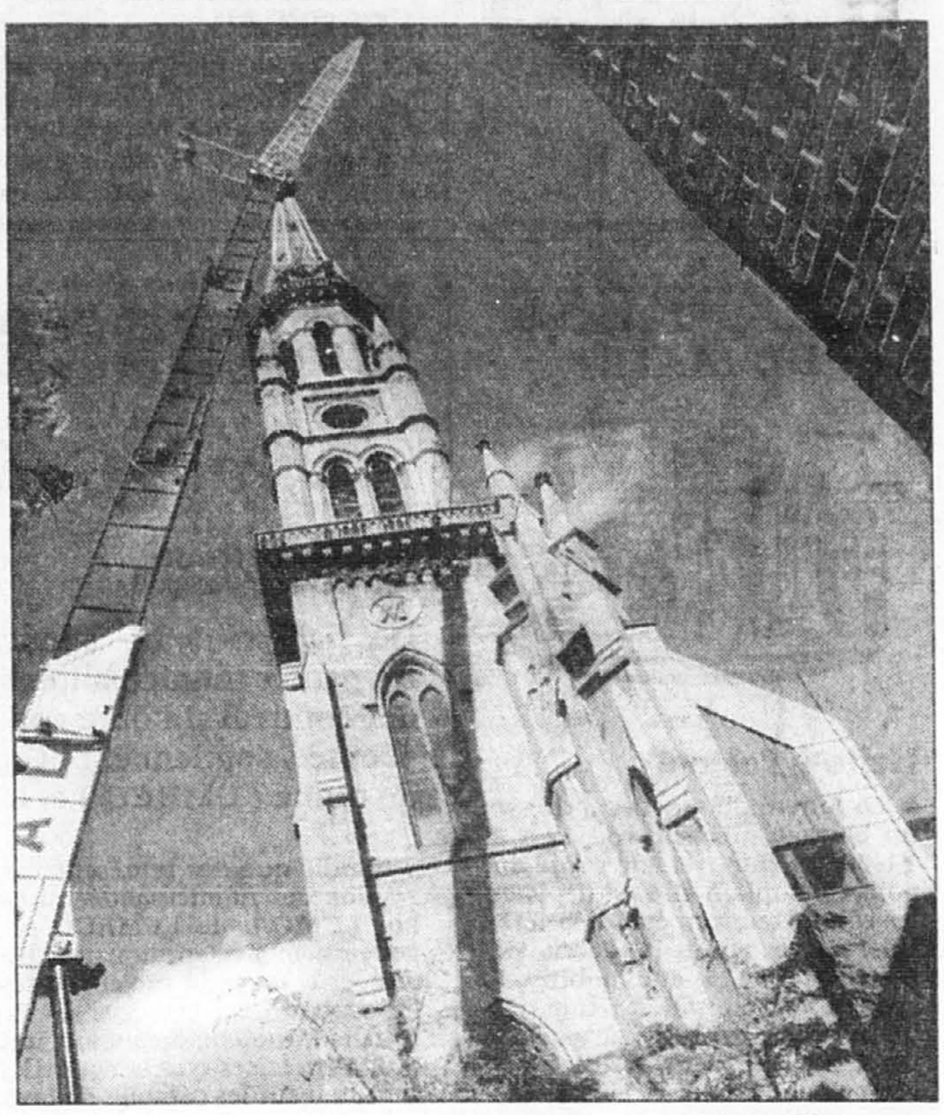

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Un clocher tout neuf

Le pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal s'est doté d'un nouveau clocher lundi dernier. Une grue géante a été installée en bordure de la rue Saint-Denis dans le but de refaire une beauté au clocher de l'ancienne église Saint-Jacques. Les travaux de rénovation se poursuivront jusqu'à la mi-décembre.

Limite
de 2 par client

Camry CE 98

297 $
par mois/
location 48 mois*

Transport et préparation inclus

- Transmission automatique
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Direction et freins assistés
- Glaces, verrous de portières et rétroviseurs assistés
- Dispositif d'oubli de clef
- Et bien plus...

Financement à l'achat
4,8 %†
jusqu'à 60 mois

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0 $	332 $
1500 $	297 $
2500 $	273 $

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable pour les modèles Camry BG22KP-CA 1998 neufs, loués et livrés avant le 30 novembre 1997. Premier versement de 337,93 $, comptant de 1500 $ et dépôt de garantie de 350 $ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. **Taxes en sus. Ou échange équivalent. †Offre de financement à l'achat de 4,8 % applicable sur tous les modèles Camry 1998. Photo aux fins d'illustration seulement. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire
TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS !

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
GATINEAU Toyota Gatineau 568-0066
HULL Villa Toyota 776-0077
ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
THURSO Auger & Frères 985-2218
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444

SOLUTION TOYOTA
PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

Du penthouse de Donald Trump

Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

« Je ne dis pas que c'est un appartement typique du building, mais c'est mon appartement. J'en ai un autre au Trump Tower. Regardez par la fenêtre. Vous voyez les arbres qui poussent sur le toit de la tour ? Ils coiffent mon penthouse. Je suis donc gâté en matière d'appartements. Sous d'autres aspects, je ne suis pas gâté. Mais en matière d'appartements, je suis peut-être l'être humain le plus gâté au monde. »

C'est Donald Trump qui pavoise ainsi. Le promoteur immobilier et propriétaire de casinos s'adresse à un petit groupe de correspondants étrangers. Il se tient au centre de son nouveau penthouse (pas encore emménagé), au sommet d'un nouveau gratte-ciel portant son nom, au 1 Central Park West : le Trump International Hotel & Tower, qui vient d'ouvrir ses portes.

Par les immenses fenêtres du penthouse, à 52 étages au-dessus de la rue, la vue est saisissante, surtout en cette journée ensoleillée. On a l'impression d'être à égalité avec l'Empire State Building, le Chrysler Building et le MetLife Building, qui dominent le coeur de Manhattan. À l'est, Central Park se déroule à nos pieds comme un tapis vert parsemé de couleurs automnales. Et sur Broadway, de minuscules taxis jaunes se pointent à travers les affiches multicolores de Times Square.

« Plusieurs producteurs de Broadway ont acheté des appartements au 1 Central Park West, y compris les producteurs de *Chicago*, le show le plus hot à New York, dit Trump. Ils adorent la vue sur Broadway, incroyable la nuit.

« Suivez-moi, je vais vous montrer la chambre des maîtres. »

■■■

Donald Trump, quasiment lessivé par le crash immobilier du début des années 1990, est de retour. Du moins, c'est le message qu'il veut propager à travers le monde. Il le dit aujourd'hui à la presse étrangère, il le répétera dans un livre à paraître le mois prochain, intitulé : *Trump : The Art of the Comeback*.

« Nous espérons que le livre se hissera au premier rang de la liste des best-sellers », dit Trump, dont la coiffure est très suspecte pour un homme de 51 ans : il n'y a pas un seul poil gris parmi ses cheveux blonds, peignés de manière à défier la gravité et la calvitie.

« Mes deux premiers livres ont été numéro un, ajoute Trump. Pourquoi celui-ci ne le deviendrait-il pas ? Il est encore meilleur que les précédents. »

Le « retour » du très modeste Donald Trump ne fera sans doute pas le bonheur de ses nombreux détracteurs. Aux États-Unis, l'homme d'affaires a personnifié les excès des années 1980. Avec le sang-gêne d'un vendeur de voitures usagées, il a convaincu les banquiers de New York de lui prêter des centaines de millions pour financer ses projets. Il s'est bâti un monument sur la 5e Avenue, Trump Tower, triomphe du clinquant. Il a acheté le Grand Hyatt Hotel et l'auguste Plaza Hotel, où Marylin Monroe avait l'habitude de recevoir ses amants, dont John Kennedy. Il s'est offert un yacht de 85 mètres, le Trump Princess, un 727 et un transporteur aérien, le Trump Shuttle.

Donald Trump, né à Queens dans une famille de nouveaux riches, voulait prouver qu'il n'était pas qu'un simple exploitant de casinos à Atlantic City. Mais il n'a jamais réussi à se faire accepter par l'élite de Manhattan, qui n'a jamais vu en lui qu'un parvenu. En revanche, il est devenu une des célébrités préférées des tabloïds de la ville et, partant, du monde ordinaire.

Ainsi, à la fin des années 80, Trump a inspiré au *New York Post* une manchette mémorable. Marié à Ivana Trump, ex-mannequin d'origine tchèque, et père de deux jeunes enfants, le businessman avait noué une relation extra-conjugale avec celle qui allait devenir sa deuxième femme, Marla Maples, surnommée « The Peach of Georgia » en raison de son lieu de naissance et de son allure, disons, appétissante.

L'affaire avait connu plusieurs rebondissements. Un jour, devant témoins, Ivana Trump apostrophait sa rivale avec ces mots : « Tiens-toi loin de mon mari ! » Un autre jour, informé des prouesses amoureuses du beau Donald, le *New York Post* faisait dire à la sémillante Marla, dans une énorme manchette publiée à la une : « BEST SEX I'VE EVER HAD ».

Un classique instantané.

■■■

Mais le krach du début des années 90 a dû refroidir l'ardeur de Trump. Le promoteur s'est retrouvé avec des dettes de 900 millions. Acculé à la faillite, il a dû se soumettre à un plan de sauvetage draconien et sans doute humiliant. Ses banquiers l'ont forcé à vendre son yacht, son 727, le Trump Shuttle et le Plaza Hotel, où il a convolé en justes noces avec Marla, en 1993, après un divorce acrimonieux avec Ivana.

Il a aussi dû transformer ses casinos d'Atlantic City — Trump Taj Mahal, Trump Plaza et Trump's Castle — en société publique.

« En 1991, c'était gênant de dire qu'on était dans l'immobilier à New York, commente Trump. Mais depuis 1996, New York est le meilleur endroit au monde pour brasser des affaires. Tout le monde veut être à New York. Le marché immobilier est encore plus hot que dans les années 80. Et je pense que le building où nous nous trouvons aujourd'hui est le symbole de ce dynamisme. »

Financé par General Electric, le Trump International Hotel & Tower compte 167 suites d'hôtel (de 800 $ à 1300 $ la nuit) et 158 condominiums (de 400 000 $ à plus de 10 millions). « Tout est occupé depuis l'ouverture officielle (en juillet dernier) », dit Trump, dont l'entreprise assure la gestion et la promotion de la tour. « Toutes les stars viennent. Les Rolling Stones, Elton John, Mike Tyson, nommez-les. »

Trump est associé à plusieurs autres projets à New York, dont la construction de 18 immeubles sur un site situé le long de l'Hudson River. « Mes affaires n'ont jamais été aussi florissantes », dit Trump en invitant les journalistes à jeter un coup d'oeil à l'énorme chantier, visible par la fenêtre.

Sur le site, Trump a déjà rêvé de construire « le plus haut gratte-ciel au monde ». Il y a un nom pour ce genre d'ambition.

Pierre Foglia est en vacances. Sa chronique reviendra le samedi 25 octobre.

Accès Laval s'engage à vendre la Société de transport

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À son tour, le candidat à la mairie et chef d'Accès Laval, Yves Gratton, a fait hier une promesse solennelle : s'il est élu, il vendra la Société de transport de Laval (STL).

Pour Accès Laval, cette nouvelle est une véritable bombe dans le domaine du transport en commun et la démocratie à Laval. À la blague, M. Gratton a même dit qu'il pourrait donner en prime aux acheteurs le Cosmodôme.

« La STL, explique M. Gratton, sera vendue lorsque les citoyens seront au pouvoir et qu'ils changeront l'ordre des choses. Ce n'est pas compliqué, on n'a pas les moyens de continuer à payer un service qui est très loin d'être à la hauteur de ce qu'on paie. Le Cosmodôme n'est rien à côté de ce qu'on verse pour garder la STL en vie, alors qu'elle est virtuellement en faillite. Si le Cosmodôme est une vague dans nos dépenses municipales, la STL est un véritable raz-de-marée.

« La STL est un vrai panier de crabes. Un club des amis du pouvoir qui n'ont même pas su rationaliser les opérations. Au contraire, les coûts de fonctionnement et les déficits augmentent à tous les ans. Je n'invente pas les chiffres, ils sont là, dans le rapport annuel de la Société. »

Avant de procéder à la vente de la STL, M. Gratton, qui vient selon les sondages au quatrième et dernier rang des candidats à la mairie, procédera à un référendum auprès de la population.

Les acheteurs pourraient bien être les employés actuels de la STL qui formeraient une coopérative ou encore, ajoute l'ancien président du conseil municipal sous l'administration Vaillancourt, d'autres groupes.

...pour l'automne, nos prix tombent !

Pour un automne tout en couleurs, Dumoulin vous a déniché des rabais des plus colorés...et ce, jusqu'à lundi, alors hâtez-vous !

Prenez avantage de notre financement...
Ne payez qu'au printemps 1998 !
sans intérêt!*
Informez-vous !

HITACHI
Performance exceptionnelle
Téléviseur-projecteur 50" avec image sur image
• Plus de 750 lignes de résolution
• Décodeur stéréo avec son surround
• Menu à l'écran facile en couleur
• Prises pour haut-parleurs surround
• Télécommande universelle illuminée
H50EX20B
RABAIS 300$
Rég.: 2699$
2399$

PIONEER L'art du divertissement
DVD VIDEO
Grande offre promotionnelle
2 films DVD GRATUITS !
valeur totale de 60$
Nouveauté !
Lecteur audio/vidéo numérique DC/DVD
• Plus de 2 heures de lecture vidéo sur la même face
• Piste audio en 8 langues, 32 sous-titres et 3 formats d'écrans
• Plus de 500 lignes de résolution • Ralentis et pauses parfaits
799$

Plus de 150 titres DVD en magasin
à partir de seulement 20.95 ch.

Nous avons presque tout pour du vrai cinéma-maison !
SONY
Ensemble cinéma-maison
DOLBY SURROUND PRO•LOGIC
5 enceintes surround et meuble de luxe Inclus!
PKG315
Ensemble complet avec 240 watts de puissance totale !
• Récepteur MA/MF stéréo avec décodeur «Pro-Logic»
• Lecteur audio numérique 5 disques
• Double platine cassette avec copie rapide
• Enceintes avants 3 voies
• Enceinte de centre et 2 enceintes arrières
• Télécommande audio/vidéo unifiée
RABAIS 400$
Rég.: 1299$
899$

2555747-M
agent autorisé Bell Mobilité
50 ANS 1948-1998
Dumoulin
Branché sur l'électronique et l'informatique
OUVERT LE DIMANCHE
Nous réparons tous les appareils en électronique... Ou presque !
*Aucun dépôt, aucun intérêt si le solde est acquitté avant le 12 avril 1998. Versements mensuels minimes requis. Sujet à l'approbation du crédit. Les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert 388-4777 (Sud de la Métropolitaine)
CENTRE VILLE MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent 288-7755 (Stationnement facile)
LAVAL 1599, Autoroute 440 O. 681-7770 (Sortie, boul. Industriel)
LONGUEUIL 2203, chemin Chambly 468-1993 (Près de Curé-Poirier)
TR-RIVIÈRES O. 5115, boul. Jean XXIII 693-4755
JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
SOREL 1815, Marie-Victorin 742-4511
SHERBROOKE 1112, du Conseil 565-3177 2222, King O. 566-0261
ST-JEAN 391, du Séminaire 348-9377
MONT-LAURIER 469, de la Madone 623-6083
VAL-D'OR 1817, 3e Avenue 824-3994
VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francs Sud 357-2208
ROUYN-NORANDA 463, Lanvière 764-6920
GRANBY 633, Dufferin 372-7732
CHÂTEAUGUAY 102, St-Jean-Baptiste 692-6769
STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste 427-2217
MAGOG 1739, Sherbrooke 843-6621
ST-RÉMI 101-B, Lachapelle 454-7161
DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph 474-2727
ST-HYACINTHE 2487, Avenue Ste-Anne 773-7353

ALCAN
présente le
SALON DE
L'ÉDUCATION
ET DE LA
FORMATION
Découvrez l'UNIVERS de l'éducation. Rencontrez plus de 200 exposants.
16 · 17 · 18 · 19 octobre 1997 Place Bonaventure - Montréal
L'éducation... (TOUT UN Bagage!)
2e ÉDITION
ALCAN · Éducation Québec · Vidéotron · Banque Nationale · Place Emploi-Jeunesse Carrefour Youth Employment Place
TVA · TÉLÉCITÉ · La Presse · CITÉ · CKOI
FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE • CÉGEPS • UNIVERSITÉS
FORMATION CONTINUE • PERFECTIONNEMENT • STAGES ET EMPLOIS

HEURES D'OUVERTURE		
Jeudi	16 octobre 1997	10h à 21h
Vendredi	17 octobre 1997	10h à 21h
Samedi	18 octobre 1997	10h à 21h
Dimanche	19 octobre 1997	10h à 18h

ADMISSION
Adultes 7$
Étudiants (avec carte) 4$

BENOIT & ROMERO
(514) 272-8885

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Ce type de véhicule avait connu ses heures de gloire en 1991 durant la guerre du Golfe, où l'armée américaine l'avait utilisé pour la première fois dans une opération d'envergure.

Un Hummer traverse le palais de justice de Granby

CHARLES GRANDMONT

Une puissante jeep de l'armée américaine a pris d'assaut le palais de justice de Granby tard jeudi soir et laissé derrière elle plusieurs milliers de dollars de dommages.

« Un individu au volant d'un Hummer est arrivé par le stationnement arrière du palais de justice, a défoncé la porte arrière vitrée, traversé le hall, défoncé la porte avant vitrée, descendu la dizaine de marches de l'escalier et a continué sur la rue Principale », a raconté le porte-parole de la Sûreté municipale de Granby, l'agent Daniel Dion.

Selon un témoin, le conducteur de la jeep aurait fait le tour du palais avant de prendre son élan dans le vaste stationnement et de foncer vers les portes vitrées.

L'individu, qui semblerait avoir des comptes à régler avec la justice, a poursuivi son chemin jusqu'au cimetière, où il a défoncé la clôture avant d'abandonner son véhicule et de prendre la fuite.

Le Hummer avait été volé 45 minutes plus tôt sur le terrain d'un concessionnaire de véhicules récréatifs de Saint-Césaire, à une vingtaine de kilomètres de Granby. Le véhicule avait été acheté en 1995 au coût de 145 000 $ et servait pour des excursions de chasse et pêche.

Ce type de véhicule avait connu ses heures de gloire en 1991 durant la guerre du Golfe, où l'armée américaine l'avait utilisé pour la première fois dans une opération d'envergure. L'année suivante, AM General mettait une version civile sur le marché.

Depuis, environ 2 500 Hummers sont vendus chaque année en Amérique du Nord, mais on n'en compte que 25 sur les routes du Québec actuellement, a indiqué Paul-André Gélinas, de chez John Scotti Automotive, le seul vendeur de Hummer au Québec.

Selon M. Gélinas, l'auteur du méfait avait entre les mains le véhicule idéal pour prendre d'assaut le palais de justice de Granby. « S'il avait voulu, il aurait pu faire pas mal plus de dommages parce que c'est pas *arrêtable*, a-t-il dit. Même s'il a une crevaison, il peut continuer à rouler parce qu'il y a un compresseur qui gonfle le pneu pendant que le moteur est en marche. »

La folle balade du Hummer à Granby n'a pas fait de blessé, car le palais de justice était désert vers 23 h 40 jeudi. Des ouvriers avaient presque complètement fait disparaître les traces du méfait hier vers midi.

Le Hummer a subi des dommages d'environ 40 000 $, selon son propriétaire, Jean-Denis Côté. Son passage à travers le palais de justice a arraché le porte-bagages sur le toit, brisé le pare-brise et sévèrement abîmé la carrosserie du toit et des ailes.

« C'est un fou qui a fait ça, mais un fou très habile, a constaté M. Côté. Mon Hummer avait les portes barrées et un système d'alarme, mais le gars a réussi à le voler sans même briser une vitre. »

M. Côté a déploré que la Sûreté du Québec n'ait pas tenté d'intercepter le véhicule dès que le vol a été signalé un peu avant 23 h. « Le système d'alarme de mon commerce s'est déclenché quand le gars a défoncé ma clôture avec le Hummer et j'ai appelé la SQ tout de suite, à 22 h 50. Je suis le seul à en avoir un dans la région et ça ne passe pas inaperçu sur la route. Si les policiers l'avaient ramassé à temps en faisant des barrages, les dommages auraient été minimes et l'argent de nos taxes ne servirait pas à réparer le palais de justice. »

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

La fête de l'Action de grâces est l'occasion, au cours de laquelle nous prenons le temps de remercier parents et amis pour leur appui et leur aide. C'est pourquoi, j'aimerais par la présente, offrir à tous nos clients fidèles mes sincères remerciements.

Pendant plus de 100 ans, Birks a joué un rôle très spécial lors des occasions les plus importantes comme les mariages, les fêtes, les anniversaires et les remises de diplômes. Notre présence a suivi la croissance de notre pays d'un océan à l'autre. Aujourd'hui, la fameuse boîte bleue de Birks est devenue non seulement le symbole d'une qualité durable, mais aussi celui de votre bon goût.

Nous nous engageons à continuer d'offrir à notre clientèle canadienne un service hors pair et une marchandise des plus distinctive. Notre but est de faire de toute occasion un moment vraiment mémorable.

Au nom de toute l'équipe chez Birks, permettez-moi encore une fois de vous remercier pour votre loyauté et de vous offrir mes meilleurs voeux pour une belle fin de semaine de l'Action de grâces.

Tom Andruskevich
Président et chef de la direction

duvets
oreillers housses de duvet coussins
nettoyage de duvets couturière disponible
aussi futons et accessoires
ungava
10, av. des Pins O., coin St-Laurent
287-9276 mardi - vendredi 11h - 18h
samedi 11h - 17h

loto-québec résultats

1re édition MILLIONNAIRES — 1 lot de 25 000 $

Tirage du 97-10-10 — 768B736
(numéros non décomposables)

97-09-12	305A058	97-09-26	171B273
97-09-13	431B068	97-09-27	417A267
97-09-14	879B490	97-09-28	368B394
97-09-15	826B132	97-09-29	217A193
97-09-16	790B924	97-09-30	504B538
97-09-17	398A890	97-10-01	587A511
97-09-18	546B212	97-10-02	407A101
97-09-19	891A915	97-10-03	444B785
97-09-20	651A359	97-10-04	224A497
97-09-21	296B012	97-10-05	379A475
97-09-22	495B952	97-10-06	573A821
97-09-23	440A739	97-10-07	540B695
97-09-24	546B484	97-10-08	690B238
97-09-25	325A416	97-10-09	398A364

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un lot de 25 000 $ chaque jour, du 12 sept. au 12 oct.

Ex-brancardier de Sainte-Justine coupable d'agression sexuelle

MARC THIBODEAU

Alain Dussault, un ex-brancardier de 45 ans de l'hôpital Sainte-Justine, vient d'être trouvé coupable de cinq chefs d'agression sexuelle sur des mineurs.

Le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, a conclu que les multiples stratégies développées par ce « conseiller en santé psycho-corporel » auto-déclaré, n'avaient qu'un but : amener des jeunes à se dévêtir afin de les agresser sexuellement.

Faisant écho à une recommandation de Me Marie-Chantale Doucet, substitut du procureur général au dossier, le juge a exceptionnellement exigé que Dussault, qui est demeuré libre tout au long de son procès, soit immédiatement détenu, même si sa sentence ne sera connue que le 29 octobre.

L'accusé, souligne le juge, attirait ses victimes en leur faisant croire qu'il avait certaines compétences d'infirmier, alors que ce n'était pas le cas.

Dussault avait notamment transformé pour ce faire une partie de son sous-sol, à Vaudreuil-Dorion, en fausse clinique, qui comprenait une kyrielle d'instruments, tel un stéthoscope, une table d'examen, des affiches de squelette humain, etc. Des objets « complètement inutiles à un profane » qui, indique le magistrat, ne visaient qu'à mettre les jeunes victimes en confiance.

L'ex-brancardier avait également élaboré un questionnaire exhaustif, comprenant deux cents questions, qui, laissait-il entendre, pourrait servir à Statistique Canada. Il s'en servait en fait, lit-on dans le jugement de huit pages, rendu le 2 octobre au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, afin d'amener les jeunes à aborder des questions sexuelles.

Dussault a mesuré les pénis et les testicules de mineurs sous prétexte de faire des échelles de croissance et a même fait, dans un cas, un toucher rectal à un jeune sous prétexte de vérifier des « anomalies potentielles ».

Des gestes qui, souligne le juge Mercier, étaient complètement inutiles sur le plan médical et qui constituent « hors de tout doute » des agressions sexuelles. « Le simple fait de déshabiller des enfants, provoquant gêne et malaise, et de terminer ces examens par des touchers aux fesses, au pénis, sans aucune espèce de valeur thérapeutique sous prétexte d'enquête statistique, est suffisant pour constituer le crime », lit-on.

Les jeunes, poursuit le magistrat, ont été victimes d'une relation basée sur « la tromperie, la ruse, la fraude, l'abus de confiance et une certaine crainte susceptible d'expliquer l'absence de résistance, la tolérance et le silence... »

Même le vocabulaire inventé par l'ex-brancardier, qui parlait par exemple de « pétrissage du corps » plutôt que de massage, ne visait qu'à camoufler plus encore ses véritables intentions, conclut le magistrat.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

FÉLICITE SES LAURÉATS

Lors de la cérémonie de remise des diplômes et des mentions d'honneur de la cohorte 1995-1997, soirée présidée par Mme Irène Cinq-Mars, vice-rectrice à l'enseignement de l'Université de Montréal, quatre-vingts étudiantes et étudiants ont reçu leur diplôme du Baccalauréat International et quatre-vingt-deux autres ont été honorés pour avoir terminé leur programme d'études collégiales avec grande ou très grande distinction. Le Collège tient à souligner l'excellence du dossier scolaire des meilleurs étudiants de chacun de ses programmes :

Arts et Lettres :
Pascale Mongeon, Martin Villeneuve, Agnès Dupuis.
Sciences humaines :
Rachel Laferrière, Frédérique Deniger, Anabelle Vanier-Clément.
Sciences de la nature :
Pierre-Hughes Verdier, Nha Uyen Nguyen Luu, François-Pierre Mongeon.
Programme conjoint Musique-Sciences humaines :
Valérie Leclair.
Programme intégré en Sciences, Lettres et Arts :
Amélie Fontaine, France Storm, Geneviève Lacharité-Blais.
Baccalauréat International en sciences humaines :
Alexandre Debs, Frédéric Laflamme, Alexandra Sicotte-Lévesque.
Baccalauréat International en sciences de la nature :
Dominic Desbiens, Marc-André Magalhaes-Grave, Martin St-Jean.

De plus, Alexandre Debs s'est vu décerner la médaille du Gouverneur général pour ses résultats scolaires exceptionnels et la qualité de son dossier d'activités parascolaires.

2556922a11 2556922

OUVERTURE

DÈS 9 OCT. À 10 AM

Entrez dans le nouveau monde

MEUBLES d'Yvon Basilières — Depuis 30 ans

Ébénisterie

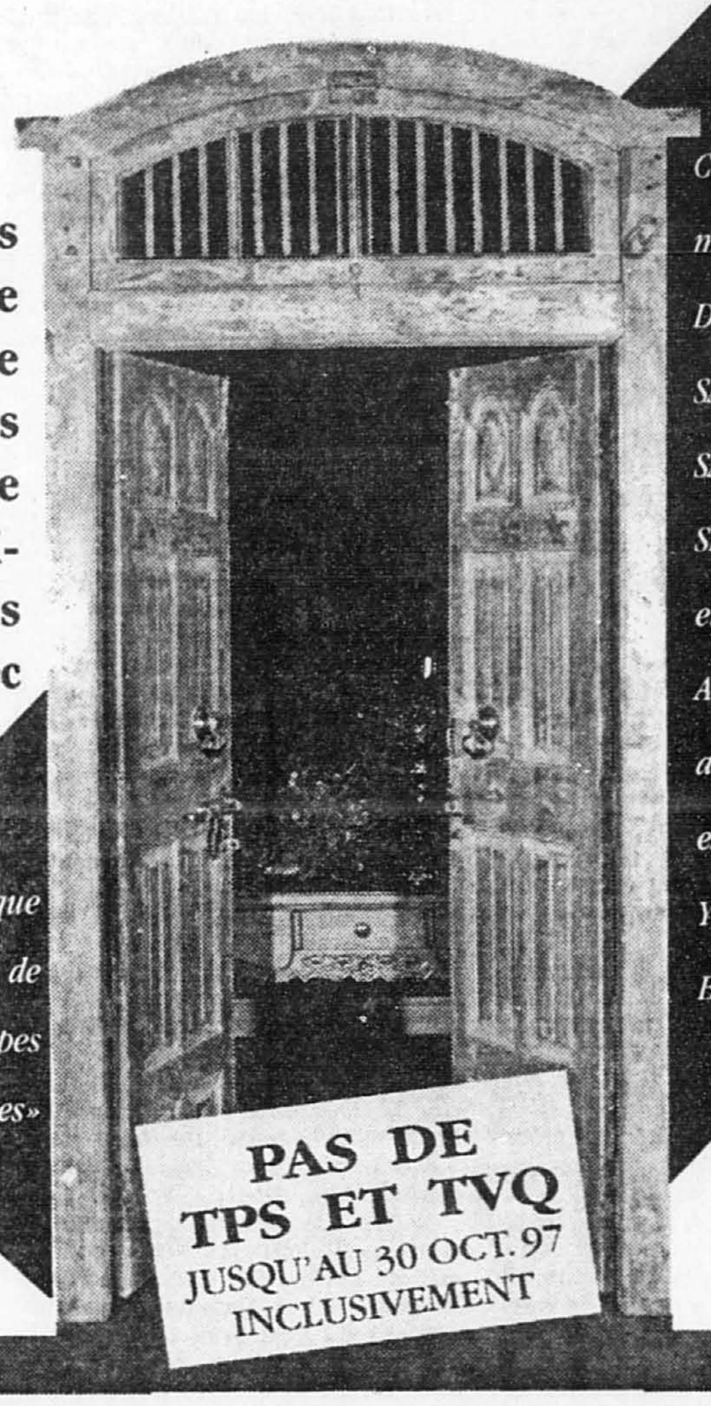

La plus grande surface de meubles d'époque et traditionnels au Québec

Choix de mobiliers DE CHAMBRE, SALLE À DÎNER, SALON SECRÉTAIRES et MEUBLES AUDIO-VIDÉO aux finis exclusifs à Yvon Basilières.

«Magnifique collection de lampes exclusives»

PAS DE TPS ET TVQ JUSQU'AU 30 OCT. 97 INCLUSIVEMENT

2556971

NOUVELLE SUCCURSALE

1850, boul. Le Corbusier Laval / Tél :(514) 680-1293

37 Boul. Ste-Rose / Ste-Rose Laval / Tél :(514) 628-8323

VOYAGEZ DANS L'ESPACE POUR 24 MOIS

WINDSTAR GL 1998

AVANTAGES LOCATION 24 mois

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE OBLIGATION FINANCIÈRE

- 4 fauteuils Capitaine
- Climatiseur
- 7 passagers

GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 357B :
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Volant réglable avec programmateur de vitesse
- Groupe d'équipements électriques
- Siège du conducteur basculant/coulissant
- Glaces unidirectionnelles

- Jantes en aluminium de 15 pouces
- Freins ABS aux 4 roues
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Groupe éclairage
- Tapis avant/arrière

269 $ par mois

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité location 24 mois
2 995 $	269 $
1 995 $	319 $

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

Ford FORD

VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Ford MERCURY LINCOLN

La police de quartier bouge : la phase II s'annonce, mais la phase I reste en rodage

ANDRÉ CÉDILOT

À la veille de mettre en place la deuxième phase de la police de quartier, la direction de la police de la CUM est toujours à peaufiner le fonctionnement de cette grosse machine appelée à révolutionner la sécurité publique.

« Il y a parfois du sable dans l'engrenage, c'est vrai, mais ce n'est pas catastrophique. Dans l'ensemble, on est satisfait », souligne l'assistant-directeur Serge Meloche, qui supervise la mise en place de ce nouveau modèle de police.

« On ne s'attendait pas à des miracles en partant. Des changements d'une telle ampleur, ça prend du temps à s'articuler. C'est le choix qu'on a fait : foncer dès le départ et faire les ajustements en cours de route. Et c'est ce qu'on fait », rappelle l'officier du SPCUM.

« Il y a parfois du sable dans l'engrenage, c'est vrai, mais ce n'est pas catastrophique. Dans l'ensemble, on est satisfait »

Les principales lacunes que la direction et le syndicat ont constatées sont le manque de cohésion et de communication entre les différentes unités du service ; entre les commandants et les superviseurs ; entre les agents des postes de quartier, les agents d'intervention et les enquêteurs.

« Souvent, il s'agit d'une mauvaise compréhension du travail de chacun. C'est parfois une question de structure, mais aussi d'attitude. C'est une nouvelle façon de travailler, et on va s'adapter », affirme M. Meloche. Il faudra, selon lui, de trois à cinq ans avant que tout baigne dans l'huile.

« Ça va beaucoup mieux depuis que les policiers travaillent dans des locaux permanents », poursuit M. Meloche, précisant que le poste de police de Westmount est le seul à avoir encore des installations temporaires. Des points de service restent aussi à aménager dans certains quartiers.

La situation n'est pas la même dans les 23 postes et les deux centres opérationnels installés dans l'Ouest de l'île et dans le Centre-Sud. En général, l'implantation des différents éléments de la police de quartier progresse plus vite dans les secteurs plus paisibles.

Par exemple, l'approche de résolution de problèmes est plus avancée dans les postes comme Beaconsfield et Pierrefonds, cependant que les projets d'actions communautaires sont davantage développés à Dollard-des-Ormeaux et Dorval.

Les Comités aviseurs des partenaires, pierres d'assise de la police de quartier, sont en place dans quelques postes seulement, notamment à Saint-Laurent, Lachine et Beaconsfield. Dans certains cas, les premières réunions avec les citoyens viennent tout juste d'avoir lieu. Des comités semblables devraient être créés dans tous les postes d'ici la fin de l'année.

À l'inverse, les problèmes les plus criants se retrouvent dans les secteurs à forte criminalité ou qui connaissent des activités particulières, tels le poste 18 (Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Petite-Bourgogne), le poste 22 (Centre-Sud) et le poste 23 (Hochelaga-Maisonneuve).

Le manque de personnel n'est pas étranger aux difficultés que connaît la police de quartier. Selon M. Meloche, l'effectif idéal est de 4157 policiers, alors qu'on en compte 3899. Il faudrait donc en embaucher 258 d'ici février afin que la deuxième phase, dans l'Est et le Nord, parte du bon pied. « Sinon on devra faire des choix déchirants », dit-il.

« Avec le syndicat, on révise continuellement les décisions qui ont été prises. Par exemple, il y a le poste 23 (Hochelaga-Maisonneuve) où l'on avait des difficultés. Après analyse, on a conclu qu'il fallait ajouter 10 policiers, et cela a été fait », indique M. Meloche.

Même chose du côté des enquêteurs dont l'interaction avec les patrouilleurs était déficiente. On a créé une équipe de détectives qui travaille la nuit et une autre qui s'occupe des dossiers exigeant des vérifications immédiates (entrevue avec un plaignant, arrestation d'un prévenu, etc.).

Aux prises avec des événements d'envergure durant tout l'été (Festival de jazz, Francofolies, etc.), le poste 21, qui dessert également le Vieux-Montréal, a pris un peu de retard dans ses programmes communautaires, ayant dû consacrer le gros de ses énergies à s'occuper des services d'ordre.

À la fin d'août, il est apparu que le budget des heures supplémentaires du poste 22, dans le Centre Sud, qui prévoyait 1323 heures pour toutes l'année, avait explosé pour atteindre 3673 heures, soit 278 % en trop, avec encore quatre mois à faire à l'année financière. « On s'est assis et on a déployé les effectifs autrement », a relaté M. Meloche.

Dans l'ensemble, au cours des dix premiers mois de l'année, les policiers ont effectué 6000 heures supplémentaires de plus qu'à pareille date l'an dernier. Cette enveloppe spéciale est passée de 157 000 à 163 000 heures, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 1996.

La réfection du système de traitement des appels afin de limiter les déplacements des policiers aux cas urgents donnera un nouvel élan à la police de quartier. « En répondant à moins d'appels, les patrouilleurs ont plus de temps pour régler les problèmes avec les citoyens », relate M. Meloche.

Jusqu'à maintenant, la direction a réussi à couper environ 30 000 appels seulement en invitant les citoyens à se rendre à un poste de police afin de rapporter un vol, par exemple. Les cas de fraude étaient aussi référés directement aux enquêteurs.

« C'est bien peu si l'on pense qu'il y a quelque 600 000 appels acheminés à la centrale 911 chaque année », indique l'officier supérieur de la police de la CUM. Une équipe d'analystes vient d'être constituée afin de faire un meilleur tri des appels. À compter du 19 octobre, un nouveau numéro de téléphone, le 280-2222, sera mis en service pour les appels non urgents.

Perquisition chez les Soeurs du Bon-Pasteur

Les soeurs ont fait de l'écoute électronique

YVES BOISVERT

La rocambolesque saga des Soeurs du Bon-Pasteur a connu un nouveau développement, cette semaine, avec une série de perquisitions, dont une à la maison mère des religieuses à Québec, soupçonnées d'avoir mis sous écoute électronique plusieurs professionnels.

L'agent Réal Ouellet de la Sûreté du Québec a confirmé hier à *La Presse* que « trois perquisitions, une à Québec et deux dans la région de Montréal » ont eu lieu « dans le cadre d'une enquête sur des allégations d'écoute électronique illégale ». Il n'a pas identifié les lieux.

Une plainte a été déposée à la SQ le 1er octobre et les perquisitions ont eu lieu au début de cette semaine. Toute l'affaire a éclaté au grand jour au palais de justice de Montréal, il y a deux semaines, dans la querelle qui oppose les soeurs au Marché Central métropolitain.

C'est que l'économe de la communauté, soeur Yvette Dicaire, a admis qu'un technicien d'une firme d'enquêteurs privés — Megaprobe — avait installé un dispositif d'écoute sur le téléphone du comptable des soeurs, le 4 juin 1996.

Ce comptable, M. Denis Schmouth, travaillait pour les soeurs et avait son bureau dans leur maison. Mais ces dernières étaient sur le point de rompre leur relation avec lui et leur avocat, Jean-Pierre Cantin.

Apparemment à la demande de leur nouvel avocat, Pierre Latraverse, Megaprobe est venue placer le téléphone de M. Schmouth sous écoute, et placer un micro dans une salle de conférence où Me Cantin allait discuter avec les soeurs.

Les relations professionnelles ont été rompues peu de temps après cet événement entre les soeurs, Me Cantin et M. Schmouth.

Soeur Dicaire a dit à la cour, il y a deux semaines, que les ordres donnés à Megaprobe venaient de Me Latraverse. Elle savait cependant de quoi il retournait quand le technicien est venu faire un tour, vers 21 h 30, pour installer ses outils électroniques à la maison mère.

Les soeurs demandent la mise en faillite du Marché central, dont le développement est présentement stoppé à cause des querelles financières qui l'entoure. Les soeurs, sur les conseils de M. Schmouth, ont d'abord prêté il y a cinq ans la somme de 4,2 millions au marché, qui devait leur remettre l'argent avec 630 000 $ d'intérêt deux mois et demi plus tard... un taux d'intérêt de 60 % sur une base annuelle !

Le prêt était une bonne affaire, concède soeur Dicaire, et les soeurs ont décidé d'investir davantage dans le projet — toujours sous un prête-nom. Pourquoi un prête-nom ? Parce que les demandes de charité pleuvent, « alors c'était une façon de se protéger contre l'envahissement ». Il est vrai aussi que le Vatican doit approuver les prêts commerciaux de plus de 1,5 million, et que le comptable craignait de plus que la communauté, qui ne paie pas d'impôt d'ordinaire, ne doive en payer en cas de profit.

Quoi qu'il en soit, les soeurs ont avancé des garanties par la suite dépassant les 80 millions. Elles demandent que le marché soit mis en faillite car, allèguent-elles, il ne remplit pas ses obligations.

Le juge Jean Guibault, de la Cour supérieure, a entendu l'affaire et doit rendre un jugement « dans les prochaines semaines ».

Automobiliste violent recherché

La police du Saint-Jérôme métropolitain est à la recherche d'un individu qui aurait volontairement heurté avec sa voiture une adolescente de 18 ans, vers 3 h 15 jeudi, alors qu'elle marchait à l'intersection des rues Fournier et Sainte-Marguerite, à Saint-Jérôme. Il semble que l'homme âgé de 35 ans environ, est descendu de son auto pour demander à la jeune fille si elle allait bien, puis il se serait mis à la frapper à coups de poing à la figure.

Il aurait par la suite traîné sa victime afin de la placer dans le coffre arrière de son véhicule. Il aurait tenté de le refermer, mais la jeune fille l'a empêché en sortant un pied. Un autre automobiliste a vu la scène et il a fait fuir l'agresseur. Celui-ci était au volant d'une Pontiac Bonneville de couleur blanche, quatre portes, des années 90.

Il a de l'acné au visage et une moustache bien taillée. Les enquêteurs aimeraient bien entrer en contact avec l'automobiliste qui a mis l'agresseur en fuite. Ils peuvent être joints au 432-3000.

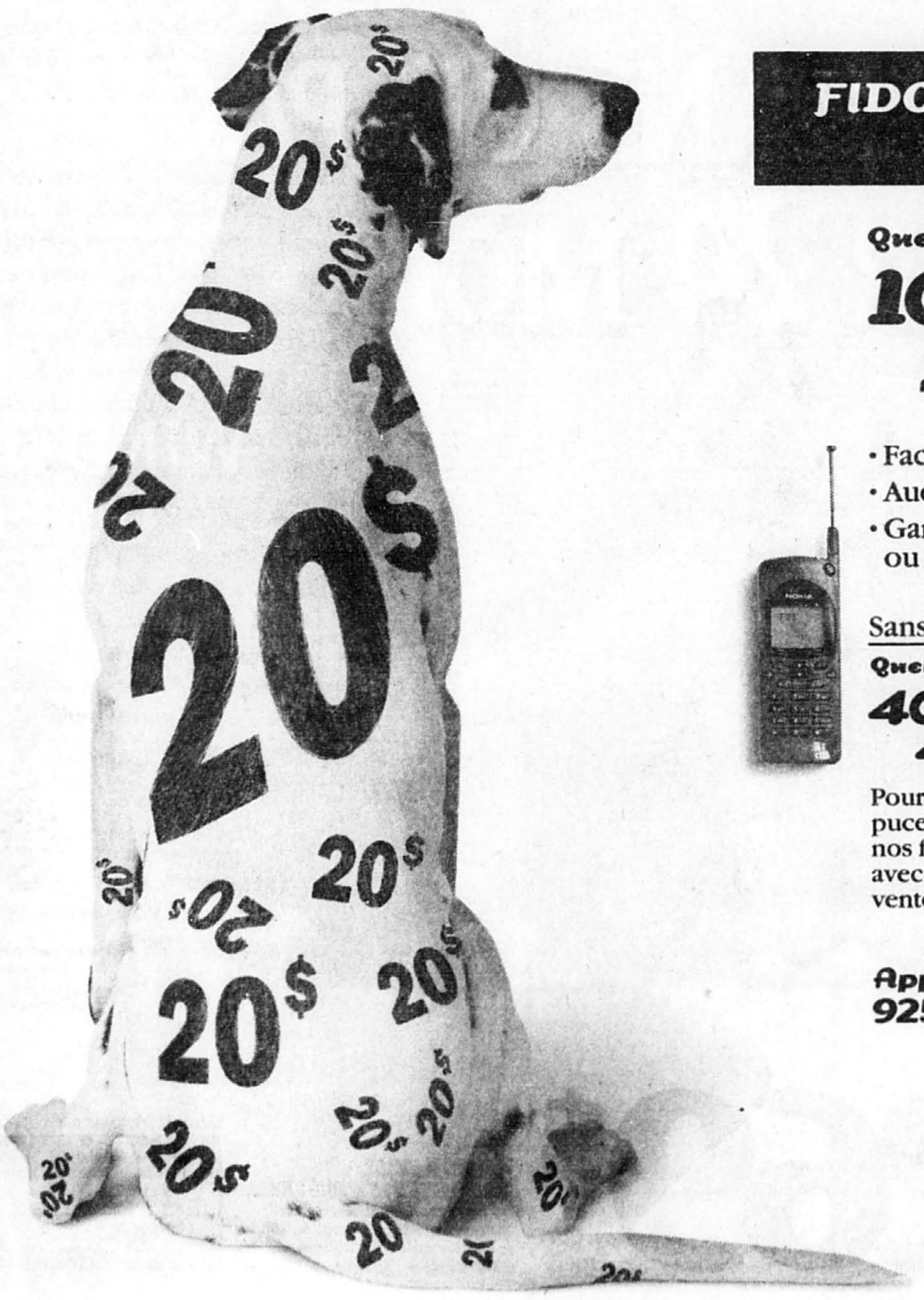

FIDO VOUS PRÉSENTE SON DERNIER-NÉ.

Quelle que soit l'heure
100 minutes
20 $ par mois

- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme
- Garantie de satisfaction de 30 jours ou argent remis

Sans oublier notre forfait 400/40.

Quelle que soit l'heure
400 minutes
40 $ par mois

Pour plus de détails sur les appareils Fido®, la carte à puce, le permis SCP, les Services personnalisés ainsi que nos frais d'interurbain et d'itinérance, communiquez avec notre Service à la clientèle ou passez au point de vente de votre choix.

Appelez-le par son nom :
925-FIDO
www.fido.ca

fido MC
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS fido
- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la grande région de Montréal :

AILES BUREAU EN GROS LA CABINE® TÉLÉPHONIQUE FUTURE SHOP

Les grands pollueurs paieront une « écotaxe » l'an prochain

La facture de la CUM augmentera progressivement jusqu'en 2001

MARTIN PELCHAT

Les 51 grandes entreprises qui rejettent le plus d'eaux polluées dans les égouts de la CUM rembourseront à partir de janvier le quart des six millions qu'il en coûte chaque année pour traiter ces rejets à la station d'épuration de Rivière-des-Prairies.

C'est en effet à partir de janvier 1998 que la CUM enverra ses premières factures aux pollueurs dans le cadre de la politique de tarification qu'elle s'est donnée en décembre 1996. La première « écotaxe » sur l'île de Montréal pourrait rapporter 1,6 million l'an prochain.

Le règlement 129 prévoit une progression de la tarification. Ces industriels devront assumer 50 % de la facture en 1999, 75 % en l'an 2000 et 100 % l'année suivante. La CUM doit en outre décider sous peu quand elle s'attaquera aux phases subséquentes de cette politique, qui toucheront les entreprises déversant moins de 200 000 mètres cubes d'eaux usées.

Selon Luc Lefebvre, surintendant à la connaissance du milieu pour la division de l'assainissement de l'eau et de l'air du Service de l'environnement de la CUM, on n'aura pas le choix de mettre en marche les phases subséquentes, ne serait-ce que par équité pour les plus grandes entreprises. Son service est pour sa part prêt à procéder dès 1998.

Les 51 industries visées par le règlement rejettent environ 6 % du volume d'eau traité par la Station d'épuration de la CUM. Le traitement de ces rejets coûte 6,1 millions annuellement. « C'est une subvention cachée faite à ces usines », résume M. Lefebvre. L'exploitation de la station et de ses deux intercepteurs coûte 42 millions par année à la CUM.

La CUM a entrepris en juillet le calcul et l'examen des rejets (matières en suspension et phosphore) des compagnies visées par la première phase. Cette campagne de « caractérisation » est payée par les compagnies. Des 1,6 million attendus l'an prochain, 200 000 $ proviendront de la facturation des coûts des techniciens affectés à la caractérisation et des analyses.

Au cours d'une séance publique de la Commission de l'environnement de la CUM, jeudi soir, M. Lefebvre a affirmé que les entreprises collaboraient très bien.

« De nombreuses usines sont à mettre en place, soit des programmes d'économie ou de recirculation de leur eau, soit des dispositifs pour leur permettre de réduire leur charge polluante », dit-il. Les redevances attendues pourraient d'ailleurs être moins élevées pour cette raison, mais le but visé par la CUM n'en sera pas moins atteint.

C'est ainsi qu'une compagnie comme Fleischmann's, qui fabrique de la levure à LaSalle, a comme projet de retourner au Saint-Laurent l'eau qu'elle en retire pour les besoins de son procédé. La seule pollution subie par cette eau est thermique, parce qu'elle ressort réchauffée ; mais, selon M. Lefebvre, l'impact de son retour au fleuve serait négligeable.

Plusieurs compagnies parmi les papetières, industries agro-alimentaires, brasseries et sociétés métallurgiques visées utilisent l'eau du fleuve ou du canal Lachine comme refroidissant et pourraient l'y retourner dans la mesure où elle ne subit pas de contamination.

Selon le président de la Commission de l'environnement de la CUM, Michel Leduc, maire de LaSalle, les compagnies collaborent parce qu'elles savent qu'une telle tarification existe à peu près partout ailleurs en Amérique. La CUM ne fait donc que rattraper son retard. « Quand je parle avec des gens de la brasserie Labatt, ils ne sont pas tombés sur le dos, parce qu'à Toronto, ils en payent déjà une galette », dit-il.

Selon des données de la CUM, il se consomme deux fois plus d'eau par personne et par jour dans l'île de Montréal que sur le territoire du grand Toronto.

Un Macintosh bien garni...

...avec un lot d'économies.

PowerMac 4400

Obtenez jusqu'à 1050$ de remises.*

PROMOTION SPECIALE
Powerbook 1400 cs

PowerPC 603e / 117 MHz
16 mo mémoire vive
1 go disque dur
8XCD Interne

CENTRE DE SOLUTIONS microserv
DORVAL 636-5127
950, chemin Herron
Concessionnaire autorisé

Cette promotion prend fin le 12 octobre 1997. *Voir les détails et les conditions en magasin. ©1995 Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées d'Apple

AVEC DOUZE MOIS GRATUITS, LES SOURIS DANSENT !

GRATUIT 12 MOIS ACCÈS D SUR INTERNET

www.desjardins.com

ACCÈSD sur Internet

Désormais, plus besoin d'attendre votre relevé de compte par courrier ou de consulter votre livret de caisse. Avec le service AccèsD-Internet de Desjardins, vous entrez dans l'ère du relevé de compte virtuel !

Vous voulez naviguer à votre guise sur tous vos comptes ? Profitez-en pendant que la vague déferle : 12 mois sans frais fixes pour l'ensemble de vos transactions, si vous vous inscrivez à AccèsD-Internet avec l'option « Relevé de compte ». Faites vite : tapez www.desjardins.com et cliquez sur l'icône AccèsD ou composez le 1 888 CAISSES, ou encore communiquez avec votre caisse.*

Faites toutes vos transactions sur Internet avec le service AccèsD de Desjardins. C'est simple, rapide, confidentiel et sécuritaire, une véritable caisse à la maison, un service de plus en plus populaire !

Avis aux internautes :

// cette offre est en vigueur @ du 17 septembre au 31 décembre 1997. faites vite /

Desjardins

** Vous ne déboursez que les frais habituels de 0,40 $ par paiement de facture.*

L'assassin de Chantal Brochu coupable de deux autres agressions

Robert Leblanc fait face à la désignation la plus grave qui soit, celle de « délinquant dangereux »

YVES BOISVERT

Robert Leblanc, le meurtrier de Chantal Brochu, a été déclaré coupable hier de deux agressions sexuelles commises à Montréal en 1991.

L'homme de 40 ans, condamné à perpétuité en février 1996 pour le meurtre sordide de cette jeune femme de 22 ans, près de l'Université de Montréal, en 1992, risque maintenant de se faire déclarer « délinquant dangereux ».

En plus du meurtre de 1992 et des deux agressions dont il vient d'être déclaré coupable, Leblanc a été reconnu coupable de trois autres agressions sexuelles commises à Sherbrooke en 1994. Il n'a pas encore reçu sa peine pour ces trois dossiers, où le ministère public entend faire sa demande de déclaration de délinquant dangereux. Une telle déclaration a pour effet d'entraîner une peine d'emprisonnement « indéterminée », la plus grave du Code criminel. Leblanc risquerait de ne plus pouvoir sortir de prison de sa vie.

Les deux agressions de Montréal, pour lesquelles Leblanc a été déclaré coupable hier par le juge Louis Legault, de la Cour du Québec, se sont produites le 12 septembre et le 1er octobre 1991. Dans un cas, Leblanc a entraîné derrière une butte de gazon une femme dans la trentaine qui allait travailler à 5 h 15 du matin. Il l'a violée et est parti en courant. Dans l'autre, il a commis des attouchement sur une femme de 29 ans qu'il a réussi à entraîner près d'une voie ferrée, dans l'est de Montréal, la nuit également. La femme a tellement crié et s'est tellement débattue qu'elle a attiré l'attention d'un homme qui promenait son chien. Leblanc l'a frappée plusieurs fois et est parti avec son sac à main sans réussir à la violer. Le passant a couru après Leblanc, sans le rattraper.

La difficulté reposait sur l'identification de Leblanc, que les deux femmes ont reconnu lorsque les médias ont parlé de lui en 1994, lors de son arrestation pour le meurtre de Chantal Brochu. Il n'avait laissé aucune trace.

Mais le juge Legault estime que l'identification des victimes est suffisamment solide, même pour la deuxième victime qui ne l'a vu que quatre à six secondes. La description qu'elles ont fait de leur agresseur avant de le voir colle bien à Leblanc.

Les plaidoiries au sujet de la peine à infliger à Leblanc auront lieu mardi dans cette affaire.

MAXI
trucs

Maxi V6 de 180 chevaux, boîte automatique à quatre rapports, poutrelles latérales de sécurité, freins antiblocage aux quatre roues, pneus de 15 pouces, deux sacs gonflables, porte droite coulissante avec verrouillage de sécurité pour les enfants, rétroviseurs et verrouillage central électriques, volant inclinable « Comfortilt », climatisation, radiocassette AM-FM stéréo avec haut-parleurs avant et arrière et maxi place pour sept passagers.

MINI
prix

229 $*/mois
LOCATION 24 MOIS
Transport et préparation inclus

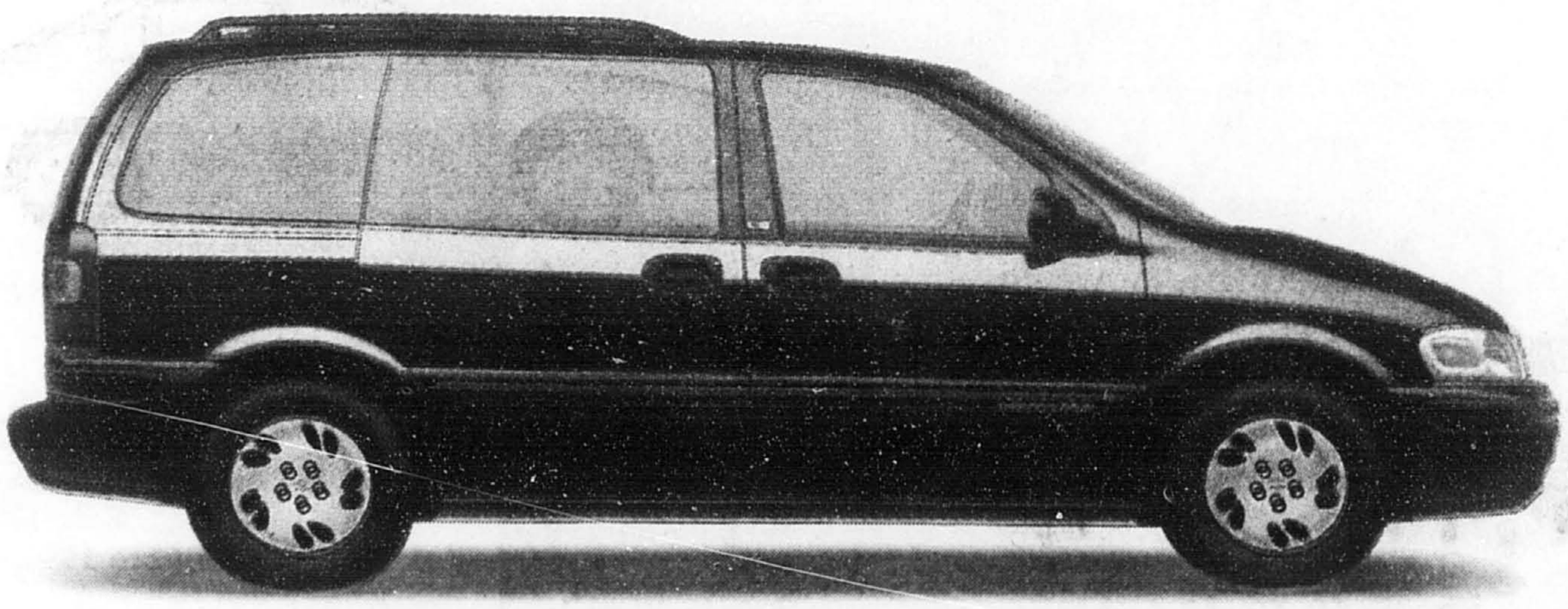

La Venture 1998 de Chevrolet
LA MAXI MINI VAN

En déficit de 94 000 $, la Ligue de taxi versait 74 000 $ à son chef

CHARLES GRANDMONT

La Ligue de taxi A11 de Montréal, mise sous tutelle jeudi matin par le ministre des Transports, Jacques Brassard, a affiché un déficit de 94 000 $ en 1996 en raison des « irrégularités » de gestion commises par son conseil d'administration, a indiqué hier le président de la ligue, Garbis Polosajian.

La tutrice nommée par Québec, Éliane Tousignant, n'a pas voulu commenter cette information. « Tout ce qui touche la Ligue, dont les états financiers, est confidentiel par ordre du ministre », s'est-elle bornée à déclarer.

Selon M. Polosajian, la Ligue devrait connaître un déficit similaire encore cette année, une situation qui justifie amplement selon lui la mise sous tutelle de son organisme.

« C'est moi-même qui ai porté plainte auprès de la Commission des transports et je suis bien content que le ministre ait réagi, même si par le fait même, je perds mon boulot en même temps que les autres administrateurs », a-t-il dit.

Depuis l'élection de décembre dernier qui avait porté M. Polosajian au pouvoir, ce dernier, ainsi que son vice-président, Pierre Girard-Merizier, était en guerre contre les autres membres du conseil.

« Quand je suis entré en poste, j'ai constaté beaucoup d'irrégularités, dont 183 000 $ de dépenses sans pièces justificatives, a-t-il affirmé. De plus, la Ligue est supposée être un organisme sans but lucratif, mais les dirigeants se payaient des salaires énormes en exagérant le temps supplémentaire à 23 $ de l'heure et en profitant de jetons de présence de 70 $. L'ancien président a même fait 74 000 $ l'an dernier. »

Selon M. Polosajian, les problèmes de la ligue viennent du fait que les sept administrateurs élus se votent eux-mêmes leur salaire. « Notre budget de l'an dernier était de 749 000 $ et environ 540 000 $ allaient pour payer les salaires, dont la moyenne était de 64 500 $ », a-t-il souligné.

Voulant donner l'exemple, M. Polosajian a baissé son salaire de base de 57 000 $ à 45 000 $ et a refusé de réclamer le paiement d'heures supplémentaire ou des frais de représentation. Le vice-président a réduit son salaire au même niveau, alors que son prédécesseur avait encaissé 68 000 $ l'an dernier.

La tutrice nommée par Québec a rencontré hier M. Polosajian pour se familiariser avec les dossiers de la ligue. Elle doit mener une enquête plus approfondie sur la gestion de l'organisme et faire rapport d'ici le mois de mars.

Pour l'instant, M. Polosajian, qui dit avoir été victime de menaces et de harcèlement parce qu'il voulait « faire du ménage », se contentera d'exploiter ses taxis, sans chercher à faire de vagues. « Je vais profiter de la tutelle pour me prendre un bon deux semaines de vacances dans les Caraïbes », a-t-il conclu.

MAXI
choix

Cavalier 4 portes 1998
188$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

Cavalier Z22 1998
188$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

Pick-up CK 1998
198$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

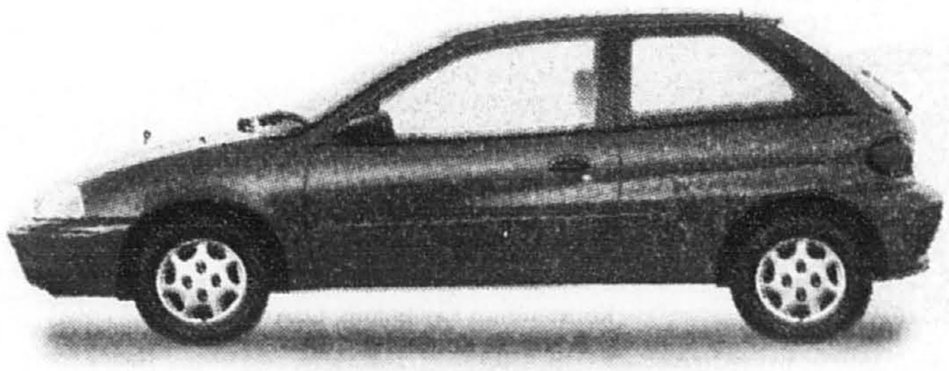

Metro 1998
168$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

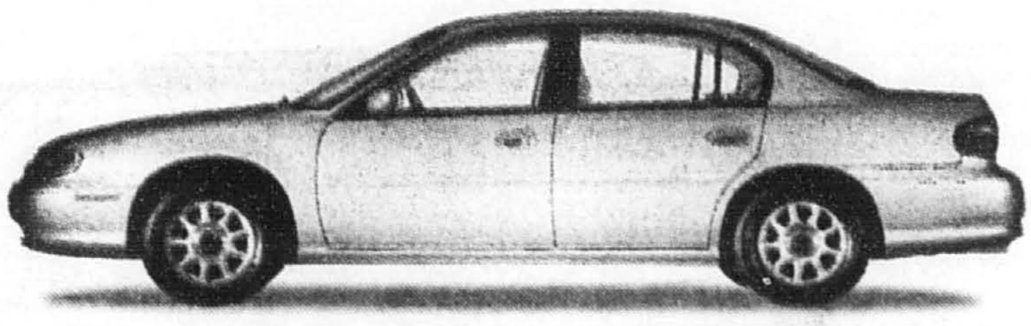

Malibu 1998
288$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

Blazer 1998
À partir de
298$*/mois
LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de : Cavalier Z22 et 4 portes : 2 286 $, Blazer : 3 312 $, Malibu : 1 911 $, Venture : 4 333 $, Metro : 1 623 $, Pick-up CK : 3 174 $. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de : Cavalier 2 et 4 portes, Venture, Metro, Pick-up CK : 300 $ et Blazer, Malibu : 350 $. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour Venture. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL[MD] sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. †††Banque TD et GM, titulaires de licence des marques. [MD]Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

FORMATION CONTINUE

Des sessions de perfectionnement de courte durée en fonction des enjeux de l'heure

PUBLICITÉ

LA PLANIFICATION ET LE PLACEMENT MÉDIAS FPU2
par Charles Choquette, président, Paul Martel
Le mardi 11 novembre, de 9 h à 17 h et le mercredi 12 novembre, de 9 h à 12 h
1 UFC - 425 $ (TPS et TVQ en sus)

LE MARKETING DIRECT : ÉLABORER UNE STRATÉGIE GAGNANTE FPU5
par Mark Morin, président, Stratégies Marketing Direct
Le mercredi 19 novembre, de 9 h à 17 h et le jeudi 20 novembre, de 9 h à 12 h
1 UFC - 425 $ (TPS et TVQ en sus)

LA CRÉATIVITÉ MÉDIA FPU3
par Robert Lord, conseiller senior marketing, TVA Ventes et marketing
Le mardi 9 décembre et le mercredi 10 décembre, de 9 h à 17 h
1,4 UFC - 595 $ (TPS et TVQ en sus)

RELATIONS PUBLIQUES

LES COMMUNICATIONS INTERNES POUR COMMUNIQUER LE CHANGEMENT FRP2
par Michel Lefebvre, directeur des communications et des affaires publiques, Société Ivanhoé
Le mardi 25 novembre, de 9 h à 17 h et le mercredi 26 novembre, de 9 h à 12 h
1 UFC - 425 $ (TPS et TVQ en sus)

LE MARKETING PR : UN OUTIL DE VENTE ET DE SÉDUCTION FRP6
par Richard Doin, président, Doin, Alexandre et Associés
Le jeudi 4 décembre, de 9 h à 17 h et le vendredi 5 décembre, de 9 h à 12 h
1 UFC - 425 $ (TPS et TVQ en sus)

COMMUNICATION

POUR UNE ARGUMENTATION ÉCRITE, LOGIQUE ET EFFICACE FCO3
par Diane Gousse, consultante et chargée de cours
Le mardi 2 décembre et le mercredi 3 décembre, de 9 h à 17 h
1,4 UFC - 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 10 % accordée pour inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité.

la faculté d'évoluer

RENSEIGNEMENTS
(514) 343-6090 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

2557905

La CUM évalue l'impact du transfert des vols sur la qualité de l'air à Dorval

MARTIN PELCHAT

La CUM a installé une nouvelle station de mesure de la pollution de l'air à l'aéroport de Dorval, afin d'évaluer l'impact du transfert des vols internationaux réguliers.

La station vient s'ajouter au réseau d'une quinzaine de stations d'échantillonnage du Service de l'environnement de la CUM. Elle a été installée en août, environ un mois avant le rapatriement des vols internationaux réguliers, indique Luc Lefebvre, surintendant des prélèvements et de la connaissance du milieu à la Division de l'assainissement de l'air et de l'eau.

« Je pense qu'il y a une préoccupation des citoyens, ajoute-t-il. Les vols internationaux, ce sont définitivement des émissions (monoxyde de carbone, hydrocarbures, oxyde d'azote, etc.) de plus. Ça amène aussi plus de circulation automobile. »

Reste cependant à voir si l'augmentation est significative. La CUM aimerait toutefois pouvoir compter sur une année de mesures avant de tirer des conclusions. Pour l'instant, la station demeurera sur place au moins jusqu'en décembre.

« On a demandé à Aéroports de Montréal (ADM) de subventionner le projet et ils ont accepté », dit M. Lefebvre. De septembre à décembre, il en coûtera environ 20 000 $. Les données enregistrées par la station de Dorval, située sur un terrain d'Environnement Canada, sont transmises automatiquement à la CUM.

En ce qui concerne le bruit, la CUM ne peut se prononcer puisque cela n'est pas de sa juridiction. M. Lefebvre admet toutefois que depuis le transfert des vols, le 15 septembre, le Service de l'environnement a constaté une augmentation notable du nombre de plaintes à ce sujet.

Des plaintes que la CUM doit donc référer à d'autres instances, en l'occurrence les municipalités, et si elles ne se sont pas dotées de règlements, au ministère de l'Environnement du Québec.

La CUM a cependant droit de regard sur l'eau et c'est pourquoi elle entend procéder à des tests sporadiques cet hiver à l'aéroport afin de mesurer la performance du centre de dégivrage qui y est présentement en chantier. Ce centre de 35 millions, qui doit être opérationnel à partir du premier décembre, doit récupérer 100 % du glycol, l'antigel utilisé pour le dégivrage des avions.

Sans l'intervention du Service de l'environnement de la CUM, ce centre n'aurait probablement pas été construit, estime M. Lefebvre. Il y a quelques années, la CUM avait procédé à des tests et constaté que l'antigel n'était récupéré qu'en infimes quantités et contaminait le ruisseau Bouchard. Transports Canada avait à l'époque été avisé que l'aéroport contrevenait au règlement 87 de la CUM.

Le président de la Commission de l'environnement de la CUM, Michel Leduc, avait même qualifié Dorval d'un des plus grands polluers de la région. Des discussions ont par la suite amené ADM à convaincre les transporteurs aériens, qui financeront eux-mêmes le nouveau centre de dégivrage.

Un comité pour analyser le projet Cavendish

GILLES GAUTHIER

Les villes impliquées dans le dossier du désenclavement des terrains de l'Hippodrome ont convenu hier de former un comité qui analysera « rapidement » les aspects financiers et techniques, dont l'impact sur la circulation dans ce secteur, du projet du boulevard Cavendish.

Le maire de Côte-Saint-Luc, Bernard Lang, carrément opposé à l'idée de relier les deux tronçons existants de ce boulevard, avait accepté de rencontrer hier ses homologues de Montréal, Pierre Bourque, et de Mont-Royal, Harry Schwartz, à l'hôtel de ville de la métropole, pour discuter du projet.

Le maire de la quatrième municipalité impliquée dans le désenclavement, Bernard Paquet de Saint-Laurent, n'assistait pas à la réunion en raison d'autres occupations, mais il a rappelé aux médias ses exigences : la réalisation du projet Cavendish-Cavendish est une condition sine qua non pour qu'il donne son accord aux autres éléments du désenclavement, notamment la réalisation du lien Cavendish-Royalmount.

Le ministre responsable du dossier de la vente de l'Hippodrome, Bernard Landry, avait, dans une lettre écrite à M. Bourque le 21 juillet dernier, exigé que les villes touchées par le projet Cavendish-Cavendish soumettent une proposition au gouvernement. Il promettait également que Québec paierait la moitié des coûts.

M. Paquet a rappelé que le conseil municipal de Côte-Saint-Luc a adopté une résolution réitérant son opposition à ce projet. Cette ville craint une augmentation importante de la circulation sur son territoire. Saint-Laurent souhaite sa réalisation parce qu'elle permettra de décongestionner le rond-point Décarie.

Le comité exécutif de la Ville de Montréal n'a pas encore approuvé la vente de l'ancien Blue Bonnets. Il a posé ses conditions, dont le désenclavement et ses modalités constituent des éléments majeurs, dans une résolution adoptée le 5 septembre dernier.

335 nouveaux CGA

CES PROFESSIONNELS RECEVRONT LEUR PERMIS, LE SAMEDI 11 OCTOBRE AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC.

Ce grand événement se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Richard Moisan, CGA, vice-président finances pour Les Aciers Canam.

MM. Michel Guindon, FCGA, président de l'Ordre des CGA et Eric Bartlett, FCGA, président de CGA-Canada accueilleront officiellement les nouveaux membres.

FÉLICITATIONS ET BIENVENUE À TOUS NOS NOUVEAUX EXPERTS-COMPTABLES EN PERFORMANCE FINANCIÈRE

Abitibi-Témiscamingue
Ginette Benoit, CGA
Nathalie Bussière, CGA
Danielle Ferron, CGA
Marie-Claude Lemire, CGA

Bas St-Laurent Gaspésie Côte-Nord
Nadine Bourget, CGA
Jean-Marc Bourque, CGA
Edith D'Amours, CGA
Marius Doiron, CGA
Eric Guénette, CGA
Annie Lafontaine, CGA
Johanne Ouellet, CGA
Stéphane Raymond, CGA

Chaudière/ Appalaches
Hélène Asselin, CGA
Renaud Beaulieu, CGA
Suzanne Belley, CGA
Lynda Busque, CGA
Barbara Carrier, CGA
Johanne Couture, CGA
Micheline Fugère, CGA
France Gauthier, CGA
Claude Guimont, CGA
Chantal Lambert, CGA
Sylvie Marcoux, CGA
Josée Morin, CGA
Réjean Morin, CGA
Marie-Lise Paquet, CGA
Annie Quirion, CGA
Marie-Josée Roy, CGA
Michel Thibault, CGA
Michèle Turgeon, CGA

Estrie
Julie Dubé, CGA
Paula Galvin, CGA
Le Chau Ha, CGA
Hélène Richard, CGA

Lanaudière
Alain Aubé, CGA
Sonia Beaudoin, CGA
Annick Chevrette, CGA
Jacques Collin, CGA
Lyne Côté, CGA
Louise Cousin, CGA
Linda Drainville, CGA
Caroline Dupras, CGA
Jacques England, CGA
Céline Hétu, CGA
Lorraine Lanthier, CGA
Chantal Vignola, CGA

Laurentides
Johanne Bélec, CGA
Lucie Bouthillier, CGA
Annie Breton, CGA
Ginette Chalifoux, CGA
Michel Cloutier, CGA
Josée Darveau, CGA
Yvon Drouin, CGA
Ginette Giroux, CGA
Somania Khy, CGA
Sylvain Lachaine, CGA
Steve Lefebvre, CGA
Alain Lehoux, CGA
Jocelyne Marchand, CGA
André Marion, CGA
Mario Meloche, CGA
Sylvain Ouimet, CGA
Isabelle Roux, CGA

Laval
Annie Bergeron, CGA
Chantal Blanchette, CGA
Dominique Bossé, CGA
Caroline Brodeur, CGA
Yann Citté, CGA
Nicola Colarusso, CGA
Nancy Cournoyer, CGA
Réjeanne Desrosiers, CGA
Josée Gadoury, CGA
Raffaele Gaudio, CGA
George Gregory, CGA
Mina Ianniello, CGA
Diane Lafontaine, CGA
Michel Lamoureux, CGA
Stéphane Lanthier, CGA
Hélène Ouimet, CGA
Giuseppina Patrinostro, CGA
Éric Piché, CGA
Marie France Potvin, CGA
Isabelle Provost, CGA
Teresa Santella, CGA
Cathy Taillefer, CGA
Anna Verrelli, CGA
Helen Vorias, CGA

Mauricie/ Bois-Francs
Chantal Bayette, CGA
Julie Bourque, CGA
Michel Cayouette, CGA
Jocelyn Fleurent, CGA
Josée Laflamme, CGA
Sylvain Laforme, CGA
Dolorès Leclerc, CGA
Nancy Nadeau, CGA
Ann Paquin, CGA
Philippe Poirier, CGA
Chantal Proulx, CGA
Nancy Provencher, CGA
Danielle Saindon, CGA
Guylaine Simoneau, CGA
Sophie Thibodeau, CGA

Montérégie
Eric Audet, CGA
Gaétan Bélanger, CGA
Micheline Blouin, CGA
François Cormier, CGA
Bobby T. Darbhanga, CGA
Nathalie Darsigny, CGA
François Day, CGA
Caroline des Rivières, CGA
François Desharnais, CGA
Denis Dompierre, CGA
Patrick Dufort, CGA
Johanne Dufresne, CGA
Andrée Falardeau, CGA
Marie-Anik Filiatrault, CGA
Ginette Fluet, CGA
Sandra Frigon, CGA
Céline Gagnier, CGA
David Gardner, CGA
Robert Gélinas, CGA
Marc Girard, CGA
Marie-Claude Gravel, CGA
Glenn D. Hamilton-Browne, CGA
Jocelyn Héon, CGA
Isabelle Jannelle, CGA
Paule Jolicoeur, CGA
Jean-François Kirouac, CGA
Serge Labelle, CGA
Virginie LaBrèque, CGA
Bruno Lacasse, CGA
Sylvie Lacommande, CGA
Hélène Nathalie Lamontagne, CGA
Sylvie Lanctôt, CGA
Robert Lauzier, CGA
Claude Laverdure, CGA
Michel Lawton, CGA
Jeanne Lebrun, CGA
Annie Lecomte, CGA
Diane Légaré, CGA
Antonietta Lembo, CGA
Hélène Léonard, CGA
Bruno Lévesque, CGA
Nathalie Liboiron, CGA
Moniroth Lim, CGA
Steven Maki, CGA
Sylvie Martel, CGA
Edith Ménard, CGA
Line Mercier, CGA
Diane Nadeau, CGA
Patrick Nadeau, CGA
Christine Nieuwenhof, CGA
Martine Paquin, CGA
Gilles Paré, CGA
Alain Picard, CGA
Chantal Prud'Homme, CGA
Nicole Robitaille, CGA
Josée Sabourin, CGA
Gerhard Schmid, CGA
Myriam Théberge, CGA
Marc Théorêt, CGA
Daniel Tousignant, CGA
Nhu-Mai Trieu Thi, CGA
Dany Vignola, CGA
Isabelle Vincent, CGA

Montréal
Vincenza Adamo, CGA
Annie Baillargeon, CGA
Lorraine Balleine, CGA
Sophie Beaudoin, CGA
Khalid Belkhou, CGA
Adry'n Bériault, CGA
Maryse Bernier, CGA
Caterina Bilotta, CGA
Irene Bitharas, CGA
Francis Boisvert, CGA
Céline Bouchard, CGA
Michael Bouchard, CGA
Amgad Kamel Boulos, CGA
Saad Bourkadi, CGA
Chantal Bourque, CGA
Robert Burla, CGA
Danila Carlisi, CGA
Raymond Carter, CGA
Joyce Chan, CGA
Magalie Chaperon, CGA
Johanne Chayer, CGA
Kam Kwok Cheung, CGA
Annie Cloutier, CGA
Francine Crôteau, CGA
Bernard Dansereau, CGA
Roger Daoud, CGA
Nadia Deschênes, CGA
Luc Deslauriers, CGA
Mary Diaco, CGA
Patrick Dion, CGA
Nadine Diotte, CGA
Valérie Dorval, CGA
Maria Fabrizio, CGA
Howard Freedman, CGA
Nathalie Frigon, CGA
Concetta Gaudio, CGA
Sophie Gauthier, CGA
Rosemary Ghaly, CGA
Robert Giguère, CGA
Jo-Ann Gill, CGA
Louise Gingras, CGA
Antonio Girardi, CGA
Carole Goupil, CGA
Jean Grimard, CGA
Lisa Hays, CGA
Pierre Hétu, CGA
John Iacino, CGA
Sandro Ianni, CGA
Konstantinos Kallianiotis, CGA
Evangelia Koutoulas, CGA
Caroline Kozah, CGA
Antonietta Laccone, CGA
Line Lachapelle, CGA
Diane Lajoie, CGA
Rudy Laurent, CGA
Denis Lefebvre, CGA
Sophie Lefebvre, CGA
David Legault, CGA
Johanne Longtin, CGA
Thi Ngoc Bich Luong, CGA
David Mallouh, CGA
Gioconda Lucia Mancini, CGA
Giovanna Mandato, CGA
Cristina Masella, CGA
Catherine Mc Carthy, CGA
Christine Mc Carthy, CGA
Emilio Minotti, CGA
Fannie Mitronikas, CGA
Patrizia Molino, CGA
Antonio Montanaro, CGA
Mary Morcos, CGA
Raymond Morissette, CGA
Grace Nasseh, CGA
Dat Luu Nguyen, CGA
Denis Roland Onambele, CGA
Diane Ouellet, CGA
Chantal Ouellette, CGA
Antonio Palermo, CGA
Phil Papadantonakis, CGA
Nathalie Patenaude, CGA
Daniel Plante, CGA
Sylvie Proulx, CGA
Marie Laurence Razafimbahoaka, CGA
Marie Riverin, CGA
Johanne Rivest, CGA
Jacqueline Roch, CGA
Ari Roter, CGA
Kimberly Ryan, CGA
Tony Scaringi, CGA
Rhonda Schanfield, CGA
Roderick Lloyd Scott, CGA
Mark Sellors, CGA
Kwok Fai Som, CGA
Ann-Sophie Spooner, CGA
Edith Springuel, CGA
Tamara Spurmanis, CGA
Lynda Stewart, CGA
Giuseppina Strazza, CGA
Susie Tam, CGA
Denise Tétreault, CGA
Mario Théoret, CGA
Roderick Thorpe, CGA
Jean-François Thuot, CGA
Robert Toporowski, CGA
Vicky Trachy, CGA
Duc Mai Anh Tran, CGA
Sophie Tremblay, CGA
Alexandra Tzaka, CGA
Thomas Vadnay, CGA
Thomas Viele, CGA
Maria Vincelli, CGA
Giovanna Vinci, CGA
Thi Bich Ha Vu, CGA
Xiaoming Wan, CGA
Walter Woo, CGA
Doreen Zaky, CGA

Outaouais
Guy Arseneau, CGA
Marie-Josée Beaumont, CGA
Pascal Bégin, CGA
Robert Binette, CGA
Christophe Borbola, CGA
Marquis Cadieux, CGA
Claudine Charron, CGA
Isabelle Côté, CGA
Chantale Cousineau, CGA
Khalid Fizazi, CGA
Nancy Fraser, CGA
Pascal Gagnon, CGA
Stéphane Jacques, CGA
Marc Lafleur, CGA
Anik Lapointe, CGA
Joanne Lauzon, CGA
François Lefebvre, CGA
Luc Legault, CGA
Carole Loiselle, CGA
Sandra Manseau, CGA
Eric Ménard, CGA
Nathalie Normand, CGA
Alda Pacheco, CGA
Brigitte Patry, CGA
Jocelyn Patry, CGA
André Plouffe, CGA
Josée Racine, CGA
Michelle Savard, CGA

Québec
Normand Bélanger, CGA
France Blouin, CGA
Martin Chapados, CGA
Denise Charland, CGA
Denis Corriveau, CGA
Karina de Champlain, CGA
Josée Demers, CGA
Hélène Doré, CGA
Mario Ferland, CGA
Michel Fontaine, CGA
Daniel Gallant, CGA
Johanne Gauthier, CGA
Luc Lavoie, CGA
Dominic Pilote, CGA
Guy Rousseau, CGA
Annie Trudel, CGA
Sylvie Vachon, CGA

Saguenay Lac-St-Jean
Louise Bergeron, CGA
Nathalie Bouchard, CGA
Nancy Charette, CGA
Michèle Côté, CGA
Mario Doré, CGA
Bruno Girard, CGA
Julie Michaud, CGA
Donate Potvin, CGA
Cécile Ricard, CGA

CGA
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

2558329

la Baie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!

NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 50%

19$ UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord.: 40 $

Notre service 4 étoiles :
une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

69$ 6 pièces et un vestibule
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord.: 93 $

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.

79$ Nettoyage de meubles
Canapé et 2 fauteuils
nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION
139$ maison au complet*
Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

2557705

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H À 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420 Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville . . . . (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution™. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce.Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. *Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. **Les offres expirent le 18 octobre 1997.**

la Baie

Gonflez-vous de plaisir!

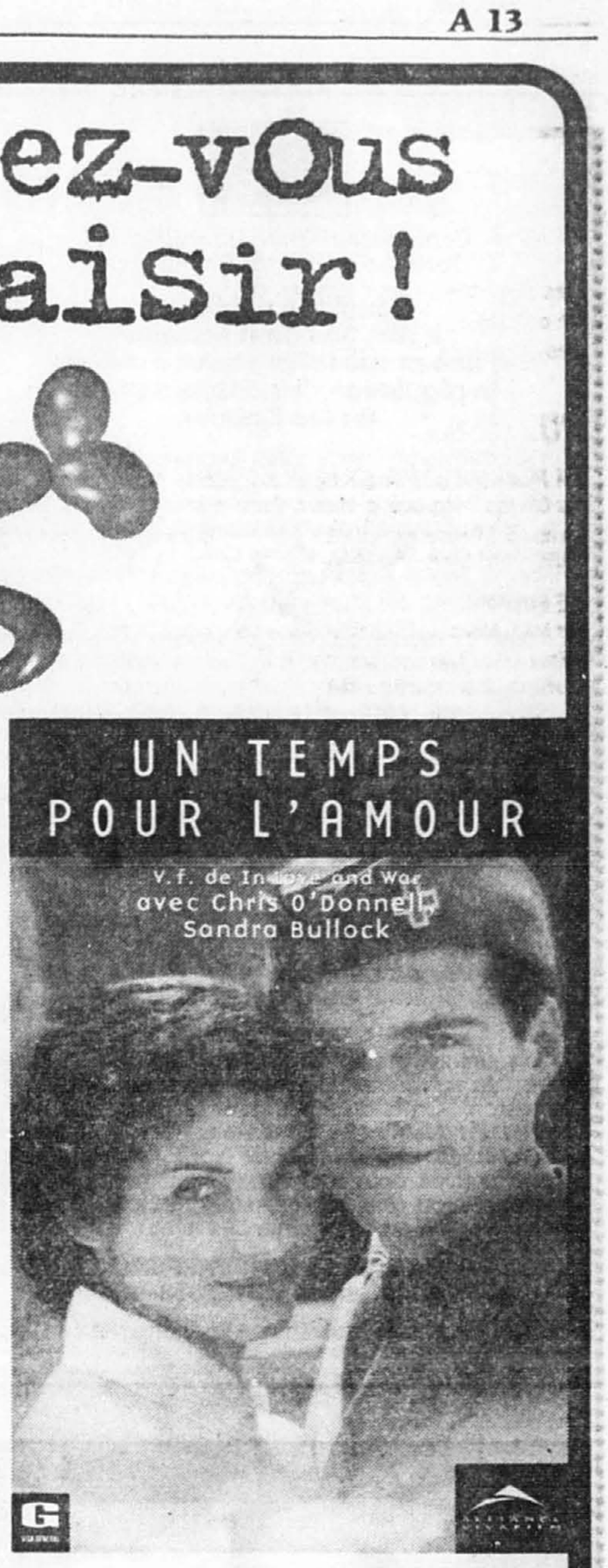

le mercredi, 15 octobre
pour seulement 1$+Tx

Pour commander votre film, syntonisez le Câble 6, appuyez sur la touche F4 de votre télécommande Vidéoway, suivez les instructions et préparez-vous à en voir de toutes les couleurs !

canal INDIGO exclusivement sur videoway

Pour vous abonner à Vidéoway, communiquez avec votre câblodistributeur.
Vidéotron : 281-1711 ou 1 800 361-9350

L'APA déclare : « La solution la moins chère à long terme est d'acheter un véhicule et de le conserver le plus longtemps possible. »

La Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal (CCAM), quant à elle, déclare que la location à long terme ne s'adresse pas à tout le monde. En effet, la location à long terme s'adresse à :

- ceux dont le kilométrage annuel est plus élevé que la moyenne (24 000 km);
- ceux qui désirent ne pas conserver leur véhicule pour une longue période;
- ceux qui préfèrent changer de véhicule plus régulièrement, à tous les 2, 3 ou 4 ans.

Dans ces seuls cas, la location à long terme est un choix judicieux. Dans les autres cas, nous vous déconseillons de louer à long terme. Il faut également savoir que le véhicule loué doit être remis au concessionnaire à la fin de la période pour conserver les avantages de la location.

L'APA déclare : « Versez le comptant le plus petit possible. »

La CCAM déclare que le versement du comptant relève d'une décision personnelle. Plus le comptant est élevé, moins le versement mensuel le sera.

L'APA déclare : « Choisissez un bail dont la valeur résiduelle est garantie par le manufacturier. »

La CCAM déclare qu'un consommateur devrait toujours signer un contrat de location dont la valeur résiduelle est garantie par le manufacturier. D'ailleurs, dans la plupart des cas, les contrats de location offerts par les concessionnaires sont des contrats ayant une valeur résiduelle garantie par le manufacturier.

L'APA déclare : « Magasinez un bail avec un faible taux d'intérêt. »

La CCAM déclare qu'il est toujours judicieux de vérifier les aubaines offertes régulièrement par les manufacturiers et les concessionnaires pour l'achat ou la location d'un véhicule.

LES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL RÉPONDENT À L'APA

L'APA déclare : « Ne signez jamais une offre d'achat avant de connaître les coûts totaux de la location. »

Le principe de la location à long terme peut sembler difficile à comprendre. Dans cet esprit, les concessionnaires et les manufacturiers d'automobiles ont introduit un contrat de location à long terme plus transparent, qui divulgue notamment le prix de vente du véhicule, le taux d'intérêt et la valeur résiduelle à la fin du bail. Si vous décidez de louer à long terme, assurez-vous que le contrat qu'on vous fera signer sera transparent et contiendra les informations auxquelles vous avez droit.

Au cours des derniers jours, nous avons été traités de gens d'affaires qui ne disaient pas toute la vérité et qui mentaient à leur clientèle. Nous nous objectons fortement à ces affirmations.

Nous mettons en doute la validité scientifique et la fiabilité de l'enquête menée par l'APA puisque seulement 51 concessionnaires ont été visités à la grandeur du Canada sur un total de 3 800. Cet échantillonnage donne une marge d'erreur très élevée de 13,7 % ce qui est trop faible et statistiquement non valable.

Si vous avez des questions relativement à la location à long terme, nous espérons que vous n'hésiterez pas à appeler votre concessionnaire d'automobiles membre de notre corporation.

Gilles Richard, président de la Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal.

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES de Montréal inc.

Commission Mixte Internationale
International Joint Commission

Réunions publiques à des fins de discussion d'une proposition visant à raffiner la régulation des débits sortants du lac Ontario.

La Commission mixte internationale cherche à recueillir les commentaires du public sur un projet de plan de régulation des débits sortants du lac Ontario, qui apporterait des ajustements mineurs à la régulation des niveaux d'eau dans le lac et en aval dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières (Québec).

Le plan de régulation proposé repose sur plus de 30 ans d'expérience du plan actuel, le Plan 1958-D, et comporte nombre des écarts par rapport à ce plan 1958-D qui sont actuellement faits pour tenir compte des diverses conditions d'approvisionnement en eau.

La Commission et son Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent vous invitent à prendre connaissance du nouveau plan et à faire vos commentaires lors de la réunion publique qui se tiendra :

le 16 octobre 1997, de 19 h à 21 h 30

**Centre communautaire Sarto Desnoyers
1335, Chemin Bord du lac (Lakeshore Dr.)
Dorval (Québec)**

Des réunions publiques auront également lieu dans les villes suivantes : Burlington, Ontario (9 octobre), Kingston, Ontario (29 octobre), Brockport, New York (12 novembre), Sodus Point, New York (13 novembre) et Massena, New York (14 novembre). Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires ou une copie du rapport concernant le nouveau plan en communiquant avec :

**Ed Eryuziu : (613) 990-5617
John Kangas : (312) 353-4333**

ou à l'adresse suivante de notre site Web : www.islrbc.org/

2557134

Le porc en Cour Suprême ?

Des producteurs de Lanaudière sont inquiets

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les producteurs de porcs de la région de Lanaudière et les travailleurs qui gagnent leur vie grâce à cette industrie à Saint-Esprit sont de nouveau très inquiets. Et pour ne pas perdre ce qu'ils ont acquis il y a moins d'un an, ils sont prêts à se rendre devant la Cour suprême.

Ils ont appris en effet que la Fédération des producteurs de porcs du Québec affiliée à l'UPA a récemment signifié son intention de faire diminuer le niveau d'abattage actuel de 5203 porcs / semaine à un volume de 600 porcs / semaine.

Si la Fédération obtient ce qu'elle désire, cela signifie, explique la mairesse de Saint-Esprit et productrice de porcs, Danielle Allard, une nouvelle fermeture de l'abattoir situé dans sa municipalité, ce qui entraînerait également la perte de 150 emplois.

« La Fédération, explique Mme Allard, veut agir de la sorte même si la Régie des marchés agricoles a rendu une décision arbitrale qui a permis par la suite des investissements de cinq millions de dollars et la réouverture de l'abattoir par le Groupe Brochu. »

Pour elle et ses collègues, c'est un signal d'alarme pour la population de Lanaudière. « Jamais, reprend-elle, nous ne permettrons une deuxième fermeture de notre abattoir et s'il faut bloquer à nouveau la route 125 ou organiser une manifestation devant le parlement, nous le ferons. Pourquoi cet entêtement de la Fédération et de l'UPA contre Saint-Esprit et les producteurs de porcs de Lanaudière ? Je vais suivre de près les agissements de la Fédération et il n'est aucunement question de tolérer aucune tentative visant à réduire le volume d'abattage de porcs, car les propriétaires de l'abattoir nous ont avisés qu'il serait impossible de maintenir les opérations advenant une baisse. »

25$ RABAIS INSTANTANÉ SUR UN JEU D'ALPIN (FAITES VITE !)

1. 25 $ de rabais sur un jeu de 4 pneus
2. Garanti pendant 4 hivers*
3. Garantie de remorquage gratuit*
4. Garantie de satisfaction de 30 jours*
5. Semelle auto-renouvelante (lamelles en Y) offrant une performance exceptionnelle par temps de neige, glace, pluie et gadoue.

REMORQUAGE Gratuit

Semelle neuve

Après 4 hivers
Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour garder leur mordant

25$ rabais instantané

25 $* de rabais instantané du manufacturier à l'achat de 4 pneus d'hiver Michelin. Du 15 septembre au 31 décembre 1997.

(12$* pour 2 pneus)

*Taxes non comprises

Nombre de pneus : 2 ☐ ou 4 ☐
Nom du revendeur :
Numéro du point de livraison :
Numéro de la facture :
Nom du client :
Tél. : ( )
Date de l'achat :
Signature du représentant :
Ce coupon est valide chez les détaillants participants au Canada seulement.

MICHELIN®
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT.®

*POUR TERMES ET CONDITIONS, VOIR LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DES PNEUS MICHELIN OU VOTRE DÉTAILLANT MICHELIN.

En bref

Iacob Marcu aurait tué le jour de son anniversaire

■ L'homme qui est accusé d'avoir assassiné à bout portant son ancienne enseignante de français, Nathalie Rouleau, 31 ans, a eu 35 ans le jour du meurtre. Iacob Marcu, qui a écrit après le meurtre une longue lettre où il dit son amour à sa victime, a comparu hier sur son lit d'hôpital devant le juge Gilbert Morier, de la cour du Québec. L'homme est en effet soigné à l'Hôpital général de Montréal, où il relève des blessures qu'il s'est infligées en tentant de se suicider avec le revolver qui a servi au meurtre.

Services essentiels à Saint-Laurent

■ Le Conseil des services essentiels a accepté hier l'entente conclue entre la Ville de Saint-Laurent et ses cols blancs en vue de la grève qui doit débuter mardi. L'entente sur les services essentiels prévoit que deux préposés aux communications du service des incendies seront en poste en tout temps. Au besoin, un commis-magasinier, un préposé aux compteurs d'eau et un travailleur social pourront être appelés au travail. Selon le conseil, l'entente est suffisante pour protéger la santé et la sécurité de la population.

Urgence sang : séance exceptionnelle

■ La Croix-Rouge lance un appel à tous les donneurs de sang de la région de Montréal afin qu'ils participent à la collecte supplémentaire organisée aujourd'hui, de 9 h à 16 h, au Centre permanent des donneurs, au 2991, rue Sherbrooke Est, à Montréal. Les groupes sanguins les plus en demande sont le O positif, le O négatif, le A positif et le A négatif. L'objectif est de 200 donneurs.

Grève de la faim

■ Un homme 42 ans, Christian-Claude Dancause, a entrepris à midi hier, à Saint-Jérôme, une grève de la faim et de la soif « pour forcer l'Église catholique à dédommager ses victimes ». Alors qu'il était adolescent, il a été victime d'agression sexuelle de la part de Maurice Valois, qui était alors prêtre à Saint-Jérôme. À la suite d'un procès, Valois avait été condamné, le 14 mars 1991, à un jour de prison et à 200 heures de travaux communautaires. Le jeûne, a dit son frère Marc Dancause, va se poursuivre jusqu'à la mort de mon frère.

Un Hells se marie

■ Le Hells Angels Scott Steinert prend épouse aujourd'hui et il a choisi une salle de réception de Laval pour recevoir ses invités ainsi que ceux de son épouse. En plus des convives, il y aura plusieurs policiers — fédéraux, provinciaux et municipaux — qui seront présents dans le secteur où le festin aura lieu. Plusieurs sont d'avis que ce mariage a été pensé afin d'atténuer les chances de l'Immigration de procéder à l'extradition de Steinert aux États-Unis. Jusqu'à présent, il y a eu plusieurs séances devant les commissaires. Au Canada depuis nombre d'années, Steinert n'a jamais demandé sa citoyenneté canadienne.

Le solde anniversaire se continue jusqu'au 20 octobre 1997

Complet pure laine
3 boutons ou devant croisé
tailles courtes, moyennes, élancées
Prix courant 495$
SOLDE 399,99

Fortes et élancées
48 à 54
Prix courant 550$
SOLDE 439,99

Polo d'Italie 3 boutons
laine et acrylique,
motif jacquard sur le devant
Marine. P à TG
Prix courant 110$ SOLDE 79,99
1G à 3G
Prix courant 125$ SOLDE 89,99

Parka 3/4 de micro fibre
avec capuchon amovible
Moka. P à TG
Prix courant 225$ SOLDE 179,99
Fortes 1 G à 3 G
Élancées G à 4G
Prix courant 250$ SOLDE 199,99

Cardigan doublé garni de suède
5 boutons
P à TG
Prix courant 295$ SOLDE 219,99
Fortes et élancées
TG à 4G
Prix courant 335$ SOLDE 249,99

***Souliers de cuir lacés**
Pointures: 7 à 11 - 12 - 13 - 14 - 15 EEE
7 ½ à 11 - 12 - 13
Prix courant 80$ SOLDE 59,99

Bottillons d'hiver en cuir
Pointures: 7 à 12 - 13 - 14 EEE
Prix courant 130$ SOLDE 99,99

* Chaussures non disponibles au Centre Rockland

Bovet

RETOUCHES FAITES GRATUITEMENT SUR PLACE

MONTRÉAL
- 4475, boul. Métropolitain Est .. 374-4555
- Carrefour Laval. 687-1670
- Centre Eaton (niveau métro) ... 849-9281
- Fairview Pointe-Claire 694-9050
- Galeries d'Anjou. 353-6310
- Promenades St-Bruno 653-5100
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Centre Rockland. 735-5441
- Place Portobello 466-8204

NOUVEAU MAGASIN À BROSSARD

QUÉBEC
- Place Sainte-Foy 653-6255
- Galeries de la Capitale 627-5730

Choisissez votre façon de bouger!

Bondir, escalader, ployer, voler, glisser, sauter, gambader, pédaler, lancer, pousser, rouler, courir, balancer, remuer, marcher.

Défi santé : notre responsabilité à tous Inc. avec PARTICIPACTION MD

Les couples de fumeurs font moins l'amour

Agence France-Presse
VIENNE

Les couples de fumeurs font moins l'amour que les non fumeurs, selon plusieurs études présentées hier par un professeur de l'Université de Vienne, Wilfried Feichtinger.

Les fumeuses sont également moins fécondes que les non fumeuses, a ajouté M. Feichtinger, lors un congrès de la société autrichienne de fécondation in vitro.

En outre, la qualité du sperme des fumeurs est moins bonne que celle des non fumeurs, selon lui.

« Par le biais d'une fécondation naturelle, les fumeuses ont 50 % moins de chances de devenir enceinte que les non fumeuses », a-t-il ajouté.

Elles produisent en effet moins d'ovules, et ceux-ci sont de moins bonne qualité.

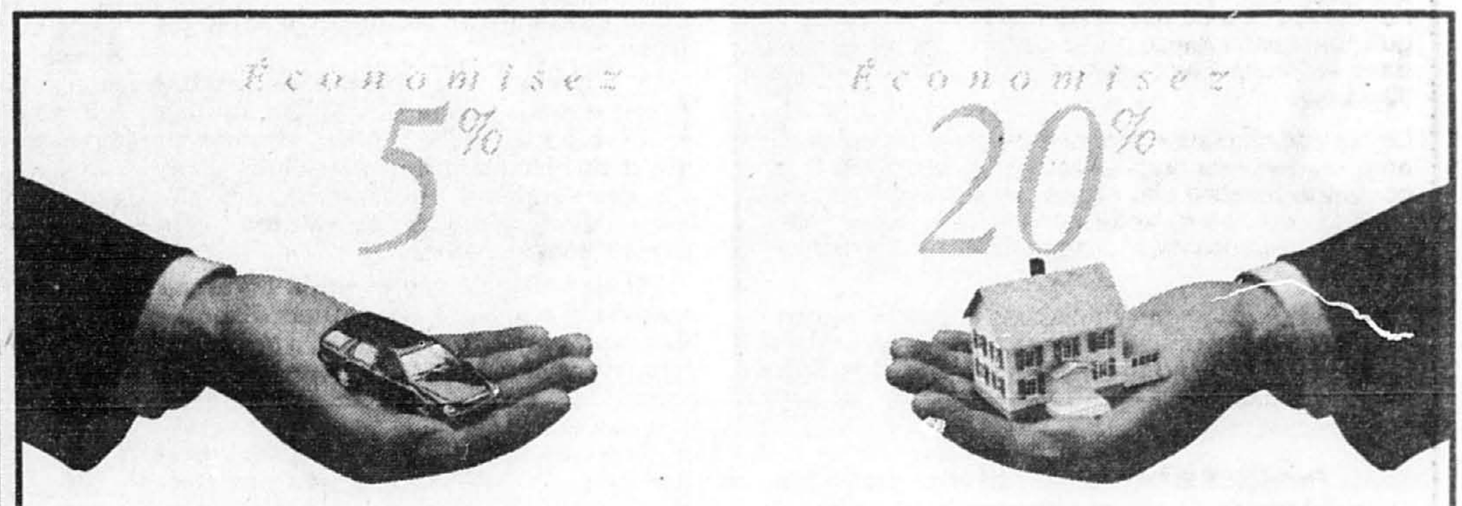

D'UN CÔTÉ, IL Y A VOTRE AUTOMOBILE

DE L'AUTRE, IL Y A VOTRE MAISON

LE PROGRAMME
Multi-Avantage

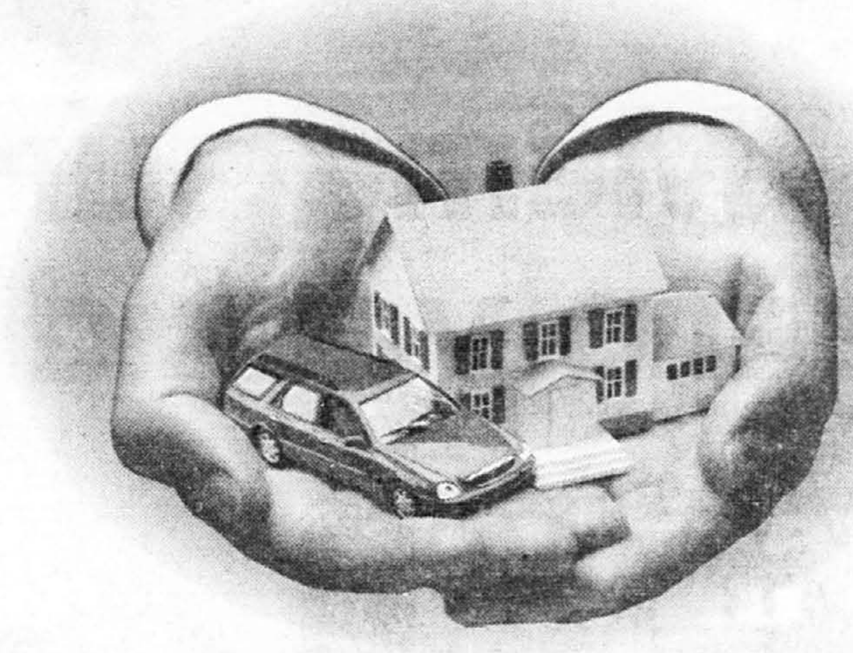

TOUT POUR VOUS AVANTAGER FINANCIÈREMENT

Avec la couverture du plan *Multi-Avantage* d'Allstate, votre véhicule et votre demeure sont assurés grâce à un seul plan commode et économique. Un plan vraiment commode. Deux excellentes façons d'économiser.

- ÉCONOMISEZ IMMÉDIATEMENT 5 % sur votre assurance-auto.
- ÉCONOMISEZ IMMÉDIATEMENT 20 % sur votre assurance-maison.

Profitez des économies sur les taux très compétitifs d'assurances auto et maison d'Allstate... et vous serez en toute confiance, sachant que votre plan est en **bonnes mains**.

Renseignez-vous auprès de votre agent ou courtier Allstate sur le programme *Multi-Avantage*. Ou appelez Allstate au **1-888-237-7812** pour obtenir le nom de l'agent ou du courtier le plus près de chez vous. Ou encore, visitez notre site Internet à **www.allstate.ca**

PARCE QUE VOUS VOULEZ ÊTRE EN BONNES MAINS

Allstate
Vous êtes en bonnes mains

Allstate du Canada, Compagnie d'assurance */** Allstate, Compagnie d'assurance

2551431

LE CPG INDIBOURSE G7 SCOTIA (UN AUTRE CPG MUSCLÉ)

Les frontières disparaissent, mais jamais votre capital
(Même si le marché baisse)

Indice G7 Scotia

Pays	Pondération
États-Unis	25 %
Japon	20 %
Allemagne	15 %
France	15 %
Royaume-Uni	10 %
Canada	10 %
Italie	5 %
	100 %

Si les marchés boursiers internationaux vous intéressent mais que leurs fluctuations vous inquiètent, le CPG IndiBourse G7 Scotia est peut-être ce qui vous convient. Son rendement est basé sur la performance des marchés boursiers des pays les plus industrialisés, soient les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Italie.

Ce CPG peut vous offrir un rendement allant jusqu'à 35 % sur trois ans sans vous faire courir de risque. En effet, votre capital est toujours garanti. Vous pouvez même bloquer votre taux de rendement après deux ans pour avoir plus de tranquillité d'esprit.

Profitez à la fois de la performance des marchés boursiers internationaux et de la sécurité d'un CPG. Le CPG IndiBourse G7 Scotia. C'est peut-être ce qui vous convient.

Pour plus de détails, passez à votre succursale Scotia.

Banque Scotia
Qu'est-ce qui vous convient?

* Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.
** Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Le Métropolis songe à abandonner les spectacles rap ou hip hop

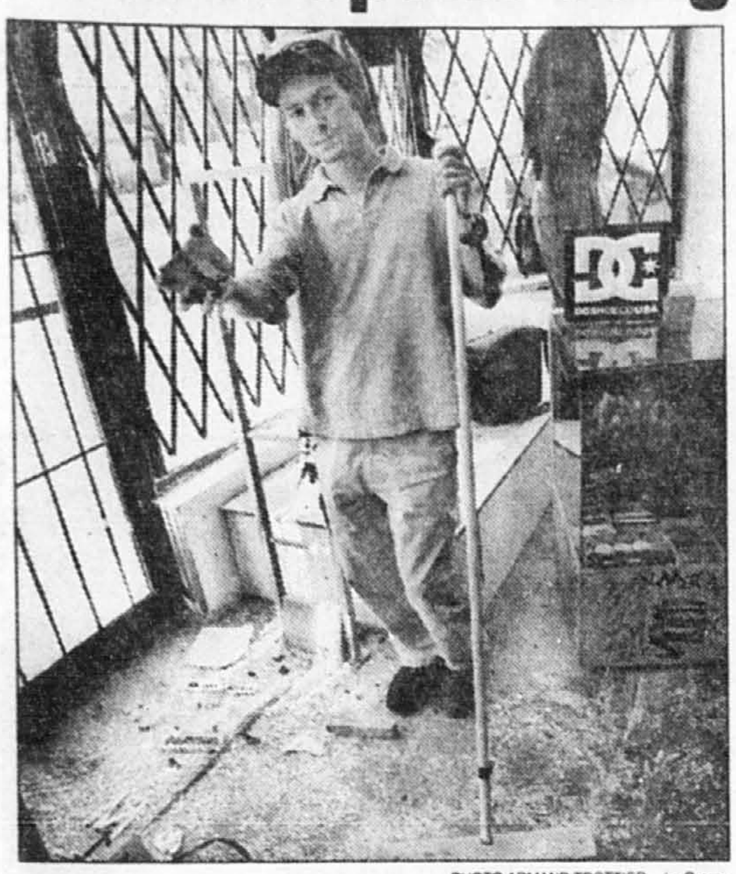

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Dépité, Patrick Elkaim ramassait hier matin les mille miettes de verre recouvrant le plancher de sa boutique de vêtements.

MARIE-CLAUDE GIRARD

Après le spectacle du rappeur Wyclef Jean qui a tourné à l'émeute, jeudi soir, la direction du Métropolis songe sérieusement à ne plus accueillir des artistes rap ou hip hop.

La bousculade a été causée par des gangs organisés qui voulaient entrer gratuitement, affirme André Ménard, co-propriétaire de la salle de spectacles. Désormais, il compte éviter de tenir des spectacles attirant ce type de clientèle. « C'est dommage, parce que c'est une minorité qui empêche les autres d'avoir du plaisir. »

La direction du Métropolis assure qu'elle n'a pas vendu des billets au-delà de la capacité de la salle, comme le croyaient hier matin les marchands victimes des vandales. Au contraire, des billets étaient toujours en vente, vers 20 h 30, soutient-elle.

« Il est vrai qu'en après-midi, le réseau Admission n'avait plus de billets disponibles, indique Caroline Jamet, vice-présidente des communications pour le Métropolis. Mais il était toujours possible de s'en procurer au guichet. » Selon le service des communications du SPCUM, l'incident ne serait pas lié non plus à une vente de faux billets.

Chaque fois qu'un spectateur entrait, entre 50 et 100 « trouble-fête » fonçaient dans la porte pour entrer sans payer, raconte M. Ménard. D'autres tentaient d'enfoncer la porte arrière. Vers 21 h, après qu'un agent de sécurité eut été blessé au visage en recevant une bouteille par la tête, la direction de la salle a décidé de fermer les portes.

Environ 300 personnes, dont bon nombre de détenteurs de billets, se sont donc retrouvés dans la rue, sans pouvoir assister au spectacle. « Il y avait une certaine frustration », note l'agent Pierre Fortin, du service de communication de la SPCUM. Peu après, deux policiers ont été blessés en recevant des projectiles, le premier à un genou, le second au visage. Ils ont alors demandé l'aide de l'escouade tactique.

Toutefois, ce n'est qu'après la fin du spectacle, vers 23 h 20, que cinq vitrines ont été fracassées sur le boulevard Saint-Laurent. Quatre hommes ont été arrêtés. Deux d'entre eux seront accusés, l'un pour méfait sur un véhicule de police, l'autre pour voies de fait sur un policier. Les deux autres hommes étaient en bris de probation.

« Wyclef Jean a la réputation d'être un rappeur pacifiste. Son attitude l'autre soir a été un peu irresponsable », note M. Ménard. Le membre des Fugees a tenu sur scène des propos « peu flatteurs » à l'égard des policiers.

La direction de la salle de spectacle avait pourtant prévu des mesures de sécurité particulières. Il y avait jeudi 42 agents de sécurité, quatre fois plus qu'à l'habitude.

Hier matin, les propriétaires des commerces endommagés réparaient leurs vitrines avec amertume. Pour Shawn Pritchard, du Surplus International, où quatre vitres ont été cassées et du matériel volé, l'incident n'est presque plus banal. « On a des vitres cassées trois fois par année », dit-il.

Patrick Elkaim, propriétaire d'une boutique de vêtements, est dans la même situation : depuis deux ans, ses vitrines ont été fracassées une dizaine de fois. « On est assurés, mais on ne réclame pas toujours », dit-il.

Selon M. Pritchard, il y avait déjà des gens qui frappaient dans la porte du Métropolis en fin d'après-midi. « Les policiers auraient dû contrer la foule. Ils savaient qu'il pouvait se passer quelque chose. »

Un marchand d'appareils électroniques a trouvé dans sa vitrine fracassée des porcelaines chinoises volées chez un commerçant voisin. À 1000 $ la vitre thermos, Gilles Giguère trouve la note un peu salée : « J'espère que le gars qui a fait ça réalise aujourd'hui ce qu'il a fait. »

Même sur Mars, zéro veut dire zéro !

Seule Cantel[MD] AT&T[MC] vous offre un téléphone SCP numérique à zéro dollar!

LE FORFAIT AMIGO NUMÉRIQUE	CES DEUX FORFAITS INCLUENT :	LE FORFAIT « AFFAIRES » MONTRÉAL SCP NUMÉRIQUE
Parlez plus pour moins d'argent. 500 minutes d'appels locaux chaque mois, en soirée et les week-ends. Seulement 35,95 $ par mois	l'Identification d'appel sans frais • première minute des appels entrants gratuite • facturation à la seconde • réseau numérique national • téléphone inclus (valeur de 459 $)	Une offre extraordinaire pour mener vos affaires rondement. 400 minutes d'appels locaux en tout temps (le jour ou la nuit). Seulement 49,95 $ par mois

Ces forfaits sont imbattables ! Si vous êtes un nouvel arrivé dans le monde de la téléphonie sans fil, rendez-vous à votre magasin Cantel AT&T aujourd'hui même. Si vous êtes déjà notre client et que vous voulez tirer profit de ces offres extraordinaires, faites le 1 800 233-7558.

amigo numérique

CANTEL[MD] AT&T[MC]

400 minutes en zone centrale urbaine de Montréal : limites au nord, Sainte-Thérèse ; à l'est, Repentigny ; au sud, Candiac/La Prairie ; à l'ouest, Dorion. La facturation à la seconde s'applique après la première minute. Appels interurbains, temps d'antenne, services de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée exigibles. 500 minutes d'appels locaux en soirée, du lundi au jeudi de 18 h jusqu'à 8 h le lendemain. Le vendredi de 18 h à minuit, le week-end, du vendredi minuit jusqu'à 8 h le lundi matin. Offre disponible aux nouveaux abonnés et aux abonnés actuels d'une mise en service depuis au moins 18 mois. Des frais d'administration peuvent être exigés. Offre disponible à l'intérieur du territoire des États-Unis, au début de 1998. Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Premiers minute des appels entrants gratuite s'applique aux 400 premiers appels. Voir le détaillant pour plus de détails. Nokia est une marque déposée de Nokia Corp. Finlande. [MD] Rogers Cantel Inc. [MC] AT&T Corp. Utilisé sous licence.

2556501

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 595-8012.

CANTEL AT&T

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11530
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000

MONTRÉAL-EST
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454

BOUCHERVILLE
1001, boul. Montarville
(Promenade Montarville)
(514) 449-4998

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(514) 671-4744

CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333

GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031

KIRKLAND
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
Carrefour Laval
(514) 687-5386

LASALLE
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230

POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472

SAINT-EUSTACHE
360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299

SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941

SAINT-JÉRÔME
116 du Carrefour Blvd.
(514) 431-2355
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717

SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403

Dans les magasins participants

RadioShack
AVENTURE
FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
CELLULAND

Lancement

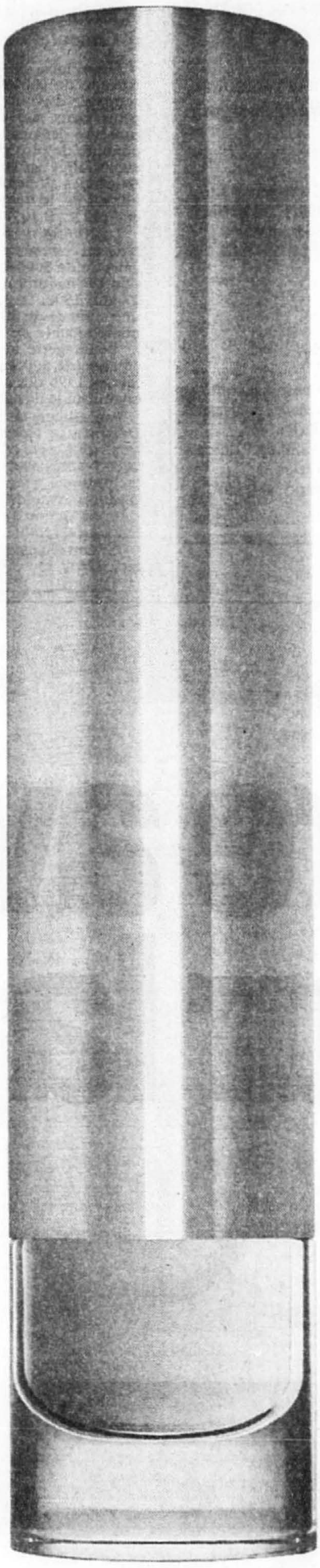

Contradiction
Calvin Klein

Pour la femme qui est toujours, et jamais, la même.
Parfum, 15 mL 115 $. Eau de parfum en atomiseur, 50 mL 59 $;
100 mL 79 $. Lotion pour le corps, 200 mL 51 $.

FRAGRANCE CALVIN KLEIN
En première chez Eaton

Offerte chez Eaton Centre-ville et à Laval.

11 et 12 octobre - Événement Portes Ouvertes

SORTEZ DES SENTIERS BATTUS
OFFREZ-VOUS LA DÉCOUVERTE
DES FRUITS ET LÉGUMES EN SERRE DU QUÉBEC, UNE IDÉE REMPLIE DE BON GOÛT!

Une quinzaine de producteurs de fruits et de légumes en serre du Québec ouvrent grandes leurs portes, **samedi et dimanche, 11 et 12 octobre, de 9h00 à 17h00**. Passez découvrir un monde rempli de bon goût, un monde très, très, très différent. Parce que ***Ça pousse aussi en serre au Québec***, les producteurs participants vous invitent à découvrir leur différence.

Dans la région de Montréal, les producteurs participant à la promotion ***Les fruits et légumes en serre du Québec, une idée remplie de bon goût*** sont les suivants :

Hydro-Serre Mirabel
9200, Desvoyaux
Mirabel
(514)475-7924

Les Serres St-Janvier
16951, rue Victor
St-Janvier
(514)971-0050

Les Serres du St-Laurent
335, ch. Ste-Marie
Ste-Marthe de Vaudreuil
(514)459-4236

Excel-Serres Ltée
199, Haut Rivière
St-Damasse
(514)797-3688

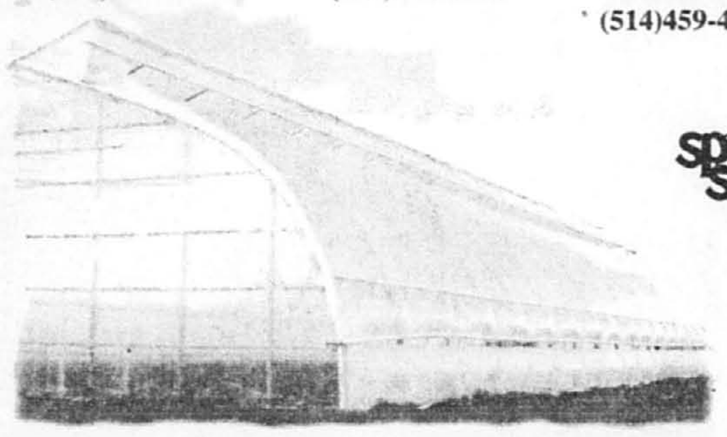

Une initiative du Syndicat des producteurs en serre du Québec, organisme affilié à l'Union des producteurs agricoles du Québec.

2555968

Une boulangerie qui tolère les rats et les insectes

Une quatrième amende en deux ans

RAYMOND GERVAIS

Pour la quatrième fois depuis deux ans, la Boulangerie Elmont, 8275, rue Durocher, à Montréal, a été condamnée à une amende pour avoir enfreint les règles les plus élémentaires d'hygiène en matière d'alimentation.

Cette fois, la boulangerie a écopé une amende de 1000 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir eu des insectes et des rongeurs dans son établissement ; pour avoir conservé des oeufs liquides frais à une température de plus de 4 degrés et pour ne pas avoir obligé ses employés affectés à la préparation des aliments, à porter une résille. Les infractions remontent au 22 novembre 1996 et au 11 avril 1997.

Le 10 juin dernier, la compagnie propriétaire du commerce avait été condamnée à une amende de 3000 $ relativement à une infraction de malpropreté générale remontant au 17 juin 1996. Le 26 février 1997, elle écopait une amende de 2000 $ après avoir été reconnue coupable de malpropreté. L'an dernier, la boulangerie avait été condamnée à une amende de 500 $ pour avoir conservé le 1er février 1996 des aliments à une température favorisant le développement de bactéries.

Par ailleurs à Sainte-Foy, la charcuterie **Delicatesse Nourcy**, 2661, boulevard Versant Nord, a été condamnée à une amende de 2000 $ après avoir été reconnue coupable de malpropreté générale relativement à une accusation remontant au 1er novembre 1994. Ce n'est que le 21 juillet dernier que la sentence a été rendue.

En Outaouais, le **Restaurant Terrasse du lac**, 1257, route 323, au Lac-des-Plages, a écopé une amende de 2000 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale. Lorsque les inspecteurs du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec se sont présentés à ce restaurant, les locaux et tout le matériel servant à la préparation des aliments étaient malpropres. L'infraction a été constatée le 25 août 1995 et la Cour a rendu sa décision le 29 août 1997.

Au Lac-Saint-Jean, une succursale de la chaîne des restaurants **Mikes**, 1053, boulevard Sacré-Coeur, à Saint-Félicien, a écopé une amende de 250 $ pour avoir maintenu un produit à une température potentiellement dangereuse pour la santé. L'infraction remonte au 11 juillet 1996.

En Estrie, à Rock Forest, le restaurant chinois **Buffet King Chow**, 4640, boulevard Bourque, a écopé une amende de 1250 $ après avoir été reconnu coupable d'avoir conservé des aliments à des températures inadéquates et potentiellement dangereuses pour la santé, ainsi que pour ne pas avoir exigé que ses employés affectés à la préparation des aliments portent une résille. L'infraction a été signalée le 7 juillet 1994.

Dans tous ces cas, les accusations ont été portées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à la suite d'infractions constatées par ses inspecteurs lors de visites de contrôle portant sur la qualité des aliments et la salubrité.

Notre avenir est sur la table

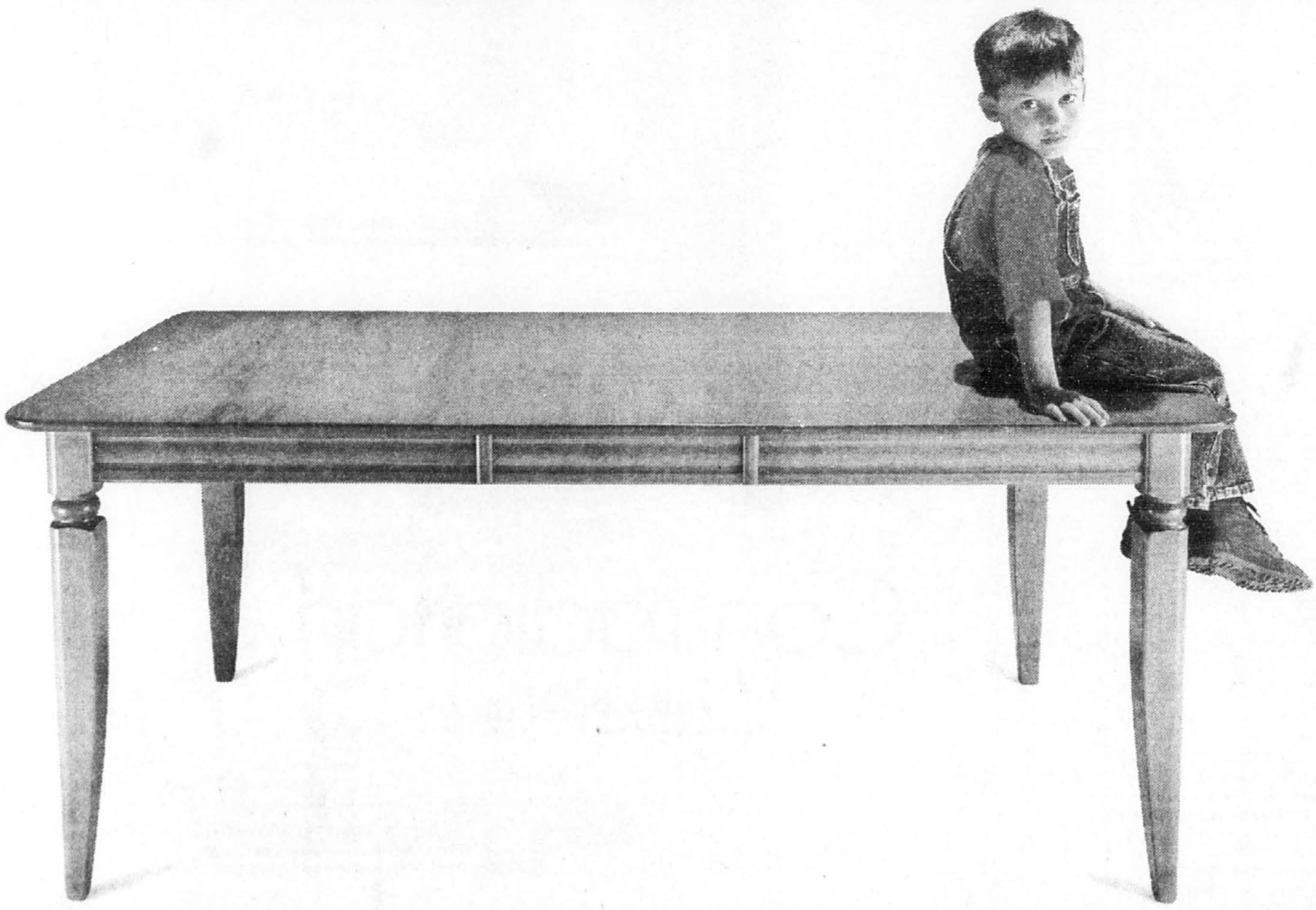

Encore aujourd'hui, des milliards de dollars se transigent en dessous de la table. Ce jeu de cache-cache fait mal au Québec.

La solution à ce problème est entre nos mains : il faut briser cette habitude. Maintenant. À nous d'agir.

EN DESSOUS DE LA TABLE JAMAIS

Québec

2566302

SQ : le nom de Tony Cannavino fait souvent surface

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le nom de Tony Cannavino, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) depuis novembre 1996, est revenu souvent au cours des 64 jours des travaux de la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté. Et pour cause :

— il a participé à la vaste opération policière menée le 25 mai 1994 à l'endroit des membres du clan Matticks soupçonnés d'avoir importé 26,5 tonnes de haschisch ;

— à ce titre, il a témoigné à deux reprises au procès des Matticks, lequel a pris fin abruptement quand la juge Micheline Corbeil-Laramée a statué que des policiers avaient fabriqué de la preuve, s'étaient parjurés en plus d'avoir tenté par toutes sortes de manoeuvres d'entraver le cours de la justice dans le dossier des Matticks ;

— selon une plainte, il aurait en outre tenté d'intimider à quelques reprises le policier Mario Simard, après que ce dernier eut décidé de collaborer avec la justice en révélant qu'il s'était parjuré au procès des Matticks, à la demande de confrères policiers.

Enquête sur la **SQ**

Ainsi, en avril 1996, il aurait dit à Simard qui témoignait contre les policiers Pierre Duclos, Lucien Landry, Michel Patry et Dany Fafard accusés d'entrave, de parjure et de fabrication de preuve : « T'aimes-tu ça te sentir come un hostie de rat ? Ça va être ta fête mon grand. »

Dès le début des travaux de la commission Poitras, M. Cannavino avait clairement montré ses couleurs en déclarant aux journalistes qu'il avait l'impression que la commission était dirigée par des statues, une qui n'entend pas, une qui ne parle pas et une autre qui ne voit pas.

Avant d'accéder à la présidence de l'APPQ, Tony Cannavino a agi à titre de délégué syndical de l'escouade du crime organisé à Montréal.

C'est au moment où il était à ce poste que le pupitre de travail de Mario Simard a été sorti dans le corridor et que l'agenda personnel de ce dernier, notamment, est disparu, a indiqué jeudi, au cours de son témoignage, le policier Hilaire Isabelle.

Ce dernier qui avait été chargé de mener une enquête sur les bavures de ses collègues dans le dossier Matticks, a d'ailleurs référé à Tony Cannavino en disant qu'il avait été « très actif » et que ses interventions avaient compliqué sa tâche.

Par exemple, en février 1996, Tony Cannavino aurait fait des pressions pour qu'un témoin de la Couronne rencontre un avocat représentant un policier accusé relativement à l'affaire Matticks.

Par la suite, un document récemment déposé devant la commission Poitras démontre que Tony Cannavino a exercé des pressions pour qu'aucune plainte disciplinaire ne soit déposée contre les policiers Duclos, Landry, Patry et Fafard.

Au cours de la réunion patronale-syndicale du 2 décembre 1996, le leader syndical a avisé le responsable des relations de travail, l'inspecteur chef Denis Despelteau, qu'il allait « faire chaud » si la SQ s'avisait de déposer des plaintes contre les quatre policiers. Il avait fait valoir que « les enquêteurs n'attendent que ça ».

Pour sa part, la direction de la SQ semble prendre bien des précautions à l'égard de Tony Cannavino.Selon les témoignages entendus devant la Commission Poitras, une plainte a été déposée contre Tony Cannavino pour intimidation et menace à l'égard de Mario Simard mais cette plainte a pris bien du temps à être acheminé au principal intéressé.

La plainte portée contre le leader syndical remonte au 28 mai 1997 mais elle ne lui a été signifiée que le 10 septembre, après discussion à ce sujet à l'état major de la SQ dirigé par le directeur général par intérim Guy Coulombe.

Il importe de savoir que le défaut de signifier une plainte peut en entrainer l'annulation, pour des raisons techniques.

Selon Denis Despelteau, il avait été convenu en août 1997 qu'il remettrait personnellement la plainte à M. Cannavino « par courtoisie ».

Un mois plus tard, M. Despelteau n'en avait encore rien fait. Cet « oubli » a été remarqué par la Commission Poitras lors du témoignage du directeur général adjoint Georges Boilard.

Couguar repéré en Estrie

Presse Canadienne
STOKE

Un couguar en liberté aurait été aperçu par quelques personnes au cours des derniers jours à Stoke, en Estrie.« Je l'ai vu encore ce matin. Et je peux dire que j'ai tourné de bord même si j'étais sur mon trois-roues. J'aime pas ça. Mais pas du tout », a dit Roland Marineau, qui affirme l'avoir aperçu deux fois en trois jours.

C'est sur sa terre, à Stoke, que le félin aurait été vu à trois reprises depuis dimanche dernier. D'abord par un avocat, Me Louis-René Scott et par le comédien Michel Côté. Ils étaient ensemble, dimanche dernier, à admirer le paysage coloré du haut d'une tour d'observation aménagée sur la terre de Roland Marineau.

La vie, c'est la vie, avec ses surprises, ses chocs, ses rebondissements. Une vie taillée sur mesure pour les panneaux de polymère de Saturn. Exclusifs à Saturn, ces miraculeux panneaux de polymère vous permettront de traverser les aléas du quotidien sans trop de problèmes. C'est la façon Saturn, toute différente, de vous faciliter la vie.

Pour faire tout autrement SATURN.

Saturn SL 1998
(Boîte de vitesses manuelle)
14 643 $†
(Transport et préparation à la route inclus)

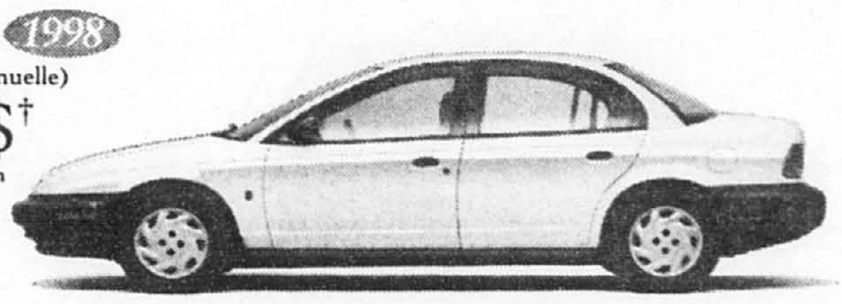

Saturn SW1 1998
(Boîte de vitesses manuelle)
16 503 $†
(Transport et préparation à la route inclus)

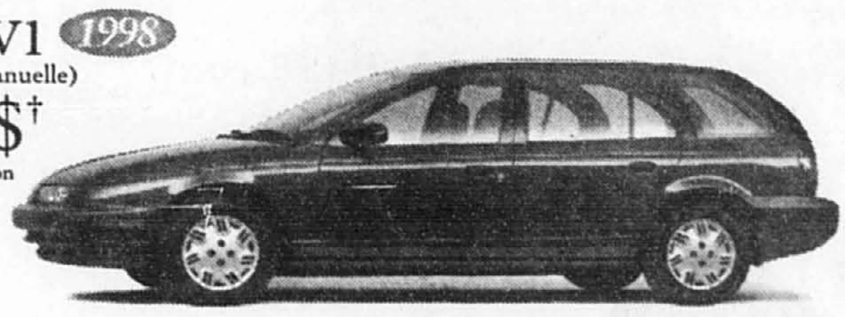

Saturn SC1 1998
(Boîte de vitesses manuelle)
16 873 $†
(Transport et préparation à la route inclus)

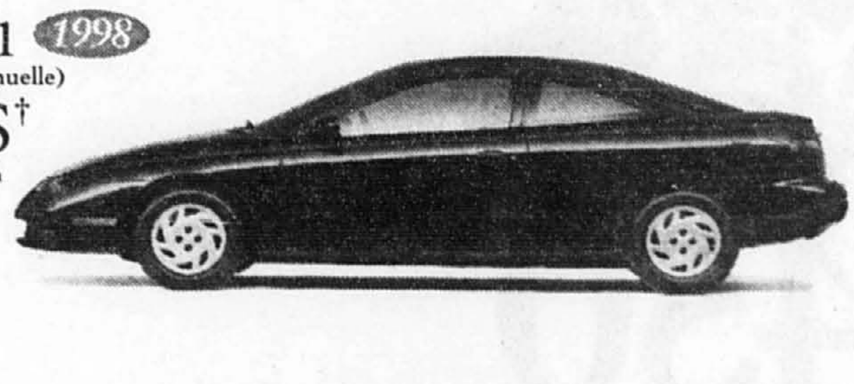

†Le transport et la préparation à la route sont inclus (455 $). Par contre, les taxes, les assurances et l'immatriculation sont en sus.
†PDSF de modèles 1998. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre. Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
10 333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

2644647

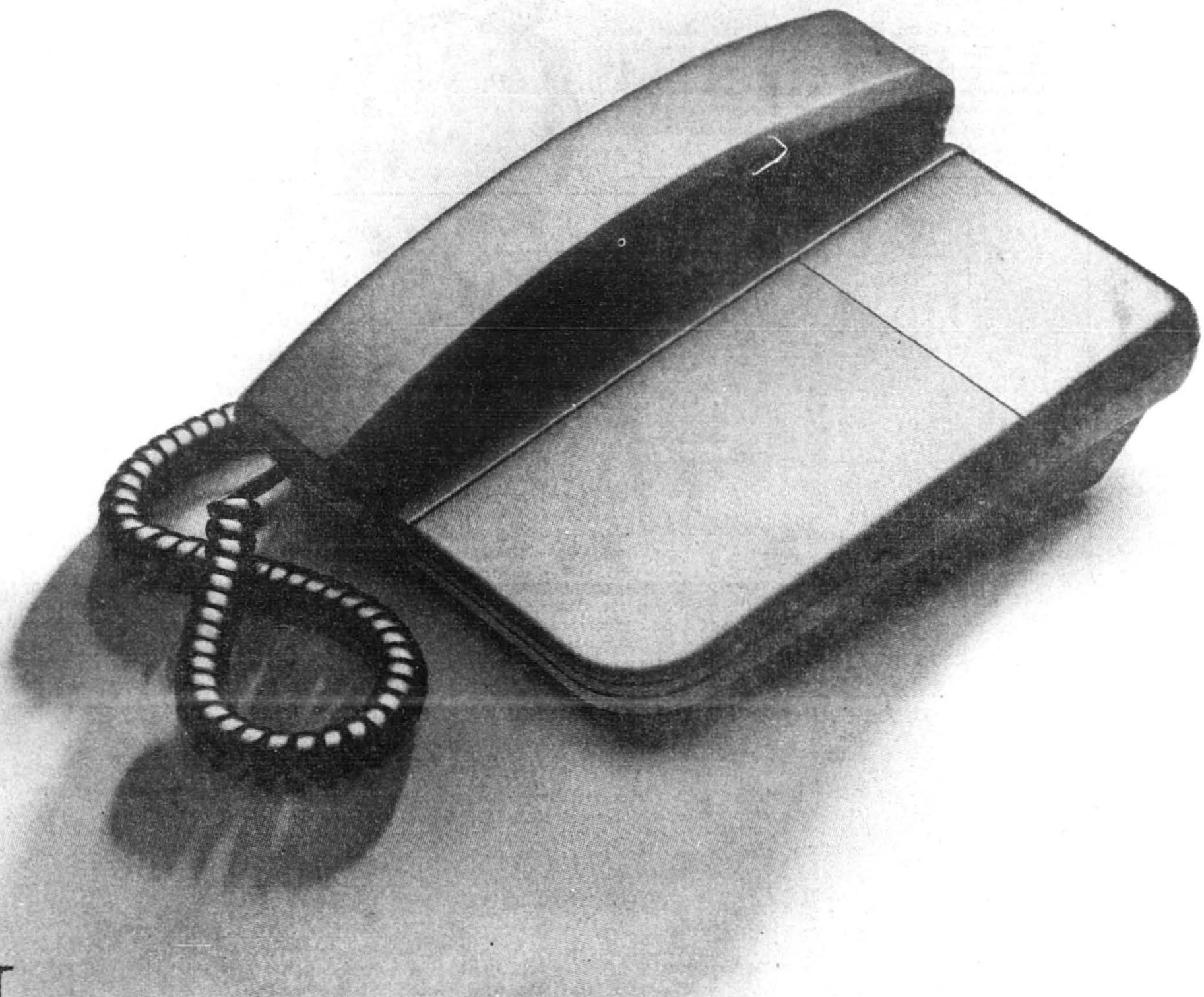

Les numéros nous manquent.

Avec la multiplication des téléphones,
des cellulaires, des télécopieurs, des modems
et des lignes Internet...
il y aura bientôt une pénurie de numéros.
C'est pour cela que l'industrie des télécommunications
est arrivée à une solution simple.
À partir du 13 juin 1998,
un nouvel indicatif sera introduit : le **450**.
Il remplacera le 514 dans les régions de Laval, de la Rive-Sud,
de la Rive-Nord, des Laurentides,
du Haut-Richelieu et de la Haute-Yamaska.
Ce changement produira des millions de nouveaux numéros.
D'ici le 13 juin 1998, nous continuerons de vous informer
pour que cette transition se fasse en douceur.
Si vous désirez en savoir plus,
appelez-nous au **1 888 450-3450**
ou visitez notre site Internet au **www.bell450.com**

Bell

Actualités

Garder sa fierté et sa dignité, même prestataire de l'aide sociale

Dans le cadre de notre série sur le thème « Vivre selon ses moyens », Nathalie et Serge ont accepté cette semaine de divulguer leurs finances personnelles pour nous permettre de parler de familles aux revenus et aux besoins différents de ceux des deux familles que nous suivrons au cours de l'année qui vient. Les prochains articles sur le budget mensuel de Micheline et Christian et celui de Nathalie et André seront publiés les samedi et dimanche, 25 et 26 octobre. Vous pouvez nous adresser vos commentaires à l'adresse électronique suivante :

general@lapresse.ca

Vivre selon ses **moyens**

Danielle Bonneau

Nathalie et Serge gardent la tête haute. Prestataires de l'aide sociale depuis deux ans, ils font contre mauvaise fortune bon coeur et s'efforcent de faire les meilleurs choix possible pour que leurs trois fillettes ne souffrent pas trop de la situation.

L'espoir que Serge réussisse à se trouver un emploi les aide à passer à travers cette période difficile. Au cours des deux dernières années, il n'a décroché du travail que pendant de très courtes périodes. Au lieu de se décourager, il demeure actif, surveille les offres d'emploi, est très engagé dans les comités d'école et fait du bénévolat. Une bonne façon, croit-il, de se faire valoir et, peut-être, de se faire offrir du travail.

Lorsque Serge gagnait 39 000 $ par année, Nathalie avait choisi de demeurer à la maison pour prendre soin des enfants. Une décision qu'elle n'a pas voulu remettre en question lorsque leur situation a changé. Leurs trois filles ayant maintenant huit ans, cinq ans et quatre ans, elle considère toutefois la possibilité de retourner sur le marché du travail lorsque la cadette ira à l'école.

Leur revers de fortune les a amené à modifier leurs habitudes de consommation et à tout calculer. Ils ont toutefois préféré ne pas déménager, même si le loyer de leur logement de quatre et demi coûte 500 $ par mois. Une dépense énorme qui en vaut la peine, estiment-ils.

« Nous vivons dans un beau quartier ; il y a une aire de jeu pour les enfants et nos filles sont en sécurité, explique Nathalie. L'appartement est bien éclairé et nous l'avons décoré à notre goût. Oui, il coûte cher, mais nous économisons sur l'électricité. Si nous habitions dans un vieil immeuble, ça nous coûterait plus cher de chauffage. Vivre ici, ça nous permet de garder notre dignité et de conserver l'espoir que nous allons nous en sortir. Beaucoup de gens ne se doutent pas de notre situation.

« On ne sort pas, on ne boit pas et on n'a plus de voiture, renchérit son mari. On est bien situé, à proximité des écoles et des magasins. »

Donnant la priorité à leurs enfants, le couple s'est approprié la plus petite des deux chambres à coucher. « Les trois filles couchent dans la chambre des maîtres dans des lits superposés et ont beaucoup de place pour jouer, poursuit Serge. L'aînée a un pupitre pour faire ses devoirs. »

Ingéniosité

Loin de s'apitoyer sur leur sort, Serge et Nathalie envisagent l'avenir les yeux grand ouverts et foncent. « On s'est toujours débrouillé avec ce qu'on avait », indique Nathalie.

Elle doit toutefois faire preuve de beaucoup d'ingéniosité. Une fois le loyer payé (500 $), l'électricité (80 $), le téléphone (50 $) et le câble (26 $), l'argent qui reste chaque mois est surtout consacré à l'alimentation.

Il n'y a pas beaucoup de place pour l'improvisation, puisque le revenu familial mensuel est de 1570 $: 1009 $ (aide sociale), 32 $ (allocation du logement), 195 $ (allocation unifiée du gouvernement provincial) et 334 $ (gouvernement fédéral). Une fois les dépenses fixes réglées, il reste donc 914 $.

Leur revers de fortune les a amenés à modifier leurs habitudes de consommation et à tout calculer. Ils ont toutefois préféré ne pas déménager.

Elle consacre généralement 150 $ par semaine à l'épicerie, ce qui comprend l'achat de shampooing et de papier hygiénique. Elle épluche les circulaires, recherchant les rabais et les soldes pour planifier des menus équilibrés, invente des recettes et ne jette aucun relief de table.

Elle achète du yogourt nature (moins cher) et y ajoute des pépites de chocolat, de la noix de coco ou du sirop d'érable pour varier le menu. Si elle fait du jello, elle ajoute des fruits. « Les fruits et les légumes sont très importants », dit-elle.

Elle doit aussi tenir compte du fait que Serge fume. Une habitude qui coûte environ 100 $ par mois. Les vêtements ? Elle coud beaucoup et déniche des petites merveilles dans les friperies, les magasins de vêtements d'occasion et les magasins à escompte.

L'allocation provinciale de 400 $ pour le troisième enfant, qu'elle reçoit tous les trois mois, l'aide à acheter les vêtements et les souliers et à payer certaines dépenses comme, ce mois-ci, le renouvellement du permis de conduire de Serge.

Ils se permettent aussi alors des petites gâteries, comme louer un film vidéo et acheter un sac de maïs soufflé. Une occasion spéciale que leurs fillettes accueillent avec joie.

Tous deux disent avoir beaucoup appris de leur expérience.

« Quand nous retournerons au travail, nous aurons une conscience très différente de la valeur de l'argent, indique Serge.

« Nos priorités, nos besoins et nos buts ont changé. Malgré l'épreuve, nous nous sentons grandis et nous enseignons à nos filles des valeurs traditionnelles comme l'estime de soi, le respect des autres, l'appréciation de ce qu'elles ont et le partage.

« Nous devons respecter des règles de vie très strictes, renchérit Nathalie. Mais lorsque nous gardons notre dignité, nous conservons notre fierté. »

Plusieurs candidats élus par acclamation en Montérégie

MARC THIBODEAU

La course à la mairie que l'on associe habituellement aux élections municipales, prévues pour le 2 novembre, n'aura pas lieu dans plusieurs municipalités de la Montérégie.

Bon nombre de candidats ont été réélus sans opposition comme a pu le constater *La Presse* en communiquant hier après-midi, à la fin de la période de mise en candidature, avec plusieurs municipalités importantes de la région touchées cette année par le processus électoral.

C'est le cas notamment de Granby, ville de 45 000 habitants, où le maire sortant, Michel Duchesneau, est reporté au pouvoir. La lutte s'annonce beaucoup plus corsée en ce qui à trait aux conseillers, puisque six des huit postes sont convoités par au moins deux candidats.

À Candiac, 12 000 habitants, le scénario est encore plus simple puisque tous les élus déjà en place à l'hôtel de ville sont reportés au pouvoir, faute de contestation. Le maire André J. Côté entamera son second mandat.

Le maire de Saint-Amable, Simon Lacoste, en fera autant, personne ne s'étant présenté contre lui. Les postes de conseillers de la municipalité de 7100 âmes ont également été comblés par acclamation. Quatre des conseillers élus héritent d'un second mandat.

À Richelieu, qui compte près de 3000 habitants, le maire Raymond Guertin est reporté au pouvoir. Les six candidats aux postes de conseillers sont également élus par acclamation.

Au total, 119 municipalités de la Montérégie devaient procéder à des élections le 2 novembre. Au ministère des Affaires municipales, on se disait incapable de préciser hier combien de candidats, dans l'ensemble des municipalités concernées, ont été réélus par acclamation. Ces données, a précisé une porte-parole, ne seront disponibles qu'au milieu de la semaine prochaine.

Les maires de Saint-Jérôme et de St-Sauveur réélus sans opposition

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Au moins trois maires de municipalités situées au nord de Montréal ont été réélus par acclamation, faute d'opposant à la fin des mises en candidature à 16 h 30 hier, en vue des élections de 2 novembre.

Cette situation entraîne pour Saint-Jérôme une économie de l'ordre de 50 000 $ parce qu'en plus du maire Marc Gascon, reporté au pouvoir, six des huit postes de conseillers ont été comblés sans opposition.

Il y aura donc élection dans le district 4 où le conseiller sortant, Jean-Marc Desjardins a comme adversaire Louise Bouchard qui fait équipe avec l'Alliance des citoyens de Saint-Jérôme, dont le chef est Marc Gascon. Presque à la fin de la période des mises en candidature, Robert Rioux, conseiller sortant dans le district 8 et membre du parti du maire, a appris qu'il devra aller devant l'électorat puisqu'un candidat indépendant, Normand Michaud, est venu déposer son bulletin.

« Tout un contraste avec les élections municipales de 1993 alors qu'il y avait sept candidats à la mairie », a souligné la présidente des élections de Saint-Jérôme, Louise Pepin. M. Gascon est maire depuis seulement deux ans. Il a remplacé Denis Germain, élu en 1993, qui est décédé.

À Saint-Sauveur-des-Monts, Georges Filion est à nouveau maire. Il a remplacé Jean Pelletier, qui a démissionné de son poste en janvier 1995 après avoir été élu en 1993. M. Filion avait dirigé ce village durant 20 ans auparavant. Il y aura aussi élections dans deux districts sur six.

Plus au sud, Paul Larocque sera de nouveau maire de Bois-des-Filion. Il s'agit pour lui d'un troisième mandat. Quatre conseillers ont aussi été élus sans opposition.

« En 1993, il y avait eu trois candidats à la mairie. Le fait que cette année le maire et quatre des six conseillers soient réélus par acclamation ne représente pas des économies pour nous parce que toute la population devra voter pour élire deux conseillers », a expliqué la présidente des élections de Bois-des-Filion, Johanne Whelan.

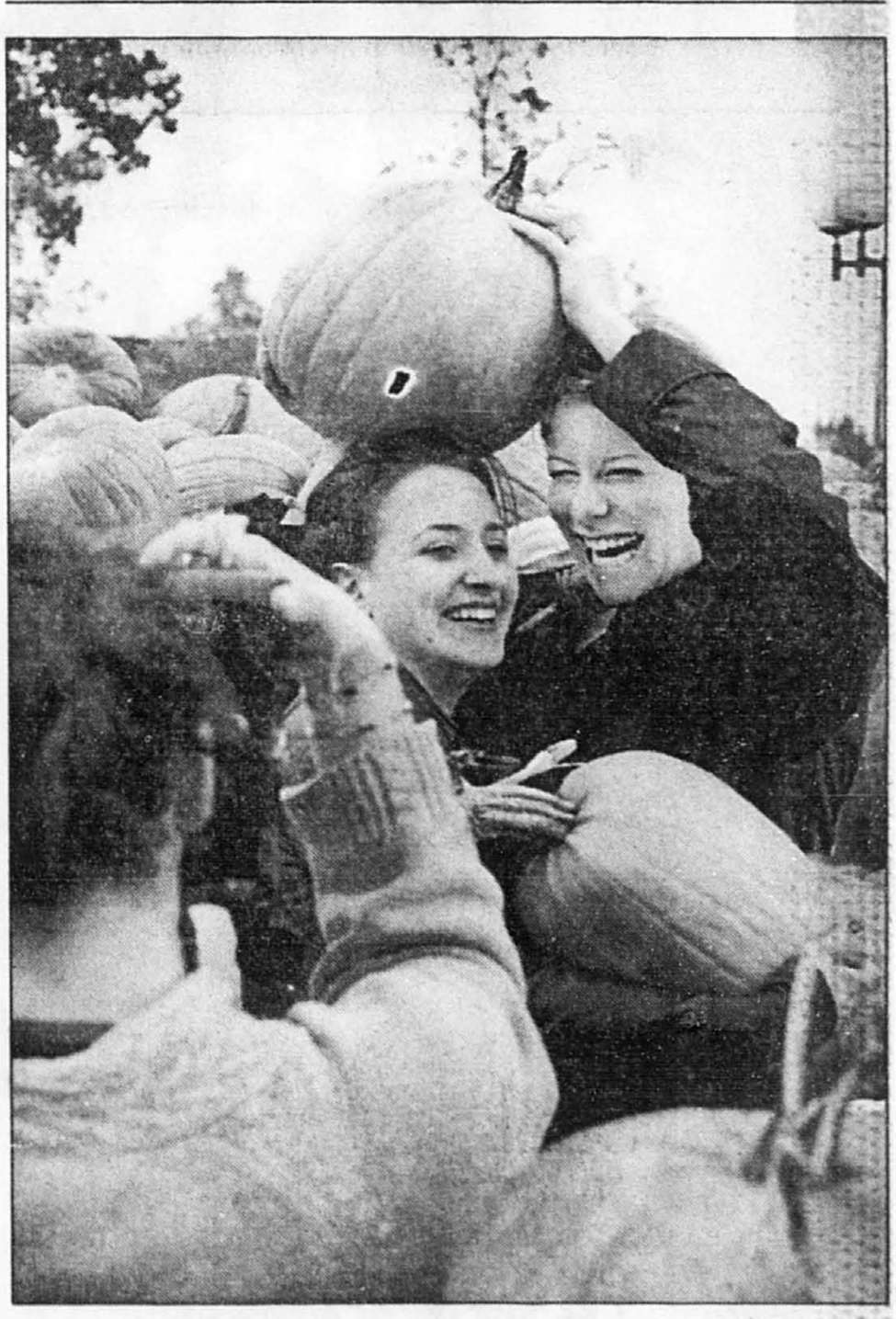

PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Citrouilles en tête

Non, il ne s'agit pas de Cendrillon qui se change en citrouille, mais bien de trois jeunes filles qui se sont rendues au Marché Atwater pour une séance de photo. Dans l'ordre habituel, Margot Bodzy, 16 ans, étudiante en photographie, a croqué se deux copines Rhiannon Walls et Dara Woods parmi les citrouilles.

Accent sur l'élégance

Entrer dans le Château d'Ivoire, c'est entrer dans un monde d'élégance raffinée.

Notre personnel expérimenté se fera un plaisir de vous aider à choisir la montre Rolex qu'il vous faut.

ROLEX

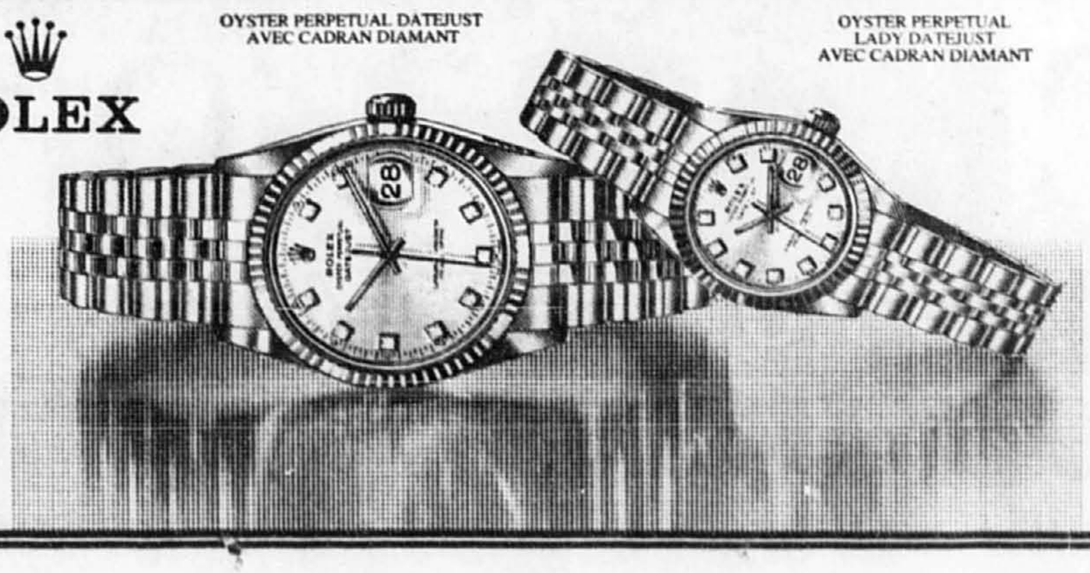

Château d'Ivoire est fier d'être le bijoutier agréé Rolex

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

2501778

BIJOUTERIE MARCEL ANDRÉ
Le spécialiste diamantaire.
DIPLÔMÉ G.I.A. / ATELIER SUR PLACE

RIEN A PAYER AVANT 1 AN!
(Détails en magasin)

2 tons 14K

		valeur	prix
5 dia VS	tot. .25ct	$1,050.00	$589.00
5 dia VS	tot. .35ct	$1,490.00	$749.00
5 dia VS	tot. .50ct	$2,150.00	$1,189.00

2565564

5415, rue Beaubien est, Montréal, Québec
(514) 376-2202 Fax. (514) 376-1221

Cargaison transportée par United Airlines
ENCAN DE SAISIE
Cargaison saisie et libérée par les douanes américaines, réexpédiée au Canada conformément à une entente intervenue en règlement d'une poursuite du gouvernement américain
CARGAISON VENDUE À L'ENCAN AVEC D'AUTRES MARCHANDISES
Tapis, carpettes et tapis de passage
PERSANS ET ORIENTAUX
Superbes et de grande valeur, noués à la main
Bidjar, Jaipur Tabriz, Bokhara, Engelese, Kashan, Kayseri, Bedohe, Punjmirab, Nasrabad, Karaja, Nain, Agra, Chin antique, Kashmir en soir, Beshiri, Shiraz, Oiseaux du paradis, Yamoud Samail, Ladik, tapis tribal afghan, Mori Kashan, Beshiri, Yagcebadir, Ceyrek, Ezine, Shiraz, Tamuri, Turkoman, Kazyl Ayak, Aubusson tapisserie, Yazd Sumail, Keysary, Seneh, Bakhtiari, Kashan en soie, Isphahan, Doshamalti, Balouch, Kula, Kilim, Heriz, Hamadan, Quashqai, Kashan antique, Mashad, Afshar antique, Nahavand, Tyserkhan, Punjmiraz, Sarouk, Josegon, etc. Dimensions allant de 2' x 3' à 12' x 18'.
Le dimanche 12 octobre à 13 h - Inspection à 12 h
CITIZEN UNION FINANCIAL CORP. PROCÉDERA À L'ENCAN PUBLIC AU
CHÂTEAU DE L'AÉROPORT MIRABEL
12555, Commerce A4, Mirabel
(Prendre l'autoroute 15 Nord puis la sortie 35, se diriger vers l'aéroport. Juste en face de l'aéroport.
Marchandise dedouanée par les douanes canadiennes, toutes taxes et droits acquités. Vente aux enchères publiques pièce par pièce. Tous les tapis sont identifiés selon le pays d'origine conformément à la loi sur l'accise et les douanes canadiennes, chapitre 84 (1), (2) de la Loi sur les tarifs douaniers. Sous réserve de vente préalable, erreurs ou omissions. Commission d'achat de 10%. Principales cartes de crédit acceptées. Chèques certifiés à l'ordre de Citizen Union Financial Corp. Permis d'encanteur. Toutes ventes finales.
Pour plus de précisions, composez 1-800-727-6623.
2556833

SOLDE ANNUEL DE VÊTEMENTS DE MATERNITÉ

20% À 50% DE RABAIS
JUSQU'AU 17 OCTOBRE

GATINEAU 246-2770, 25, chemin de la Savane... lundi, mardi, mercredi 10 h - 18 h; jeudi et vendredi 10 h - 21 h; samedi 9 h 30 - 17 h; dimanche 12 h - 17 h.
POINTE-CLAIRE 695-4144, Complexe Pointe-Claire, 6321, Transcanadienne, local 133... lundi, mardi, mercredi 10 h - 18 h; jeudi et vendredi 10 h - 21 h; samedi 9 h 30 - 17 h; dimanche 12 h - 17 h
BELLS CORNERS, OTTAWA (613) 596-1912, Barron's Plaza, 3710, Richmond Road, 2 km à l'ouest de Bayshore, à côté du Barron's Motor Inn... lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 10 h - 18 h; jeudi 10 h - 21 h; dimanche12 h - 17 h.

Solde en vigueur jusqu'au 17 octobre sur la marchandise sélectionnée seulement. Non valable pour la lingerie et les articles déjà achetés.

Dan Howard's
MATERNITÉ
"factory outlet"
2553604

Grange Canada
2 DERNIÈRES SEMAINES
Soldes de déménagement
LIQUIDATION DE NOS ACCESSOIRES DE DÉCORATION à partir 10$ (Idéal pour cadeaux des fêtes)
-60%
De 40 à 60 % sur tout notre stock
Mar. Merc. 9h à 18h / Jeu. vend. 9h à 19h / Sam. 10h à 17h. Dim. Lun. fermé.
Meubles de France en cerisier massif

Lit Queen	~~3 320$~~	1 660 $	Commode	~~3 214$~~	1 600 $
Armoire 2 portes	~~5 500$~~	2 750 $	Table de salle à dîner (- 60%)		1 999$
Chevet	~~1 270$~~	635 $	«Frette» literie fine d'Italie		- 40 %

2155, rue Crescent, Mtl / Tél. : 843-7686 • Téléc. : 843-4616
2555512 M

Chirurgien en Cour suprême ?

DENIS ARCAND

Le chirurgien de Hull qui a récemment perdu une poursuite au civil contre sa patiente, Anne Poulin, pourrait porter la cause en appel en Cour suprême, dans un dossier qui a déjà pris 21 ans.

« Il va falloir que nous étudions attentivement le jugement de la Cour d'appel du Québec, a dit son avocat, André Payeur. Il faudrait demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême et cela n'est pas évident. Notamment parce que la cause doit être d'intérêt national. »

L'accident médical de Mme Poulin a eu lieu en 1976. La cause a déjà pris beaucoup de temps, mais Me Payeur assure que ces délais n'ont rien eu à voir avec la défense du Dr Prat.

« En 26 ans de pratique, je n'ai jamais vu rien de semblable, dit Me Payeur. Mon client était très malheureux du temps qu'a pris cette cause. Mais cela était un concours de circonstances regrettable, mais qui venait de la poursuite, affirme-t-il.

« Ce n'est pas de la faute de la défense si la partie demanderesse a attendu trois ans après l'accident pour déposer sa poursuite, juste avant la prescription. Ce n'est pas la faute de la défense si le premier avocat de Mme Poulin, Jean Crépeau, a été nommé juge, et que son successeur a dû reprendre du début » (en 1986).

Me Payeur note aussi que le nouvel avocat de Mme Poulin, Bernard Corbeil, a lui-même fait des démarches — parfaitement légitimes — qui ont eu comme effet de ralentir le procès. « Il a porté en appel des objections de ma part, que le juge de première instance, Charles Major, avait jugé en ma faveur. La Cour d'appel m'a donné raison. Me Corbeil était dans son droit, mais il reste que c'est sa décision qui a fait suspendre le procès durant près d'un an. D'autres suspensions ont été occasionnées par des demandes de Me Corbeil, qui voulait faire déposer divers documents. »

Me Payeur s'est dit étonné de l'usage par Me Corbeil mercredi d'une firme de relations publiques « pour faire un tapage avec une décision qui a, certes, un intérêt humain indéniable, mais qui n'apporte pas de droit nouveau ».

Il a déploré que la couverture médiatique du long délai de 21 ans ait par la bande laissé « l'impression que les tribunaux n'ont pas fait leur travail, ou que les méchants avocats de la défense ont tout fait pour se soustraire à la justice. Or, ce n'est pas ça. La longueur des procédures est le fruit d'un concours de circonstances que personne ne souhaitait, mais qui n'a rien à voir avec la défense du Dr Prat. »

Demain matin 9 h, à Sports dimanche
CKAC,
la seule radio en direct du Japon

CKAC 730
RADIO MÉDIA
Le pouvoir des mots
2567051

En bref

Mort de Gérard Cellier

■ M. Gérard Cellier, ancien journaliste à *Montréal-Matin* et à Radio-Canada, et un des pionniers du *Journal de Montréal*, est décédé subitement mercredi, à l'âge de 62 ans, sur son bateau ancré dans un petit village, en République Dominicaine. Il était père de cinq enfants. Selon son fils Gérard, le corps de son père ne sera pas ramené au Québec. Il sera enterré, aujourd'hui même, dans son petit village du Sud, face à la mer. Nos condoléances à sa famille.

Camionneur soupçonné d'agression sexuelle

■ Des accusations ont été portées contre le camionneur ontarien soupçonné d'avoir agressé sexuellement une jeune femme de Havre-Saint-Pierre, à son domicile, mercredi soir. Yannick Aubertin, 24 ans, un résidant de Hanner, en Ontario, a été inculpé d'agression sexuelle armée, de séquestration et d'introduction par effraction, hier après-midi, au palais de justice de Sept-Îles. Le suspect saura mardi s'il peut retrouver la liberté en attendant son procès.

Comptable agréé pris en délit... fiscal

■ Un syndic de faillite montréalais, Jean-Guy St-Georges, comptable agréé, a reconnu récemment sa culpabilité à des accusations d'avoir volontairement omis de produire ses déclarations de revenus pour les années 1989 à 1992. Le syndic avait ainsi éludé 60 000 $ en impôt fédéral sur des revenus de 298 678 $. L'accusé a été condamné à une amende de 60 000 $, soit le montant de l'impôt éludé, qu'il devra aussi payer.

Alerte aux biscuits à l'arachide

■ L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux arachides de ne pas consommer les biscuits aux noisettes « Julker Hanimeller » vendus en emballages de 110 grammes. Ces biscuits contiennent des arachides alors que l'étiquette n'en fait pas mention. Les biscuits aux noisettes sont importés de Turquie et distribués au Québec par Les Produits Phoenicia, de Montréal. D'autres importateurs ont peut-être distribué le produit dans d'autres provinces. Ces biscuits ne posent aucun risque pour les consommateurs qui ne sont pas allergiques aux arachides.

Prof accusé de possession de mari

■ Un enseignant de 39 ans, Luc Hamann, a été formellement inculpé de possession de marijuana pour fins de trafic, à Cowansville, en Montérégie. Lors d'une perquisition effectuée dans le condo du suspect à Bromont, le 17 septembre, la Sûreté municipale de Bromont et la Gendarmerie royale du Canada ont saisi sept kilos de marijuana en train de sécher, d'une valeur de 30 000 $. Les enquêteurs ont interrogé le propriétaire des lieux, qu'ils ont aussi arrêté.

PLUS ON TOURNE EN ROND,

PLUS ON AVANCE.

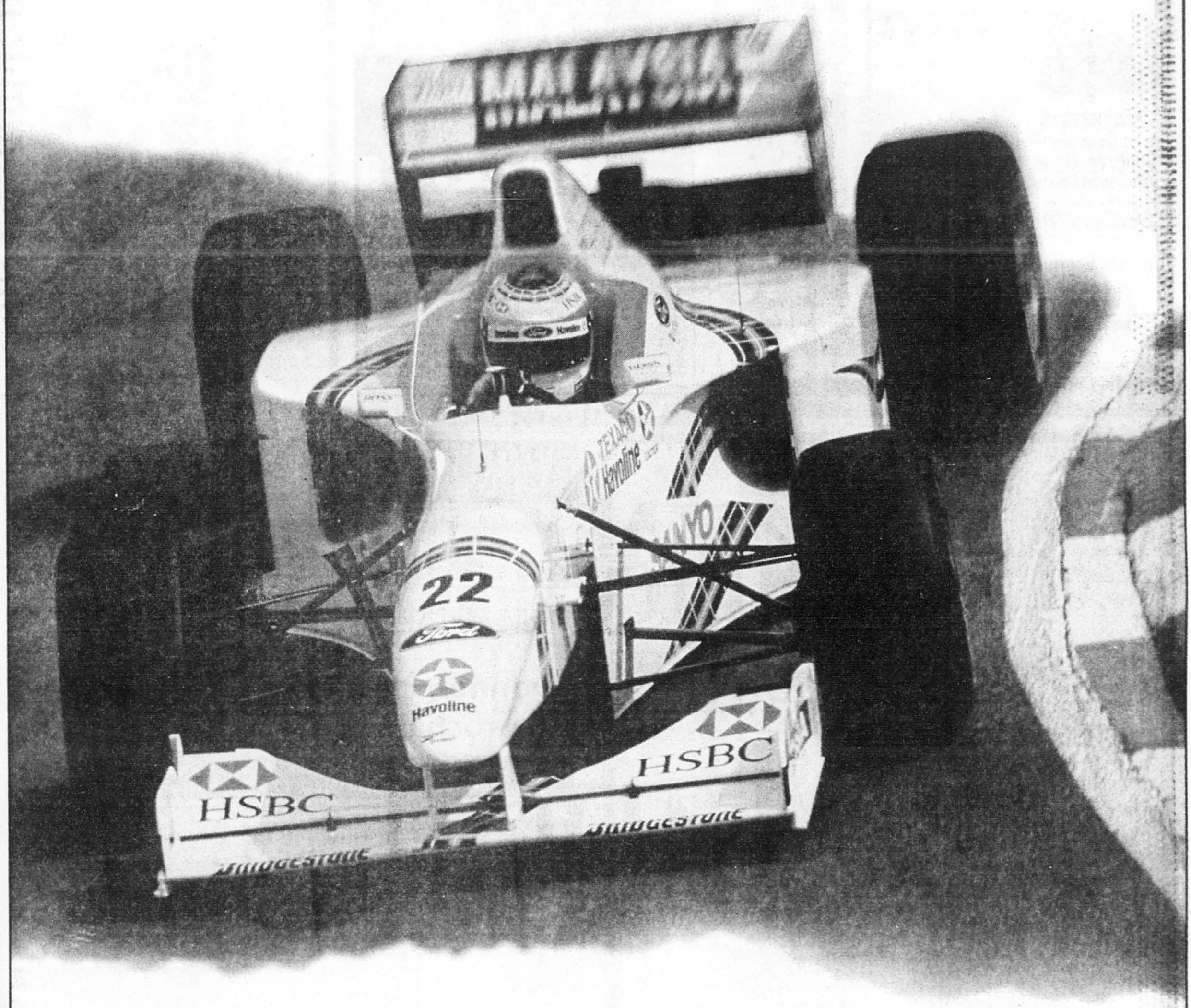

Avant chacune de nos courses, notre objectif reste toujours le même : gagner. Même si nous détenons déjà 174 victoires en Formule 1, c'est-à-dire le record, nous ne voulons pas nous arrêter là. Pour y parvenir, nous analysons constamment nos performances et travaillons ensuite sans relâche afin d'apporter les modifications qui pourraient nous faire monter sur le podium lors d'un Grand Prix. Si nous avons participé à ce point au développement d'une voiture de compétition, ce n'est pas pour le simple plaisir de faire des tours de piste, mais pour perpétuer notre passé victorieux. Et c'est cette volonté de gagner qui nous pousse à concevoir de nouvelles technologies comme le EEC V (Electronic Engine Control, 5th generation). Ce circuit électronique capable d'effectuer 1,7 million de calculs à la seconde permet d'optimiser les performances du moteur en vérifiant constamment ses fonctions. Cela se traduit par une économie supplémentaire d'essence, un contrôle accru des émissions de polluants et la possibilité d'autodiagnostic minimisant le temps d'entretien. Éprouvé en Formule 1, le EEC V équipe maintenant la plupart de nos véhicules de série. Lors du prochain Grand Prix, peu importe notre classement, nous aurons réalisé d'autres progrès. Une fois de plus, vous sortirez vainqueurs. Allez-y, sortez le champagne.

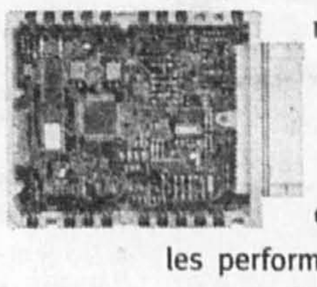

Ford

DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

1 800 561-FORD www.ford.ca

Québec compensera la RIO pour la vente du Village

La perte des revenus de location n'aggravera pas le déficit, dit le ministre

DENIS ARCAND

Alors que les locataires du Village olympique se préparent mentalement à changer de propriétaire, le cabinet du ministre de la Métropole, Robert Perreault, a assuré la Régie des installations olympiques que la perte des revenus de location n'aggraverait pas son déficit.

« Si la vente se fait, le gouvernement compensera la RIO en augmentant sa subvention annuelle », a dit hier le porte-parole du ministre Perreault, Alain Leclerc.

Pour Jos Contribuable, la mise en vente des « pyramides » aura au moins procuré l'agréable surprise de voir qu'un élément de l'héritage olympique n'est pas un éléphant blanc et un gouffre à argent. « Le Village olympique rapporte des profits de 6,5 à 7 millions par année, sur un édifice évalué à 59 millions », a noté André Tétrault, le président de la RIO.

Si le déficit de 8,5 millions l'an prochain n'augmentera pas, ce sera donc grâce à une contribution de 6,5 ou 7 millions de... Jos Contribuable. Une surprise moins agréable.

Et ce pour un édifice qui se paie en neuf ans ou moins et dont les taux d'occupation sont de 100 % pour le résidentiel et de 86 % pour le commercial.

Pourquoi le vendre, alors ? « Le gouvernement estime que ce n'est pas le rôle de l'État de gérer un immeuble locatif », a indiqué M. Tétrault.

— Pourquoi pas, si c'est lui qui l'a payé ?

— C'est un point de vue, a répondu M. Tétrault, diplomate.

L'attaché de presse du ministre, M. Leclerc, souligne que l'opération soulagera Québec de 1,1 million par année qui sont actuellement versés à Montréal en lieu de taxes municipales. « Mais il y a un potentiel de revenu fonciers accrus pour Montréal, puisque les 600 000 pieds carrés de terrain qui viennent avec les édifices pourraient être aménagés. »

La mise en vente du Village olympique sera annoncée à travers le monde, dans l'*Economist*, le *Wall Street Journal* et un quotidien de Hong Kong.

TÉLÉMAX
c'est toutes vos chaînes préférées !

FOX
20 h
COPS
Suivez pas à pas de vrais policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

TLC The Learning Channel
22 h
TLC LEGENDS
présente *Jackie O*, un portrait de Jacqueline Bouvier-Kennedy-Onassis.

TSN
23 h 30
LE GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU JAPON
en direct de Suzuka.
À ne pas manquer !

Vidéotron

Dans la course au savoir...
vous seul êtes responsable de votre formation !

Pierre Filiatrault

Service de formation sur mesure
TOP

Les RELATIONS PUBLIQUES intégrées
Nouvelle formation TOP

MARKETING
Comment élaborer un bon plan marketing
avec Pierre Filiatrault
6 novembre 1997

Formation continue
Tous les Outils pour Performer
Toute une Occasion de Progresser

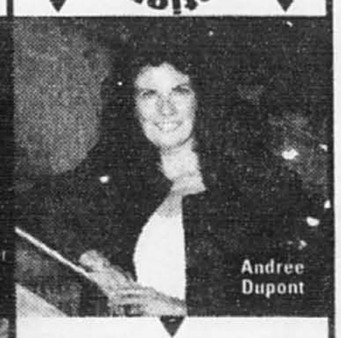
Andree Dupont

La COMMUNICATION : *un outil de gestion puissant*
avec Solange Cormier
13 et 14 novembre 1997

Solange Cormier

Une vision globale des relations publiques
avec Andrée Dupont
13 et 14 novembre 1997

(514) 987-4068 Université du Québec à Montréal

233 MHz avec MMX
ÉCRAN 12.1" SVGA
72 Mo Mémoire, CD-ROM 16x
configuration maximale

OFFRE SPÉCIALE
$2575
prix de détail suggéré

EUROCOM 6200
Pentium 150 MHz (jusqu'à 233 MHz avec MMX)
Écran 12.1" SVGA 800x600 DSTN
(11.3" et 12.1" SVGA TFT actif disponibles)
16 Mo de mémoire vive (jusqu'à 72 Mo)
Disque dur de 1.4 Go
CD-ROM 16x et lecteur 1.44 Mo
2 Mo video, 256 Ko cache
3 ports type II PCMCIA
Son Stereo, 2 haut-parleurs
1 port TV, 1 port infra-rouge
1 batterie NiMH, 1 adapteur AC
Housse de transport, Windows 95

Visitez votre revendeur EUROCOM aujourd'hui.

Microsource (distributeur)	(514) 332-1999	CRC Ordinateur	(514) 688-9070
Logix Innovations	(514) 735-7850	Info. Provinciale	(613) 637-3311
MSI Informatique	(514) 935-8039	Infostyle	(514) 444-5110
Unitech Ordinateurs	(514) 683-0292	Info Boutique	(819) 564-4076

EUROCOM www.eurocom.ca (613) 224-6122

POURQUOI ?
1-800-668-6381
AVEC VOUS
Medic Alert

la faculté d'évoluer

30 certificats offerts aux adultes

Pour développer vos compétences et multiplier vos chances d'avancement, les certificats de la FEP offrent plus que des réponses. Ils offrent des résultats.

Santé et services sociaux

- Maintien à domicile*
- Gérontologie**
- Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention*
- Santé communautaire*
- Gestion des services de santé I*
- Inhalothérapie*
- Santé et sécurité du travail*
- Créativité : applications professionnelles

Communication, traduction et créativité

- Relations publiques
- Publicité I et II
- Communication appliquée
- Journalisme
- Rédaction*
- Traduction I et II
- Micro-informatique
- Intervention dans les groupes et les organisations

Intervention, gestion et justice

- Intervention auprès des jeunes*
- Toxicomanies : prévention et réadaptation*
- Violence et société
- Intervention en milieu multiethnique
- Gestion appliquée à la police et à la sécurité*
- Criminologie
- Droit
- Relations industrielles
- Études individualisées

* Programmes également offerts en région
** Programme également offert à distance

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.
Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.
Conseils en formation (sur rendez-vous, sans frais)

Renseignements 1 800 363-8876 (514) 343-6090
info@fep.umontreal.ca

Université de Montréal
La Faculté de l'éducation permanente FEP

DATE LIMITE D'ADMISSION
LE 1ER NOVEMBRE 1997

Donner, c'est faire le prochain pas.
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE
À force de chercher...
1425, René-Lévesque Ouest, bureau 506,
Montréal (Québec) H3G 1T7 Tél.: (514) 393•3522

Jusqu'au 18 octobre
L'ÉVÉNEMENT CUIR

Vous avez juste quelques jours pour profiter de prix exceptionnels sur tous les salons cuir Roche Bobois. Nos canapés vous en feront voir de toutes les couleurs, de tous les styles, de toutes les matières, cuir, nubuck. Offrez-vous le canapé de vos rêves, les prix sont vraiment irrésistibles !

ROCHE BOBOIS® PARIS

Montréal 1425, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Bishop) H3G 1T7
Tél.: (514) 871-9070
PARIS • LONDRES • BRUXELLES • GENÈVE • ATHÈNES • BARCELONE • ROTTERDAM • MEXICO CITY • BUENOS AIRES • TOKYO • SÉOUL • HONG KONG

Gilles Boulet, un géant de l'éducation, s'éteint à 71 ans

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Une personnalité qui a laissé sa marque dans les secteurs de l'éducation et de la culture de la Mauricie, Gilles Boulet, est décédé dans la nuit de jeudi d'une crise cardiaque. Il était âgé de 71 ans.

Originaire de Saint-Tite, ce bâtisseur laisse en héritage plusieurs réalisations, notamment la création de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'organisation du NoJel du pauvre et la direction du Musée des arts et traditions populaires.

M. Boulet était aux Escoumins, sur la Côte-Nord, dans le cadre d'une rencontre avec des gens du ministère des Affaires municipales quand il a été pris d'un malaise. Transporté à l'hôpital, il est décédé durant la nuit.

Gilles Boulet est à l'origine de l'implantation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Directeur du Centre des études universitaires (CEU) entre 1960 et 1969, il a toujours été considéré comme le pionnier de l'UQTR, où il a occupé la fonction de recteur pendant dix ans avant de présider le réseau de l'Université du Québec. Cette nomination l'avait conduit à déménager à Québec.

De 1989 à mars dernier, M. Boulet dirigeait le Musée des arts et traditions populaires du Québec.

M. Boulet a été à la tête de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) et a été actif au sein de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, à l'Association des universités et collèges du Canada, ainsi qu'à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

La liste des défis relevés par le fils du fondateur des bottes Boulet de Saint-Tite est longue, tout comme celle énumérant les nombreuses distinctions internationales et nationales qu'il a reçues durant sa carrière : officier de l'Ordre national du Québec, officier de l'Ordre du Canada, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre belgo-hispanique, etc.

La semaine dernière, M. Boulet participait à Trois-Rivières à l'ouverture officielle du Festival international de la poésie. Avec prestance et humour, le fondateur de la Fondation les Forges a remis le Grand prix de la poésie au poète Claude Beausoleil.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui à 11 h, en l'église Saint-Louis-de-France, rue De L'église, à Sainte-Foy.

Le dispensaire de Clova sera fermé au profit de Parent

DENIS ARCAND

Le gouvernement du Québec doit enlever son infirmière au hameau isolé de Clova, dans le Nord-Ouest du Québec, et la soixantaine d'habitants se demandent si c'est le début de la fin pour cette agglomération qui vit des pourvoieries l'automne et de la motoneige l'hiver.

« Si notre infirmière part, ça va nous faire mal. On se demande s'ils cherchent à fermer Clova », explique Dominique Vincent, propriétaire du Restaurant Clova, qui sert du gibier aux motoneigistes français durant l'hiver (« ils sont fous de ça ») et de la poutine et des *rib steaks* aux pêcheurs et chasseurs nord-américains le reste de l'année.

« On est juste 52 adultes et quelques enfants au village, mais il y a facilement 250 personnes à 20 km à la ronde, dit Vincent. En ce moment, il y a 150 chasseurs ici pour l'orignal. L'hiver, de 2000 à 2500 motoneiges passent par Clova, sur la piste de 900 km qui mène à Senneterre. » Bien du monde à soigner.

L'an dernier, un chasseur avec une balle dans la cuisse, une motoneigiste de la réserve attikamek avec une fracture de la colonne, toutes sortes de petits et grands bobos. « Les touristes français, en motoneige, c'est pas évident... », dit Vincent.

Mais l'éventuelle disparition du dispensaire de Clova a valeur de symbole pour les irréductibles qui refusent de partir.

À son apogée, si on peut dire, Clova était un dépôt de la papetière CIP (maintenant fermée), qui y maintenait privément une infirmerie pour soigner les 350 habitants. « L'école où j'ai étudié a fermé en 1989, dit M. Vincent. Et la route qui relie Clova à Mont-Laurier ne sera pas entretenue dès cet hiver. Même le curé s'en va ! Il a donné sa dernière messe ici le 28 septembre... »

Le lien ferroviaire avec Montréal marche encore. Pour combien de temps, seul Via Rail le sait.

« La régie régionale veut donner notre infirmière et tout l'équipement au village de Parent, à 95 km d'ici, soit au moins 1 h 15 dans un chemin de bois. C'est là qu'on devra aller se faire soigner, nous et les touristes.

« Cette nouvelle route est bonne, mais les camions forestiers larges de 14 pieds y roulent à 110 km/h. T'as intérêt à te tasser, mon homme. L'hiver, nos 4 X 4 prennent le fossé régulièrement pour pas être frappés. L'hiver dernier, mon ami Jacques Bergeron a sauté dans le bois deux fois durant le même voyage, à 70 km/h. »

Sur la même route, Benoit Tétrault, le bedeau du village, a dû embrayer par en arrière et reculer parce que le gros camion qu'il rencontrait prenait toute la route : « Si on reculait pas, c'était la collision frontale. Le camion m'a quand même frôlé : ses pneus ont laissé une marque noire sur tout le flanc de mon *pick-up* et tordu mon parechoc. L'hiver, on n'ose pas prendre cette route, tout le monde a peur », dit-il.

Par souci d'efficacité, répond Guy Lemieux, directeur général du Carrefour santé de La Tuque, dont relèvent les dispensaires de Parent et Clova. Ses arguments sont convaincants : « Avec les travailleurs forestiers, il y a 1000 personnes à soigner dans la région de Parent, peut-être une centaine à Clova et aux environs. Il y a deux infirmières à Parent, une à Clova. C'est plus logique — et 30 000 $ moins cher par année — de concentrer toutes nos infirmières à Parent. »

Une dizaine de « premiers répondants » volontaires en santé auront été formés à Clova d'ici peu, dit M. Lemieux.

« J'en suis un premier répondant, dit M. Tétrault. Mais je suis pas un infirmier. Ça prend un professionnel de la santé. L'hiver dernier, on est allé chercher un Français qui avait pris le champ avec sa motoneige. Il était 22 km dans le bois. On l'a ramené à notre infirmier, qui l'a soigné : il était en hypothermie, il avait la lèvre fendue, le front ouvert et le fémur fêlé. Nous vois-tu lui faire faire 100 km de plus pour le faire soigner à Parent ? »

La chose risque de tourner en chicane fédérale-provinciale : le député péquiste à Québec, Jean-Pierre Jolivet, appuie la décision de ses fonctionnaires. Le député libéral à Ottawa, Guy Saint-Julien, est pour le maintien du CLSC.

LES OTQ À TAUX PROGRESSIF

Du rendement ! Sans risques.

COMPAREZ, VOUS VERREZ !

Vous cherchez un produit financier qui donne d'excellents rendements tout en protégeant votre capital ? N'attendez plus : achetez des Obligations à terme du Québec (OTQ) à taux progressif dès aujourd'hui. Parce que le temps, c'est de l'argent.

POURQUOI DES OTQ À TAUX PROGRESSIF ?

Tout simplement parce qu'il est difficile de trouver mieux.

- **Garanties** par le gouvernement du Québec, **sans limite de capital**, elles sont absolument sans risques.
- Leurs taux progressifs **garantis pour chacune des dix prochaines années** sont des plus concurrentiels.
- Elles sont **remboursables chaque année**, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Elles sont **admissibles** au **REER** et au **FERR**.

Et mieux encore, vous avez tout intérêt à garder vos OTQ à taux progressif le plus longtemps possible puisque leur rendement croît avec les années. Consultez le tableau pour en suivre la progression.

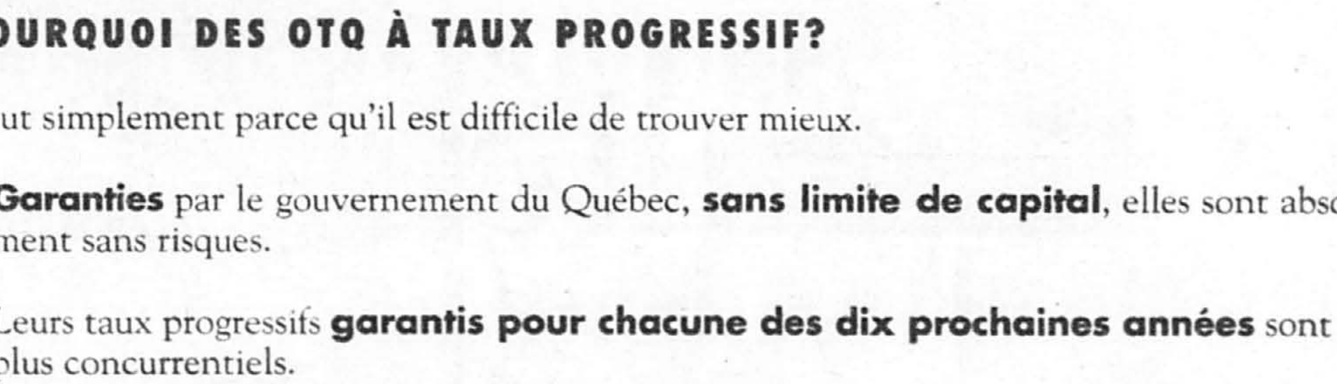

Taux moyen sur dix ans : 5,78 %*

C'EST TOUJOURS LE TEMPS DE BIEN FAIRE.

Pour vous procurer des OTQ à taux progressif dès aujourd'hui, c'est tout simple : appelez un agent d'investissement de Placements Québec au 1 800 463-5229 ou au (418) 521-5229, **du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 17 h jusqu'au 1er novembre.** Elles sont également offertes chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières. Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de **Communication-Québec** et dans plus **de 1 000 bureaux de poste corporatifs**.

*Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.
IMPORTANT : le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts en tout temps.

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
http://www.placementsqc.gouv.qc.ca

1 800 463-5229

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC Québec

XXX
Weekend interdit
18 ans et plus seulement!
Gagnez des objets pour vos fantasmes sexuels
Aujourd'hui et demain
racontez vos expériences et fantasmes sexuels sur les ondes de ckoi.
Écoutez-nous lundi, toute la journée, CKOI fête les années Disco
Cette journée se terminera par une grosse fête avec le Boogie Wonder Band sur les ondes de CKOI de 20h à 21h30.
CKOI 96,9 FM
www.ckoi.com

La guerre aux gangs de motards se mondialise

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le Canada n'est pas le seul pays à être aux prises avec les affres des guerres entre gangs de motards. En Europe, particulierement au Danemark, et dans une moindre mesure aux États-Unis, des noms comme Hells Angels et Bandidos font maintenant partie du vocabulaire courant.

Cette semaine, à Ottawa, des représentants de corps policiers du Canada et de ces pays se sont réunis pour la première fois afin d'échanger des informations sur le sujet.

Même constat chez les agents : les motards criminels se sont mis, comme tout le monde, à l'heure de la globalisation. Par rapport aux organisations criminelles traditionnelles, ils ont su prendre rapidement le virage.

Les motards sont particulièrement habiles dans le « réseautage » — pour reprendre un terme à la mode dans le milieu des affaires — et savent mieux que quiconque utiliser les moyens modernes de communication, a expliqué le chef Julian Fantino, de la police de London, en Ontario, au cours d'un point de presse.

« On parle maintenant d'organisations internationales », a noté pour sa part Jean-Pierre Lévesque, du Service canadien de renseignements criminels.

Comme le Canada, le Danemark a connu sa dose d'affrontements entre motards. Hells Angels et Bandidos ont commencé en 1996 à s'échanger bombes et cocktails Molotov tout en s'entretuant. On a appelé cet épisode la « Guerre nordique ».

La police danoise n'est pas restée les bras croisés puisqu'elle a multiplié les arrestations depuis le début de l'année, ce qui s'est traduit par l'emprisonnement de 150 à 200 personnes. Conséquence : les deux bandes annonçaient récemment qu'elles avaient déclaré la paix.

« Nous avons eu beaucoup de succès », a souligné Jens Henrik Hojberg, de la police nationale du Danemark, qui était présent au point de presse.

On ne peut pas en dire autant du Canada. « Nous n'avons pas été en mesure de garder le rythme », reconnaît le chef Fontanio.

Le policier rejette la faute sur la procédure criminelle trop compliquée et sur des moyens insuffisants. Cependant, il note que l'opération conjointe Carcajou, qui a réuni la GRC, la SQ et la police de la CUM, a eu du succès et constitue la voie à suivre.

Malgré la terreur qu'ils sèment, les gangs de motards représentent somme toute qu'un petit groupe de personnes, révèlent les policiers. À l'échelle mondiale, on compterait 1500 Hells Angels et de 500 à 600 Bandidos. Les Rock Machine sont un phénomène strictement canadien et leur nombre ne dépasserait pas la trentaine.

Par contre, précisent les policiers, ils sont entourés d'« associés », une quinzaine par motards, ce qui augmente leur force de frappe. À l'heure actuelle, les points chauds de la planète se retrouvent au Québec et au Danemark.

Évacuation : 175 mises en demeure contre Sherbrooke

Presse Canadienne
SHERBROOKE

La ville de Sherbrooke a reçu jusqu'ici pas moins de 175 mises en demeure de citoyens de Fleurimont, à la suite de l'évacuation de 54 familles en raison de la présence de biogaz en provenance du lieu d'enfouissement sanitaire, il y a une douzaine de jours.

« Ils nous tiennent responsables de dommages que peut leur avoir causé à eux ou à leur propriété le lieu d'enfouissement, mais ceux-ci ne sont pas précisés », indique le chef des Services juridiques de la ville, Pierre Huard.

Ce dernier précise que les 175 lettres ont été acheminées individuellement par les citoyens.

M. Huard refuse de dire pour le moment quelle stratégie adoptera la Ville, ni quelle sera sa défense si jamais les choses vont plus loin.

« Nous verrons la suite des événements, nous allons étudier la situation mais nous n'avons aucun commentaire à faire là-dessus », a-t-il dit. Près de 140 résidants du Développement Dubreuil ont dû quitter leur domicile dans la soirée du lundi 29 septembre en raison de la présence dans certaines résidences de concentrations trop élevées de gaz méthane, un produit potentiellement explosif.

Ce gaz inodore et incolore est généré lors de la décomposition anaérobique (sans air) des matières organiques enfouies dans les lieux d'enfouissement sanitaire.

LA SEMAINE DES MONTRES SUISSES

SWISS ARMY

Birks se met à l'heure de Swiss Army !

Cette semaine, les montres suisses sont à l'honneur chez Birks. Demain, Swiss Army sera à l'heure du jour. Apportez votre montre Swiss Army pour une vérification gratuite de son étanchéité, de sa précision et de l'état de sa pile. Vous pourriez gagner une montre Swiss Army (une valeur de 350 $). Aucun achat requis. Détails en magasin.

Le dimanche 12 octobre,
chez Birks, 1240 Square Phillips.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

C'EST ÇA FONTAINE !

Bonjour, vous ! Venez vite faire le tour de votre nouveau salon. Fini de rêver : avec Fontaine, tout est possible !

Allumez cette superbe lampe halogène et vous n'en croirez pas vos yeux ! Juste **249 $**

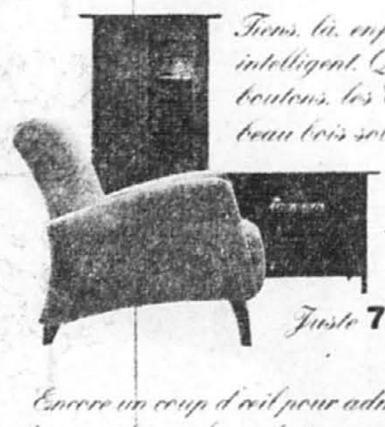

Tiens, tiens, enfin un meuble vidéo intelligent. Quelle ligne, les fils, les boutons, les CD sont cachés. Du style, un beau bois solide, juste **849 $**

... Et puis ce super fauteuil fait tout exprès pour votre téléroman favori ou la finale de la Coupe Grey ! *Juste* **749 $**

Encore un coup d'œil pour admirer le dessin et les couleurs du tissu, puis hop, on éteint, on s'assied en amoureux et on goûte au confort de cette jolie causeuse... juste **869 $**

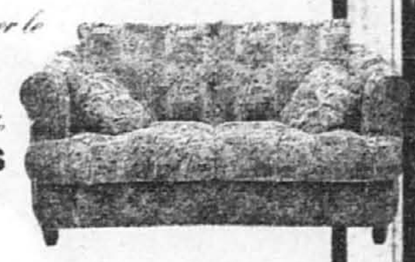

Sur l'élégance classique de cette table de fer forgé se termine le tour de votre nouveau salon. C'est tentant, non ? *Juste* **279 $**

... et on a plein d'autres idées en magasin !

ET TOUT ÇA, EN 12 VERSEMENTS SI VOUS LE DÉSIREZ !

DÉTAILS EN MAGASIN

Fontaine
MEUBLES & DÉCORS

9780 est, rue Sherbrooke
Montréal, (514) 352-3913

2548322

SEARS

Tous les appareils ménagers Kenmore^MD sont soldés!

LUNDI 13 OCTOBRE
TOUS NOS MAGASINS
seront ouverts à 9 h

TOUTES LES CUISINIÈRES, **TOUS** LES RÉFRIGÉRATEURS, **TOUS** LES LAVE-VAISSELLE, **TOUTES** LES LAVEUSES ET SÉCHEUSES, **TOUS** LES CONGÉLATEURS, **TOUS** LES FOURS À MICRO-ONDES, **TOUS** LES APPAREILS À ENCASTRER**, **TOUS** LES ASPIRATEURS†, **TOUTES** LES MACHINES À COUDRE

Vous avez jusqu'en 1999 pour payer sans intérêt*

tous les gros appareils ménagers, machines à coudre et aspirateurs† achetés avec la carte Sears

*Payez en 15 mensualités égales, sans intérêt jusqu'en janvier 1999. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les montants des mensualités indiquées ici ont été arrondis au cent près. Sur approbation de votre crédit. L'offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 12 octobre 1997. †R/20 - Couture et entretien des sols; sauf les aspirateurs avale-tout

Rien que 994$
ENS. KENMORE^MD DE 'SUPER CAPACITÉ PLUS'
Rabais 235 $ sur l'ensemble.
Laveuse à 11 programmes, agitateur Dual-Action^MD 2 vitesses. N° 47672.
Rég. Sears 719,99. 597 $
Sécheuse à 12 cycles, de 7 pi cu, avec grande porte réversible. N° 88672.
Rég. Sears 509,99. 397 $
PAS DE PLUS BAS PRIX CETTE SAISON!
RIEN QUE 66,27* PAR MOIS POUR L'ENS.

Rien que 497$
LAVE-VAISSELLE KENMORE^MD À 'LAVAGE ULTRA PLUS'
Rabais 102 $. 5 cycles, 3 niveaux de lavage, isolation 'Quiet Guard' pour fonctionnement silencieux.
N° 16681. Rég. Sears 599,99.
PAS DE PLUS BAS PRIX CETTE SAISON!
RIEN QUE 33,14* PAR MOIS
Aussi avec panneau noir. **Supplément pour l'installation; elle est garantie. Renseignez-vous

Rien que 597$
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE^MD
Rabais 102 $. Four à nettoyage facile, éléments-serpentins, minuterie analogique pour marche différée/arrêt.
N° 57480. Rég. Sears 699,99.
NOTRE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
RIEN QUE 39,80* PAR MOIS
Aussi en ton amande.
Supplément pour le modèle autonettoyant

Rien que 787$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE^MD DE 17,7 PI CU
Rabais 112 $. Tablettes en verre, 2 réglages de température, 2 hydrateurs opaques à couvercle en verre. En blanc avec poignée blanche. N° 63832.
Rég. Sears 899,99.
PAS DE PLUS BAS PRIX CETTE SAISON!
RIEN QUE 52,47* PAR MOIS

7562042

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 12 OCTOBRE 1997

dans la limite des stocks disponibles

SEARS

10204 Copyright 1997, Sears Canada Inc.

UNE INVITATION TRÈS *spéciale...*

Linen Chest et Waterford Crystal vous invitent à célébrer le lancement au Canada de la Collection Waterford 1998.

Rencontrez John Rocha, concepteur de renommée mondiale, et admirez sa nouvelle collection avant-gardiste et fascinante. Elle comprend des vases aux formes spectaculaires, des assiettes à fruits creuses à larges rebords, des bols, des flûtes et verres à vin, le tout présenté dans quatre collections contemporaines.

Le mardi 14 octobre 1997
chez Linen Chest
au Centre Rockland.
Invité d'honneur,
John Rocha.
Un cocktail suivra
de 17h à 21h.

Tél. 341-7810
2305, ch. Rockland, VMR
(Après 18h, veuillez emprunter l'entrée P9, près du Nautilus)

JohnRocha at WATERFORD CRYSTAL

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

LE SAMEDI 11 OCTOBRE 97
ecco

EN PRÉSENCE DU CONSEILLER TECHNIQUE

Confort et détente

Cadeau gratuit*
À l'achat d'une paire de chaussures à prix régulier
*jusqu'à épuisement des stocks

(514) 842-3007
4062, St-Denis
Montréal

BOUTIQUE LE MARCHEUR
CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHE

2548524-M-A11

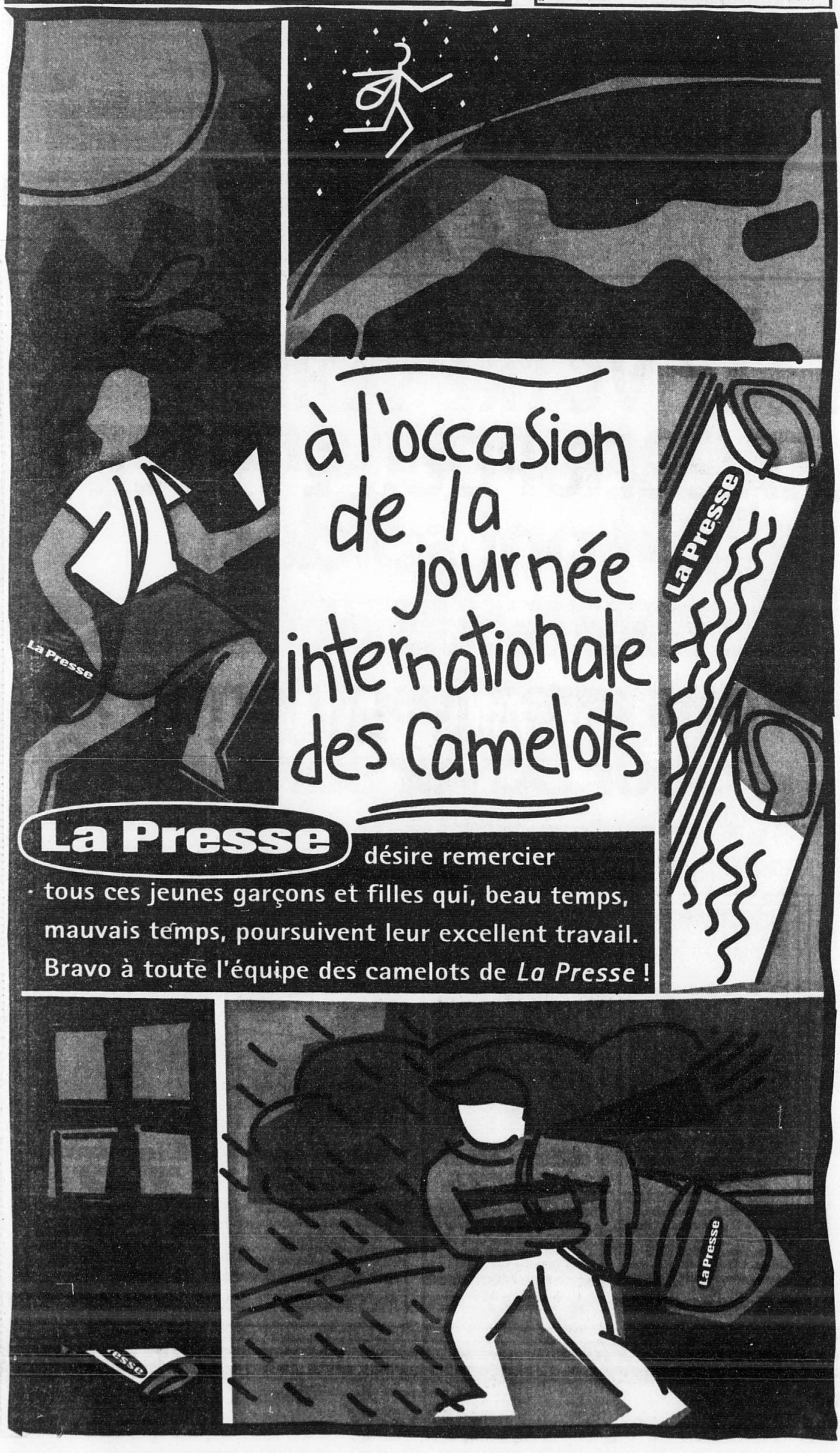

Le paiement des pensions alimentaires progresse

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Grâce aux prouesses du ministère du Revenu, des dizaines de milliers de femmes ont reçu de leurs ex-époux près de 100 millions en pension alimentaire depuis deux ans.

Et le fisc continuera à mettre les bouchées doubles puisque les « débiteurs », des hommes dans 93 % des cas, ont accumulé des arrérages de 105,7 millions depuis l'instauration du programme de perception automatique des pensions alimentaires en 1995.

Les données mises à jour hier par la Direction principale de la perception des pensions alimentaires précisent que le ministère du Revenu avaient réglé 59 606 dossiers au 30 septembre dernier et que 94,8 millions avaient été versés depuis deux ans.

« Notre objectif premier était de lutter contre la pauvreté des familles monoparentales », affirmait la ministre du Revenu, Mme Rita Dionne-Marsolais, en entrevue avec la Presse Canadienne, hier.

Selon elle, le rodage du système, l'amélioration des liaisons entre les ministères de la Justice, du Revenu et de la Sécurité du Revenu et l'ajout de 330 personnes à la perception des pensions alimentaires ont permis de réduire les délais de traitement des dossiers et du coup, accélérer le versement des pensions.

Les reproches du Protecteur du citoyen à cet effet ne tiennent plus, estime Mme Dionne-Marsolais.

À preuve, les dossiers dits en « prétraitement », ceux qui étaient en attente pour diverses raisons, sont passés de 11 555 à 4475, soit une diminution de 61 % de janvier à septembre dernier.

« La bonne nouvelle, ajoute-t-elle, c'est que les retards ont été résorbés à une vitesse grand V. »

Autre signe de l'amélioration de la situation : le nombre de plaintes a chuté. Il y en a eu deux en septembre. Pas mal, dit-on au Revenu qui reçoit chaque mois « entre 2500 et 3000 nouveaux dossiers ».

« Au Québec, un mariage sur deux se termine pas un divorce », rappelle Manon Tremblay, du ministère.

La récente modification du Code de procédure civile oblige les divorcés à produire en cour des informations précises sur leur situation : nom et adresse de l'employeur, numéro d'assurance sociale, adresse personnelle, etc.

Fuir au Nouveau-Mexique ou dans le Maine ne permet pas plus d'échapper au fisc québécois : des ententes de réciprocité existent et sont appliquées, souligne Richard Lacasse, du bureau de la ministre.

Ce système est conçu pour attrapper les mauvais payeurs. Cet automne, Mme Dionne-Marsolais déposera un projet de loi destiné à rendre les choses plus faciles aux conjoints qui parviennent à divorcer dans l'harmonie. Un « bon payeur » aura droit à un délai d'un mois — et non plus dix jours — pour déposer au Revenu une somme couvrant trois mois de pension alimentaire.

La loi sur les référendums étudiée par le Directeur des élections ?

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le jugement de la Cour suprême portant sur la Loi sur les consultations populaires du Québec doit être étudié à tête reposée par le comité consultatif du Directeur général des élections.

Responsable de ce dossier pour les libéraux, Christos Sirros estime que de cette façon « le gouvernement pourra respirer par le nez » et regarder de près ce dossier plutôt que de « déchirer sa chemise ».

Selon lui, il faut s'en remettre au comité consultatif du Directeur général des élections qui regroupe des députés péquistes, libéraux et Mario Dumont, de l'Action démocratique.

« Cette loi appartient à toute la population, pas seulement au gouvernement », affirme le député Sirros.

D'entrée de jeu, explique-t-il, le ministre responsable de la Réforme électorale, Guy Chevrette, « doit se soumettre à l'esprit du jugement qui dit que notre loi est excellente mais que, dans certains cas, le contrôle des dépenses fait que la liberté d'expression peut être brimée ».

Appelé à commenter le jugement de la cour, Mario Dumont disait jeudi que « le principe des comités parapluies n'a jamais remis en question la liberté d'expression ».

Les fabricants de cigarettes esquivent un nouveau procès

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les fabricants américains de cigarettes ont évité la catastrophe potentielle d'une condamnation par un jury, en parvenant à un règlement à l'amiable du premier procès jugé aux États-Unis pour tabagie passive, annoncé hier à Miami.

« La menace d'une condamnation, d'une sanction par des dommages et intérêts élevés, planait sur l'industrie » du tabac depuis l'ouverture du procès, le 2 juin, devant une cour de Miami. « Elle a été éliminée », souligne Mary Aronson, avocate spécialiste des procès civils.

« L'industrie du tabac a encore esquivé le coup », renchérit Mace Blicksilver, analyste boursier pour le Crédit Lyonnais à New York. « Tant qu'ils (les groupes du secteur) ne perdent pas un gros procès, la nouvelle sera positive » pour les investisseurs, souligne-t-il.

Philip Morris, R.J. Reynolds, Brown and Williamson (groupe BAT) et Lorillard Tobacco vont verser 300 millions pour mettre fin à un procès en recours collectif intenté au nom de 60 000 hôtesses de l'air et stewards qui s'estiment victimes de tabagie passive.

L'argent ira à une fondation de recherche et de détection des maladies liées au tabagisme, ont expliqué les fabricants de cigarettes dans un communiqué, qualifiant l'arrangement de « frappé au coin du bon sens ».

L'industrie du tabac multiplie les accords à l'amiable pour mettre fin aux actions en justice auxquelles elle fait face dans l'ensemble des États-Unis, faute de pouvoir compter sur un règlement global du dossier.

Un accord qualifié d'historique, conclu le 20 juin avec une quarantaine d'États de l'Union, est très critiqué par le Congrès, qui doit l'approuver. Le président Bill Clinton a lui aussi indiqué qu'il voudrait en renforcer certains points.

Aux termes de l'arrangement de Miami, les plaignants « ne perçoivent aucun dédommagement », a reconnu un de leurs avocats, Stanley Rosenblatt.

Ils conservent le droit de poursuivre les compagnies de tabac à titre individuel, a-t-il souligné, relevant que le procès ne cherchait pas à obtenir des dommages et intérêts pour les plaignants, mais à obtenir de l'industrie qu'elle admette la notion même de tabagisme passif.

Les hôtesses de l'air et stewards qui décideront de réclamer des dédommagements individuels devront « prouver qu'ils ont été directement blessés par la fumée de tabac dans leur environnement » de travail, remarquent les fabricants de cigarettes.

« Sur cette base, les groupes restent très confiants de leurs positions respectives et entendent présenter aux jurés des preuves accablantes pour toute action individuelle qui serait jugée », affirment-ils.

Toutefois, selon John Banzhaf, avocat et directeur de l'Association de défense des victimes de tabagisme passif — Action on Smoking and Health —, les fabricants de cigarettes reconnaissent ainsi indirectement que l'exposition à la fumée des autres peut être à l'origine de maladie comme le cancer des poumons ou les sinusites chroniques.

« Cet accord montre que l'industrie du tabac a capitulé sur la question du tabagisme passif, estime M. Banzhaf. Dans les procès individuels, il reviendra, selon lui, aux fabricants de « répondre aux preuves présentées ».

C'était la première fois qu'une action en justice réclamant des dédommagements pour tabagie passive avait réussi à franchir les procédures d'appel pour être présentée à un jury. Les plaignants réclamaient cinq milliards de dommages et intérêts.

Le procès avait été engagé en 1991 par une ancienne hôtesse de l'air d'American Airlines, Norma Broin. Mme Broin a été atteinte d'un cancer des poumons, décelé en 1989, alors qu'elle ne fume pas. Elle en impute la faute à l'inhalation des fumées de cigarettes dans les avions.

L'usage du tabac a été interdit sur les vols intérieurs aux États-Unis en 1988.

Allurée.
Raffinée.
Accessible.
La ceinture de cuir façon croco signée Holt Renfrew.

Vous craquez pour le croco ? Notre ceinture reprend ce classique avec passion et vous enlace dans la valse de vos rendez-vous ! Un complément irrésistible, à voir en aubergine, en brun ou en noir.

Dès aujourd'hui.

39 $

Seulement chez
HOLT RENFREW

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310 Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 Ottawa : 240, rue Sparks, (613) 238-2200

2550615

LAISSEZ VOTRE VÉHICULE SE CHANGER POUR L'HIVER

Service Goodwrench
Votre véhicule l'exige

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.

2550645

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Vente aux enchères publiques

Ville de Montréal

Le mercredi 15 octobre 1997, à 9 h 15, au 969, rue de Louvain Est.
VISITES: Le mercredi 15 octobre 1997, de 8 h à 9 h 15.

Véhicules et effets divers, propriété de la Ville de Montréal et du domaine public.

La Ville de Montréal procédera à sa vente aux enchères publiques régulière, à l'endroit, à la date et à l'heure ci-dessus mentionnées. Différents lots seront mis en vente, soit:

50 bicyclettes en lots de 5, 10 bicyclettes ou à l'unité;
3 «pick-up» CHEVROLET, GM 1986 À 1989;
2 fourgonnettes FORD 1988;
1 voiturette «CUSHMAN» 1991.

Seront également vendus:
Environ 27 véhicules. Ces véhicules ont été déclarés mis au rancart et ne peuvent être immatriculés à nouveau sans avoir subis, au préalable, une inspection mécanique reconnue par la S.A.A.Q. Certains de ces véhicules ont été identifiés comme gravement accidentés et devront être soumis à une expertise technique et à une vérification mécanique. D'autres véhicules ont été identifiés irrécupérables et ne pourront obtenir le droit de circuler au Québec et seront vendus uniquement pour les pièces.

Divers lots seront également disponibles, tels que des accumulateurs, des appareils ménagers, des appareils photos, des articles de sport, des bureaux, des canapés, des chaises, des classeurs, des combinés stéréo TECHNIC, AKAI, PANASONIC, des fichiers, des composantes électroniques, des disques au laser, des jouets, des livres usagés, des luminaires sur rails, des magnétoscopes TOSHIBA et SONY, des mobiliers de cuisine, 6 ordinateurs PHILIPS, des outils, des poteaux de lampadaires, des radios d'auto CRAIG, PIONEER, des téléphones cellulaires NOKIA et MOTOROLA, des téléviseurs HITACHI, GE, 12 terminaux NORTHERN TELECOM, de la vaisselle.

Conditions de la vente:
1) les marchandises sont vendues telles quelles, sans garantie;
2) l'acheteur doit se présenter au commis et débourser 25% du montant en argent comptant immédiatement après l'adjudication;
3) les taxes T.P.S. et T.V.Q. sont applicables;
4) l'acheteur doit payer sa marchandise au complet, en argent comptant, par paiement direct Interac ou par chèque visé, à l'ordre de la «Ville de Montréal» dans les 48 heures suivant la vente;
5) l'acheteur doit prendre possession de sa marchandise dans les 48 heures suivant la vente, entre 8 h 30 et 15 h 30;
6) toute dérogation à une de ces conditions annulera la vente et le dépôt de 25% sera confisqué.

Renseignements: 872-2340
Montréal, le 11 octobre 1997
Le greffier
Léon Laberge

2558006

ENCANS

IMPORTANTE ENCAN D'ANTIQUITÉS

LE DIMANCHE 12 OCTOBRE 1997 À 13 h
VISITE LE 11 OCTOBRE 1997 DE 10 h À 17 h

SERONT EN VENTE:

Tableaux, lithos (Riopelle, Dali, Miro). Pièces de monnaie en argent (un dollar 1948). Bnquet Dunhill et Dupont, camay sur ivoire 18e siècle. Armoires de style Louis XV, Louis Philippe, art nouveau, lavabo dessus de marbre, fauteuils, tables de nuit, coiffeuse art déco, portemanteaux, lit en chêne, vaisseliers 2 corps en chêne, horloges murales et de cheminées, fauteuils d'appoint corniches assorties, grands miroirs, table gigogne, bar art déco en chêne, avec vitrine et miroir, commodes en chêne, dessus de marbre et miroir, mobilier de salle à manger art déco (9 mcx), mobilier de salon (3 mcx) recouvert de tapisserie et plusieurs petits articles: vases, assiettes Delpt, pichets, cafetières, carnaval, bronze, regule **et beaucoup d'autres.**

LE CENTAURE
3380, MONSELET
MONTRÉAL-NORD
(Une rue au sud d'Henri-Bourassa, près de St-Michel)
Laurent Lussier, encanteur
Tél.: (514) 328-9834

2557650

ENCAN

POUR
ENTREPRISE GÉNÉRALE P. COUTURE INC.
1350, BOUL. MGR. LANGLOIS, VALLEYFIELD
JUSTE À L'ARRIÈRE DU MAGASIN CANADIAN TIRE
LE SAMEDI 18 OCT. À 9 h 30 PRÉCISES.
SERA VENDU PAR ENCAN PUBLIQUE
BALANCE ET SURPLUS D'INVENTAIRE DU MAGASIN.
TOUT LE MATÉRIEL EST NEUF ET SERA VENDU PAR LOT.

BALANÇOIRES • CABANONS EN MÉTAL • ARBUSTES • FRIGIDAIRE À LIQUEURS • FIXTURES ÉLECTRIQUES • VENTILATEUR DE PLAFOND • TUILES PLANCHER • ARTICLES DE SPORT • BOTTINES • BACS À RANGEMENT • ARTICLES POUR ENTRETIEN D'AUTO • QUINCAILLERIE • POIGNÉES DE PORTE • VAISSELLE • CHAUDRON • JEUX • ARTICLES DE CUISINE • PLOMBERIE • TOILETTES • BAIN • LAVABO • CHANDAILS T-SHIRT • ARTICLES DE PATIO • NETTOYEUR À PLANCHER EN 5 GAL. • HUMIDIFICATEUR D'AIR • SYSTÈME DE SON • HABITS DE SKI DOO • GAMES VIDÉO • BEDLINER DE CAMION • PNEUS D'AUTO • ÉCRAN D'ORDINATEUR • ETC. • BANC DE SCIE • ÉTAGÈRE EN MÉTAL • BEAUCOUP D'AUTRES ARTICLES TOUS VENDUS PAR LOT.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU
CONDITION COMPTANT
VISITE LE VENDREDI 17 OCTOBRE DE 13 h À 17 h OU SUR RENDEZ-VOUS.
POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ L'ENCANTEUR.

ROGER DAOUST
ENCANTEUR BILINGUE
ORMSTOWN (QUÉBEC)
TÉL.: (514) 829-3487
CELL.: 370-2812

2557061

AVIS D'ENCAN

MERCREDI 15 OCTOBRE 1997
VISITE: MARDI 14 OCT. de 10 h à 16 h

FAILLITES: 2 MAGASINS D'ALIMENTS NATURELS
Pour être vendu en bloc et / ou en lots détaillés.

À 10 h 30 :
LES ALIMENTS NATURELS LE SOLEIL D'OR
316, boul. LAURIER, BELOEIL (QUÉBEC)
ÉQUIPEMENTS: Caisse électron. program. **TEC MA-1600** • Balance électron. **TOLEDO** • Comptoir-caisse «L» • Étagères murales et centrales **BONI,** blanc • Réfrig. laitier 7' • Réfrig. 4', 4 niveaux • Pompe à eau • Enseignes de vitrine néon **«ALIMENTS NATURELS»** • Petits paniers d'épicerie • Paniers en broche de promo. • Étagères en bois • Marqueurs à prix • Attache-sac **EXCELL** • Table pliante • Réfrig. 3' **DANBY** • Micro-ondes • Équip. de bureau: Fax **BROTHER** • Pupitre • Bibliothèque • Chaise d'exécutif • Classeur 2 tir. • Papeterie, articles de bureau • Ordinateur av. / clavier, écran et imprimante • Etc.

À 13 h 30:
LA BONNE SEMENCE
1398, de MONTARVILLE
ST-BRUNO (QUÉBEC)
MARCHANDISE: Vitamines, suppléments alimentaires, minéraux, protéines • Tisanes • Aliments biologiques • Produits homéopathiques • Produits de beauté • Produits en vrac: épices, herbes, noix, céréales, grains, légumineuses, crèmes et flocons de blé, d'orge, d'avoine, d'épeutre • Sons, semoules et farines var. • Etc.
ÉQUIPEMENT: Chambre froide 7' x 6' x 8', «reach-in» 2 portes vitrées • Congélateur 2 portes vitrées • Réfrig. 2 portes vitrées • Caisse **SANYO** • Balance électron. **BERKEL** • Comptoir-caisse • congélateur **KELVINATOR** • Micro-ondes av / meuble • Grinder pr. beurre d'arachide **OLDE TYME** • Enseigne de vitrine néon «OUVERT» • Comptoirs mélamine var. • Étagères bois var. • Présentoir pr. vrac • 64 pots de grès • Étagères à épice en vrac av. / pots en vitre • Table pliante • Extincteurs • Aspirateurs • Escabeau • Petits paniers d'épicerie • Grand pot en vitre **TAMARI** • Lot cuillères pr vrac • Lot contenants et fourniture ass. • Téléphone s. fil **SONY** • Etc.

CONDITIONS: Dépôt 25% comptant
— Balance comptant, chèque certifié,
et selon conditions annoncées lors de l'encan
- 10% prime d'encan.

2557790

ENCANS EXPERTS INC.
ENCANTEURS - LIQUIDATEURS - ÉVALUATEURS
INFO. TÉL.: (514) 990-1070

Donner à LEUCAN

un geste à imiter!

Un enfant sur 400 est frappé par le cancer avant l'âge de 15 ans.

LEUCAN vient en aide à ces enfants et à leurs parents.

LEUCAN

Montréal
(514) 731-3696

Québec
(418) 654-2136

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

9009-3311 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 555, rue D'Auvergne, Longueuil et une place d'affaires au 1515, rue Peerless à Acton Vale (Québec).

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de 9009-3311 QUÉBEC INC. le 2e jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **20e jour d'octobre 1997 à 10 h,** au bureau du syndic, 600 boulevard de Maisonneuve Ouest, 28e étage, Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ À MONTRÉAL,
ce 11e jour d'octobre 1997.

ARTHUR ANDERSEN INC. - Syndic
René C. Leduc, CMA, CIP
Responsable de l'actif

ARTHUR ANDERSEN

600, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec) H3A 3J2
Tél. : (514) 848-1681

CORRECTIONS

Encart «Trans Canada No 2», no 445, dans ***La Presse*** **du samedi 11 octobre 1997.**

Page 3. Sélection de bijoux mode Monet et Jones New York en boîte.
Devrait être: 50% de rabais sur le prix étiqueté d'origine.

Page 6. 20% de rabais sur service à dîner 20 pièces Nikko, Johnson Bros et Royal Doulton. Pas exactement tels que représentés.
Encart «Trans Canada No 1», no 444, à partir **du samedi 4 octobre 1997.**

Page 11. Magnétoscope 2 têtes Goldstar, modèle R-T201M. Notre prix cour. 239.99 $. En vente 189.99 $. Pas exactement tel que représenté.
Eaton s'excuse de tout inconvénient.
EATON

2558873

ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT D'IMPRIMERIE
Vente sous contrôle de justice des biens de 3099-4446 Québec inc., et autres

Jeudi 16 octobre 1997, 10 h 30
au 944-B, chemin Trudeau, Beloeil
(Autoroute 20, sortie 109, côté sud, près du viaduc)

Presse Hamada 612 XLA • Convertisseur • Insérateur de feuilles modèle GA2050 • Presse AB DICK 360 • Système MONA • Système KOMPAC • Couteau HEROLD 1968 20'' autom. 4 lames • Emballeuse plastique format 15'' VS16 avec séchoir • Perforatrice-relieuse marque COMBO • Trouveuse SPINNIT électrique modèle de table, Lasco Product • Brûleur MITSUBISHI P 50 Silver Master • OMC • Plate Punch OPL 25/1 Repeat 3x, 4x, 2x • Brocheuse AGRAFIX • Table lumineuse STUART National Format 25 x 30, année 1982, Acura Lite • Numérateur LION C-72 • Numérateur ENM • «Jogger» BRACQETT modèle 101 • Perforeuse HERMANN • Tranche-papier, lame 30 pouces • Brocheuse électrique 90S • Machine à coins ronds modèle 20 • Classeur latéral 3 tiroirs • Établi de travail avec 2 bureaux • Brocheuse portée 16 pouces • Balayeuse et accessoires SHOP-VAC 4 gallons modèle 500 • Ordinateur IBM 486, DD 425 Mo, lecteur cd- rom, moniteur, clavier, etc.

Inspection: Mercredi 15 octobre 1997, de 9 h à 17 h
Conditions: Frais d'encan 10%;
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé;
Balance: argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
Commissaire-priseur
Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883

2558318

ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT PIZZERIA ET BOULANGERIE
Plusieurs équipements comme neufs - Grande quantité de vaisselle et accessoires

Mercredi 15 octobre 1997, 10 h 30
au 944-B, chemin Trudeau, Beloeil
(Autoroute 20, sortie 109, côté sud, près du viaduc)

Liste partielle: Malaxeur 60 pintes **HOBART** et access. • Malaxeur 60 pintes **BLAKESLEE DD60T** • Étendeur à pâte **SOMERSET** • Four à pain **SUPER SYSTEMS,** 4 étages, 12 plaques • Étuve 2 portes vitrées **DOYON** • Étuve **WILDER** 1 porte • Chambre réfrigérée **FOSTER** 6' x 8' complète • Chambre congélateur 92'' x 71'' x 90'' complète • Congélateur à crème glacée, 3 portes coulissantes **HUSSMAN** • Table à pizza 8', avec tablette double, compr. intégré • Friteuse à poulet pané **BBQ KING** électrique • 2 friteuses **VULCAN** à gaz • Four à convection 2 portes **BLOGGETT** • Cuisinière 10 ronds, 2 fourneaux, à gaz **IMPERIAL** • Charcoal **IMPERIAL** • Machine à glace **SCOTSMAN** 250 lb • Lave-vaisselle de coin **HOBART** • Cuisinière à gaz 6 ronds **SOUTH BEND** • Unité 1 feu (stock pot) à gaz • Unité 2 ronds, électr. • Gril pour méchoui • Plaque à pain **MKE** • Plaque à frire **MKE** • Évier de bar 5'' • Évier double en a / i • Table à spaghetti, électr. • Tranche-viande **BERKEL,** autom. • Réfrigérateur à bière avec pompe **TRUE** • Réfrigérateur 4 portes, a / i, **JORDAN** • Friteuse à gaz **DEAN** • Réfrigérateur 2 portes vitrées coulissantes • Plaque **WYOTT** 36'' à gaz • Mini-four à pizza **BAKER'S PRIDE** électr. • Machine à glace **SCOTSMAN** • Présentoir réfrigéré à desserts 48'' • Comptoir réfrigéré • 2 tranche-viande, 9'' et 10'' • Petit chariot fermé **DOYON,** 2 portes, pour traiteur • Réchaud bain-marie 4 récipients • 3 tables de travail en a / i • Table réfrigérée en a / i 2 portes **MKE** • Table-réchaud 8 plats • Échelle à pâtisseries • Fontainette à liqueur 4 jets • Chariot **RUBBERMAID** • Lot de tablettes et étagères 4 niveaux, pour ch. froide • Tablettes en a / i • Table de prérinçage en a / i • Ensemble de tables de lavage • Trappe à graisse • Passe-plats, 2 lampes chauffantes • Syst. protection incendie **ANSUL** • 2 hottes de ventilation • Réchaud à soupe **MKE** • Micro-ondes **LITTON** • Tranche-tomates

AMEUBLEMENT: 32 chaises bistro • 16 tables 2 places • 48 tables assorties, bois et métal • 2 chaises hautes • Support à verres en laiton • 2 patères en laiton • Système de caisse informatisé • Caisse enregistreuse **TEC MA 2330** av. balance • 2 balances électroniques pour caisse enregistreuse • 2 balances • 2 caméras de surveillance • 12 lampes suspendues • 12 plantes suspendues • Extincteur • Classeur 4 tiroirs • Lot d'articles de bureau, téléphones, etc. • Lot de décorations.

VAISSELLE ET ACCESSOIRES: Vastes lots de plats, chaudrons, vaisselle, verrerie • Assiettes combo • Assiettes 12'', 9'', 6'' • Bols à soupe et à salade • Plats à lasagne • Lots de verres, pichets, tasses, théières, salières, poivrières • Lots d'ustensiles de cuisine et de salle à manger • Grand chaudron • 23 cabarets à pâte • 40 moules à pain divers • Plaques à pizza: 10 extra-larges, 10 larges, 10 médiums, 15 petites • Pans à pizza avec couvercles: 48 x 14'', 96 x 12'', 48 x 6'' • 12 pinces à pizza • Sacs de livraison: 6 petits, 4 grands • Cabarets 10'' • Supports à cabarets • 4 grandes chaudières plastique • 3 bacs carrés à condiments, vrac • 14 cabarets en plastique • 11 bacs à condiments en métal • 5 poubelles • Chaudière essoreuse, pelle, balai, etc.

Inspection: Mardi 14 octobre 1997, de 9 h à 17 h
Conditions: Frais d'encan 10%;
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé;
Balance: argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
Commissaire-priseur
Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883

2558320

ENCAN PUBLIC

MOBILIER DE BUREAU ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU NEUF : (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec huches • **TABLES DE CONFÉRENCE** 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en U et L • (50) chaises cuir bourgogne, noir • classeurs latéraux **NEUFS** 2, 3, 4 et 5 tir. • (3) stations ordinateur • plusieurs chaises d'opérateur et sténo pneumatiques.

PHOTOCOPIEURS & ORDINATEURS PENTIUM

CANON NP 4050 & NP 3325 • TOSHIBA 2310 et 1210 • MINOLTA EP 4300 a / alimenteur et trieuse • MITA DC 5685, 7085, 1755, 2255 • KONICA 1290 • ORDINATEURS: (2) PENTIUM MMX 166, 1.2 gig., 32 meg ram, 14'' SVGA, multimédia • PENTIUM AMD 133, 1.0 gig., 16 meg ram, 14'' SVGA. * (5) **Ordinateurs portatifs:** IBM Thinkpad 560, 100 mhz, 16 meg, 512 d.d., cpu français * IBM Thinkpad 360 * TOSHIBA T1950 * (2) MÉDIA BOOKS 486.

SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

TOSHIBA SIRATA DK 280 avec 15 téléphones, boîte contrôle et boîte vocale VP100 • MERLIN II avec 30 téléphones et boîte contrôle.

MATÉRIEL ROULANT

Fourgonnette 1994 DODGE, équipée et inspectée
Fourgonnette 1992 DODGE, équipée et inspectée

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC
• À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
• DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ requis avec mise
• SOLDE AU COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ
• PRIME D'ACHETEUR 10%
Tél.: 683-0661

2557629

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.

LE MERCREDI 15 OCTOBRE À 11 H PRÉCISES
(inspection le mardi de 10 h à 17 h)
au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux
(Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU NEUF : (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec huches • **TABLES DE CONFÉRENCE** 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en U et L • (50) chaises cuir bourgogne, noir • classeurs latéraux **NEUFS** 2, 3, 4 et 5 tir. • (3) stations ordinateur • plusieurs chaises d'opérateur et sténo pneumatiques.

PHOTOCOPIEURS & ORDINATEURS PENTIUM

CANON NP 4050 & NP 3325 • TOSHIBA 2310 et 1210 • MINOLTA EP 4300 a / alimenteur et trieuse • MITA DC 5685, 7085, 1755, 2255 • KONICA 1290 • ORDINATEURS: (2) PENTIUM MMX 166, 1.2 gig., 32 meg ram, 14'' SVGA, multimédia • PENTIUM AMD 133, 1.0 gig., 16 meg ram, 14'' SVGA. * (5) **Ordinateurs portatifs:** IBM Thinkpad 560, 100 mhz, 16 meg, 512 d.d., cpu français * IBM Thinkpad 360 * TOSHIBA T1950 * (2) MÉDIA BOOKS 486.

SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

TOSHIBA SIRATA DK 280 avec 15 téléphones, boîte contrôle et boîte vocale VP100 • MERLIN II avec 30 téléphones et boîte contrôle.

MATÉRIEL ROULANT

Fourgonnette 1994 DODGE, équipée et inspectée
Fourgonnette 1992 DODGE, équipée et inspectée

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC
• À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
• DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ requis avec mise
• SOLDE AU COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ
• PRIME D'ACHETEUR 10%
Tél.: 683-0661

2557629

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

GERESCO INC.

GERESCO
6270, boulevard Hamel
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 2H8

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Nous avons été mandatés par la Caisse populaire de Sept-Îles pour vendre par soumissions les équipements décrits ci-après.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Équipements comme neufs servant à la transformation du poisson (chaîne complète, principalement pour le hareng). Équipements de réfrigération.

- 1 Épiauleuse Swedefish (skinning machine) 1996 (type skinning wheel), 1 Orienteur Swedefish, 1 Étêteuse et fileteuse à hareng de marque Fishmac (Nobbing and filleting machine), 1 Aiguiseur à couteau;
- 1 Équipement servant à trier le hareng selon son sexe de marque Neptune Dynamic;
- 1 PETCO 3500 grading machine;
- 1 Pompe (aspirateur) Transvac, modèle 2010, moteur diesel 4 cylindres, installée sur unité mobile Novac Technologie;
- 1 Emballeuse automatique de marque ACME, modèle 55-80-100;
- 1 Machine à glace de marque Berg, 1 Unité de réfrigération Johnson modèle B7A, 71''W x 103''L x 101''H, 575 Volts / 60 HZ / 31 AMP;
- 1 Congélateur à plaque de marque Freze-Cel, modèle 4872-13FFA avec 13 plaques d'aluminium 48'' x 74'', compresseur 40 HP et condenseur Blanchard-Ness;
- 8 Évaporateurs pour congélateur de marque Blanchair et 5 évaporateurs pour chambre froide de marque Keeprite, de différentes capacités;
- 1 Équipement pour congélation incluant : 4 évaporateurs Blanchair, 3 fans, 1 compresseur Carlisle 100 hp • tableau de contrôle , 2 condenseurs Blanchair;
- 1 Lot de compresseurs Carlisle 100 HP, 40 HP avec réservoirs (4);
- 3 Condensing units de marque Keeprite 5 HP - 3 HP;
- 48 Chariots à congélation en aluminium, 118 pannes en aluminium, 2 chariots de transport;
- 39 Contenants à poissons de marque Dyno;
- 1 Lot de bacs pour poissons (500);
- 1 Machine à laver à pression de marque Général (3 000 lb);
- 1 Balance de marque Toledo 300 kg cap.;
- 1 Table de contrôle en stainless avec balance Toledo;
- 6 Tables de travail en stainless de dimensions variées;
- 1 Emballeuse Muller;
- 1 Strapping machine;
- 1 Chariot élévateur Mitsubishi (propane);
- 1 Soudeuse Millermatic 250;
- 1 Télécopieur Brother 950;
- 1 Lot de divers outillages et petits équipements.

SITE DES BIENS

Les biens pourront être examinés, de préférence sur rendez-vous, au 230, Arnaud à Sept-Îles, le vendredi 17 octobre 1997 entre 10 h et 16 h et le samedi 18 octobre 1997 entre 9 h et 14 h.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être adressées à Geresco inc. au 6270, boul. Hamel à l'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 2H8 avant 16 h, le lundi 27 octobre 1997, et devront porter sur l'enveloppe la mention ***Soumission - Sept-Îles #271097.*** De plus, elles devront être accompagnées d'un chèque visé établi à l'ordre de Geresco inc. en fiducie et représentant 10% du montant de l'offre.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE

Un document contenant la description des équipements ainsi que le détail des conditions et réserves se rapportant aux soumissions et à la vente des biens pourra être obtenu sur demande au préalable ou sur les lieux au moment de l'examen des biens. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Veuillez noter que les équipements sont vendus soit en lot ou soit individuellement. Toute vente sera faite sans aucune garantie.

Le vendeur ne s'engage à accepter, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Les soumissionnaires seront avisés au plus tard le 3 novembre 1997.

Pour visualiser les équipements mentionnés, visitez notre site Internet à l'adresse: **http://www.avantage.com/geresco.** Pour tout renseignement additionnel, prière de s'adresser à monsieur **Daniel Desmeules au (418) 872-2333, sans frais: 1-888-302-2333.**

2557985

ENCAN PUBLIC

DANS LES FAILLITES DE :
LES TECHNOLOGIES MEGASERV INC.
RELÈVE MUSICALE DU QUÉBEC
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN

ENCAN DE (3) FAILLITES

CAISSES ENREGISTREUSES
SONORISATION
ORDINATEURS

EN LOTS DÉTAILLÉS, SANS RÉSERVE, POUR NOTRE COMPTE ET/OU AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES

LE : MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 À 10 h 30
ENDROIT : 3757, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC)
INSPECTION : MARDI 14 OCTOBRE 1997 DE 10 h À 18 h

CAISSES ENREGISTREUSES
(20) CAISSES ENR. SHARP, CASIO, SANYO, UNIWELL, TEC, METRO, DATASYM, SWEDA, ETC. • **LOT DE CAISSES ANTIQUES** • (77) CAISSES DE RUBANS PAPIER • (200) RUBANS ASSORTIS • BALANCES ÉLECTRONIQUES • GROS LOT DE PIÈCES, TIROIRS, COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES, ETC. • OSCILLOSCOPE, OUTILLAGES, ETC.
SONORISATION
ENREGISTREUR «CD» MARANTZ CDR • ENREGISTREUR NUMÉRIQUE AKAI DR8 • ENREGISTREUR MULTIPISTE NUMÉRIQUE ALESIS ADAT • (2) CONSOLES DE MIXAGE FOSTEX 820 ET 812 • AMPLIFICATEUR FURMAN HA6 • COMPRESSEUR DYNAMITE 2 • AURAL EXITER APHEX 104 • (2) MONITEURS ALESIS • CONSOLE DE SON ALESIS • PRIMUS (4 MORCEAUX) • LECTEUR DE DISQUES CD NUMARK DOUBLE PROFESSIONNEL • MONITEUR YAMAHA • AMPLIFICATEUR AMCRON PT2 • ÉGALISATEUR EQ-215EV • STÉRÉO MIXER SAMSON MPL 1502 • HAUT-PARLEURS JBL • LOT DE MICROPHONES, SAMSON, TECHNICA, PROLOGUE • ÉCOUTEURS, TABLE TOURNANTE, ETC.
ORDINATEURS
(2) PENTIUM 166 MMX • PENTIUM 150 • PENTIUM 133 • (3) PENTIUM 100 • 486DX • TOUS LES ORDINATEURS AVEC ÉCRAN COULEUR, CLAVIER, SOURIS, CERTAINS MULTIMÉDIA ETC. • **MACINTOSH 7200/90** • (2) MACINTOSH LC475 • IMPRIMANTE MACINTOSH LASER • LECTEUR OPTIMAC • ETC.
ÉQUIPEMENTS, MOBLIERS
(7) BUREAUX • (9) CHAISES • (6) TABLES/ÉTAGÈRES • CASIERS, TABLETTES, CLASSEURS, CADRES • SYSTÈMES D'ALARME • TABLEAUX, CALCULATRICES, MICRO-ONDES, RÉFRIGÉRATEURS, PHOTOCOPIEURS, FAX, ETC.

ORDINATEUR PORTATIF IBM 560 THINK PAD
ORDINATEUR PORTATIF COMPAQ 430C CONTURA

CONDITIONS : 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION ** SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE CERTIFIÉ. FRAIS D'ACHETEUR 10%

2557710

ENCAN VOX (514) 594-1160
ENCANTEURS * ÉVALUATEURS * LIQUIDATEURS

ENVOYEZ DON

UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS

TIMBRES DE PÂQUES

1 800 263-1969

Après 15 ans de procédures et trois nuits en prison, Papon est un homme libre

Associated Press :
PARIS

« Par ces motifs, la cour ordonne la mise liberté de l'accusé. » Avec cette conclusion, les trois magistrats de la Cour d'assises de la Gironde ont mis un terme hier au premier enjeu du procès de Maurice Papon.

Le dernier citoyen français, âgé de 87 ans, à être poursuivi pour crimes contre l'humanité, est désormais un homme libre à l'issue de deux nuits de détention à la maison d'arrêt de Gradignan et d'une troisième qui s'est achevée à l'hôpital de cardiologie de Pessac, dans la banlieue bordelaise.

Avec cette décision, qui a provoqué la stupeur de certaines parties civiles, la défense de Maurice Papon enregistre un premier succès. Comme l'avait plaidé son avocat, Me Jean-Marc Varaut, le président de la cour et ses deux assesseurs ont pris en compte « le grand âge et la grave altération de l'état de santé » de l'accusé pour justifier sa mise en liberté au cours du procès.

Selon un de ses défenseurs, Maurice Papon a téléphoné à sa femme souffrante restée à leur domicile de Gretz (Seine et Marne) dans les minutes qui ont suivi la suspension de l'audience qui reprendra lundi, à 13 h.

Tandis que dans la salle des pas perdus du palais de Justice, les avocats de la partie civile faisaient part aux journalistes des sentiments mitigés que leur inspirait cette décision, Maurice Papon a ensuite signé, en présence de ses trois avocats et d'un représentant de l'administration pénitentiaire, le procès-verbal de « levée d'écrou » qui fait de lui un homme libre.

Il a ensuite quitté le palais de justice dans une Peugeot 605 blindée aux vitres fumées, accompagné de son fils et de sa fille et des quatre policiers affectés par le ministère de l'Intérieur à sa sécurité. Dans son entourage, on précise que Maurice Papon ne devrait pas quitter la région bordelaise pendant le week-end qu'il passera en compagnie de ses deux enfants.

« Je suis ravi pour Maurice Papon et pour la Justice », s'est félicité un de ses avocats Me Marcel Rouxel. « C'est une merveilleuse leçon que les juges ont donnée malgré les pressions de l'opinion publique et des pouvoirs publics. Ce procès va pouvoir commencer dans de bonnes conditions. »

Passé le choc de cette mise en liberté, qui n'est que très exceptionnellement prononcée devant les cours d'assises, certains avocats de la partie civile ont exprimé leur déception, voire leur colère, comme Me Arno Klarsfeld, qui a immédiatemment fait savoir qu'il quittait le procès.

« Ce pardon des magistrats de la Cour d'assises vide le procès de sens, puisque Maurice Papon est pour toujours rendu à jamais rendu à la liberté », a dénoncé l'avocat dans un communiqué.

Il est en effet exact de prétendre que Maurice Papon ne sera probablement jamais emprisonné. Alors que les accusés doivent se constituer prisonnier la veille de leur procès en application d'une ordonnance de « prise de corps », le code de procédure pénale n'autorise pas les cours d'assises à délivrer un nouveau titre de détention lors du verdict.

Dès lors, même si l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le pourvoi en cassation que ses avocats ne manqueront pas de former a un effet suspensif sur l'exécution de la peine.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC

APPEL DE PROPOSITIONS No 97-808
RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC. ET RESTO-CASINO INC.
Clôture le 4 novembre 1997, 11 h, heure locale

La Société des casinos du Québec inc. désire recevoir des propositions pour la souscription d'un contrat d'assurance collective comprenant les garanties d'assurance-vie, d'assurance maladie, d'assurance de soins dentaires et d'assurance invalidité de courte durée et de longue durée, à l'intention des employés de la Société des casinos du Québec inc. et Resto-Casino inc.

Toutes les conditons de cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable au montant de 50 $ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du mardi 14 octobre au vendredi 17 octobre 1997, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le lundi 20 octobre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le mardi 21 octobre de 9 h à 10 h:

Société des casinos du Québec inc.
Direction de l'Approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après le délai ne sera acceptée.

La Société des casinos du Québec inc. tiendra une séance d'information obligatoire le 21 octobre 1997 à 10 h. Veuillez confirmer votre présence auprès de Sylvie Lemay au numéro (514) 282-8080, poste 2578.

Le proposant doit répondre aux critères suivants, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée:

- avoir **obligatoirement** assisté à la séance d'information;
- avoir obtenu, avant la séance d'information, le document d'appel de propositions directement de la direction de l'Approvisionnement de la Société des casinos du Québec inc.;
- être une institution financière ayant une place d'affaires au Québec et dont les opérations d'assurance collective suivantes sont localisées et disponibles au Québec;
  - les services de proposition et de tarification;
  - les services administratifs aux fins de la gestion des remises des primes;
  - les services de prestations aux fins de l'envoi, l'évaluation et le paiement des réclamations;
  - les services de support au preneur et d'informations aux assurés;
- avoir un minimum de deux cents (200) clients corporatifs ayant un régime complet d'assurance collective, dont trois (3) ayant au moins mille (1 000) participants;
- posséder ou, si la firme n'est pas cotée, être la propriété d'une firme possédant une cote de crédit minimale de A (ou une cote équivalente), décernée par une agence indépendante;
- ne pas être (ou ne pas avoir été au cours des deux dernières années) «sous surveillance» selon le barème à cet effet de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes.

Il est de plus précisé que les personnes responsables de ces services, avec pleins pouvoirs de décision, doivent travailler au Québec.

Il est à noter qu'il serait important que les gens présents à la séance d'information aient pris connaissance du document avant d'y assister.

La Société des casinos du Québec inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de MM. Roger Fagnan ou Carl Lessard au numéro (514) 282-8080.

Michèle Lavigne
Directrice, Approvisionnement
Société des casinos du Québec inc.
Émis le 11 octobre 1997.

2557800

la Baie

RECTIFICATIF

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire **Joujoux** (9-3B) publié par la Baie en octobre 1997.

Page 2. Poupées Personality Plus, 38 cm, Best Pals. **Retard de livraison.**
Page 11. Boules en verre unicilore. **Retard de livraison.**
VERSO. Poupée Esméralda dansante de Mattel. **Quantités limitées ou épuisées dans certains magasins.**

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

LITWIN BOYADJIAN INC
Syndic de faillite

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de **TENTE ACTION INC.**, corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 709, rue Notre-Dame, St-Rémi, Province de Québec.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que Tente Action Inc., a déposé une cession le 6e jour d'octobre, 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour d'octobre 1997, à 9 h 30, au bureau du Syndic, 1, Place Ville Marie, suite 2720, Montréal, Province de Québec.

Daté de Montréal, le 8e jour d'octobre 1997.

NOUBAR BOYADJIAN, c.a., c.i.p., Syndic
Responsable de l'actif
1, Place Ville Marie, suite 2720, Montréal (Québec)
750, boul. Henri-Bourassa Est, suite 3, Montréal (Québec)
(514) 875-4000

Et si la semaine prochaine vous ne pouviez plus marcher?

Ou si vous ne pouviez plus parler? Ou si votre vue s'embrouillait? C'est ça vivre avec la sclérose en plaques. Mais vous pouvez nous aider à rétablir le circuit.

1-800-268-7582

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

COMMUNAUTÉ URBAINE DE L'OUTAOUAIS
FOURNITURE DE PRODUITS CHIMIQUES AUX USINES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE, À L'USINE D'ÉPURATION À GATINEAU ET AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE COOK
POUR LA PÉRIODE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1998
CONTRAT NO T-97-02
APPEL D'OFFRES

La Communauté urbaine de l'Outaouais recevra jusqu'à 11 h (heure locale), le mercredi 29 octobre 1997, des soumissions pour la fourniture de produits chimiques aux usines de traitement d'eau potable, à l'usine d'épuration à Gatineau et au lieu d'enfouissement sanitaire Cook pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1998.

Les documents de soumission seront disponibles au siège social de la Communauté urbaine de l'Outaouais, 25, rue Laurier, bureau 500, Hull, Québec J8X 4C8, après 9 h, le mardi 14 octobre 1997.

Toute soumission doit être présentée, sous pli cacheté, dans l'enveloppe qui accompagne les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement au bureau du secrétaire adjoint de la Communauté, monsieur Pierre Gosselin, 25, rue Laurier, bureau 500, Hull, Québec, au jour et à l'heure précédemment indiqués. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h 15, le même jour, par le secrétaire ou son mandataire officiel, accompagné d'un témoin.

La Communauté urbaine de l'Outaouais ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le secrétaire
Jacques Tremblay

2556013

ELTON, ERIC, PAUL et STING "LIVE" à ckmf!

Paul McCartney

Elton John

Sting

Eric Clapton

Lundi 13 octobre
de midi à 13h30
EN EXCLUSIVITÉ!

Spécial Concert Bénéfice de MONTSERRAT
présenté "LIVE" au ROYAL ALBERT HALL à LONDRES

90 minutes de musique acoustique (en solo ou duo) et d'entrevues exclusives avec les plus grands artistes de la planète tels que Eric Clapton, Elton John, Sting, Paul McCartney, Marc Knopfler et comme artistes invités George Martin, Jim Carrey et Sean Connery!!!

ckmf 943
L'énergie qui m'allume!

2557043-M

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour la vente des droits, titres et intérêts du syndic dans les biens suivants :

Dans l'affaire de la faillite de :

R.D. COMPOSITES INC.

Lot #1 Machinerie telle une (1) défonceuse à cinq axes, etc... et équipement (grevés)
Valeur estimée 131 000,00 $

Lot #2 Machinerie, équipement et outillage (grevés)
Valeur estimée 3 570,00 $

Lot #3 Inventaire de matières premières
Valeur estimée 5 365,00 $

Lot #4 Mobilier et équipement de bureau (grevés)
Valeur estimée 1 498,00 $

INSPECTION

L'inspection des actifs aura lieu le ***mercredi 15 octobre 1997 de 10 h à 13 h*** au 1125, Bolduc, Saint-Hyacinthe.

AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au ***mardi 21 octobre 1997 à 15 h***. Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit **SOUMISSION - R.D. COMPOSITES INC.**

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15 % du montant de la soumission.

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions et celles rendues disponibles par le syndic lors de l'inspection, font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection.

Jean Fortin & Associés Inc.
2360, Marie-Victorin Est, bureau 200
Longueuil (Québec) J4G 1B5
Tél. : (514) 442-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

La frite en distributeur

Agence France-Presse
COLOGNE, Allemagne

La friterie huileuse du coin de la rue vit peut-être ses derniers jours avant de céder la place au distributeur à frites entièrement automatisé.

Présenté à Cologne au Salon international de l'alimentation par ses concepteurs allemands, FrittMaster fonctionne comme un distributeur à café dont il a l'aspect dans sa livrée orange. Le client affamé introduit sa monnaie et opère sa sélection, conformément aux directives que lui délivre un écran inséré : frites nature, frites au ketchup, frites à la mayonnaise. « Comptez une minute et demie pour une portion de 180 grammes », indique Thomas Schluenz, gérant de PF Warenautomaten.

La société d'Unna a réussi, au prix de cinq ans de travaux, là où des dizaines d'autres ont échoué, se rengorge-t-il : surmonter toutes les contraintes de cuisson, d'hygiène, de conditionnement. Jusqu'à ces fameuses mauvaises odeurs qui ont été maîtrisées à l'en croire : « La seule odeur qui subsiste, c'est le parfum de l'invitation à passer à table ».

La commercialisation de FrittMaster, dont 40 exemplaires écoulent à titre expérimental depuis un an leur réserve de 25 kg de pommes de terre en bâtonnets, peut commencer dès à présent, dit Thomas Schluenz. Il en coûtera environ 30 000 marks (17 000 dollars US) à l'acheteur que M. Schluenz, tout en se défendant de vouloir la peau des kiosques établis, voit FrittMaster sur les lieux de forte fréquentation : parcs de loisirs, stations service, voire entreprises.

Reste une question essentielle : « Pas de compromission : le goût est exactement le même que dans n'importe quel établissement gastronomique », assure-t-il. Les assiettes distribuées par l'appareil sont quant à elles censées être comestibles pour échapper à la fiscalisation des produits à recycler. Pour leur saveur en tout cas, des progrès restent à faire.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY
FERMETURE DU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES No 14070-2

La MRC de Beauharnois-Salaberry demande des soumissions pour des travaux de remblayage et de terrassement à effectuer sur l'ancien site d'enfouissement sanitaire.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., C. B- 1.1).

Les documents nécessaires à la présentation d'une soumission pourront être obtenus contre un montant non remboursable de soixante-quinze dollars (75 $) sous forme de chèque visé ou mandat émis au nom de ***Les Consultants LBCD inc.***

Les documents seront disponibles à compter du 13 octobre 1997 sur rendez-vous au bureau du Maître d'oeuvre, soit ***Les Consultants LBCD inc.*, 40, rue Ste-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L7, tél.: (514) 371-5722.**

Une garantie de soumission au montant minimal de dix pour cent (10%) de la valeur totale de la soumission, sous forme de chèque visé, tiré d'une banque à charte du Canada, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaires au Québec, soit d'un cautionnement de soumission et une formule d'engagement relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable au Maître de l'ouvrage et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau de ***Les Consultants LBCD inc.*** sont admises à soumissionner.

Les soumissions seront remises, en trois (3) exemplaires, au Maître de l'ouvrage dans une enveloppe scellée portant la mention «Soumission pour projet 14070-2».

Quel que soit le mode d'exécution choisi, toute soumission devra se trouver physiquement, sous pli cacheté, au bureau du soussigné, au **600, rue Ellice, bureau 300, à Beauharnois (Québec) J6N 3P7 à 11 h, le 30 octobre 1997.** Les soumissions ainsi reçues seront ouvertes publiquement à la même adresse, le même jour à 11 h 05.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous- traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le Maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Jean Tétrault
Secrétaire-trésorier
MRC de Beauharnois-Salaberry

2558650

DEMANDE DE PROPOSITIONS pour l'enlèvement de la neige

La Société canadienne d'hypothèques et de logement désire obtenir des services pour l'enlèvement de la neige pour un complexe résidentiel de 66 immeubles situé dans le quadrilatère des rues Benny, Monkland, Cavendish et Sherbrooke à Montréal.

Les propositions scellées, clairement identifiées quant au contenu et adressées à Marcel Lavoie, seront acceptées jusqu'à 14 heures (H.A.E.) le 22 octobre 1997. Les propositions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission représentant 10% de la proposition.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée plus bas au coût de 25 $ (chèque visé ou comptant) non remboursable.

La SCHL ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des propositions.

Toute demande d'information devra être adressée à :

Société canadienne d'hypothèques et de logement
1111, Saint-Urbain, bureau 201
Montréal (Québec H2Z 1Y6
Téléphone: (514) 283-5248
Télécopieur: (514) 283-5321

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous
La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.
Canada

UN DES PLACEMENTS LES PLUS CONVENTIONNELS COMPTE DÉSORMAIS PARMI LES PLUS INNOVATEURS!

Ce placement unique vous permet de bloquer vos fonds pendant 3 à 5 ans en bénéficiant d'un taux d'intérêt avantageux et garanti. Vos gains ne sont pas plafonnés. Si les taux augmentent selon une hausse établie au préalable, nous augmenterons automatiquement le taux dont vous jouissez.

Ce placement vous donne accès au potentiel de croissance emballant du marché boursier canadien tout en garantissant votre capital.

Un placement qui vous permet de profiter du dynamisme des marchés boursiers internationaux tout en garantissant votre capital.

Un placement innovateur qui vous permet de bénéficier de taux à long terme tout en vous donnant accès à vos fonds en cas d'urgence médicale.

Ces placements, ainsi que d'autres CPG de la Banque Royale, sauront combler vos attentes en vous offrant sécurité, potentiel de croissance élevé et souplesse. Pour discuter de vos besoins en matière de placement, rendez-vous à une succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou communiquez avec RBC Dominion valeurs mobilières ou Actions en direct. Un de nos spécialistes en placement peut aussi vous rendre visite au moment qui vous convient. Passez-nous un coup de fil au 1-800 ROYAL™ 9-9 (1 800 769-2599) ou visitez notre site web au www.royalbank.com

BANQUE ROYALE
Membre du Groupe Financier Banque Royale®

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Le CPG Accès-santé™ est offert aux clients des Services bancaires personnels seulement.

2554555